



Assemblée générale

Soixante-dixième session

13^e séance plénière

Lundi 28 septembre 2015, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Point 109 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/70/1)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise à sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2015, l'Assemblée générale entendra une présentation par le Secrétaire général de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation (A/70/1), au titre du point 109 de l'ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : La soixante-dixième session de l'Assemblée générale s'ouvre sur une réalisation extraordinaire : l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et des 17 objectifs de développement durable qu'il renferme. Notre objectif est clair. Notre mission est possible. Notre but ultime est à notre portée : mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030, assurer une vie de paix et de dignité pour tous.

Il importe maintenant de traduire les promesses sur le papier en changements sur le terrain. Nous devons cela, et bien plus encore, aux personnes vulnérables, opprimées, déplacées et oubliées de notre monde. Nous devons cela à un monde où les inégalités augmentent sans cesse, la confiance s'érode et l'impatience à l'égard des dirigeants se fait sentir de toutes parts. Nous devons cela « aux générations futures », pour reprendre cette

phrase mémorable inscrite dans la Charte des Nations Unies. En cette année de célébration du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous devons répondre à l'appel contenu dans la Charte et faire en sorte que la voix des peuples, de « Nous, peuples des Nations Unies », soit entendue. C'est ainsi que nous pourrions surmonter la dure réalité d'aujourd'hui et saisir les possibilités immenses que nous offre notre époque.

(l'orateur poursuit en français)

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont permis de sortir des centaines de millions de gens de la pauvreté. Nous sommes prêts à poursuivre dans cette voie et à aller plus loin, beaucoup plus loin. Il ne s'agit pas simplement d'ajouter de nouveaux objectifs mais de se donner un plan dont les objectifs se combinent intimement avec les droits de l'homme, l'état de droit et l'autonomisation des femmes, éléments essentiels d'un ensemble intégré. Les objectifs mondiaux sont universels. Vous, dirigeants du monde, vous vous êtes engagés à aller de l'avant sans faire de laissés-pour-compte et à aider en priorité ceux qui en ont le plus besoin. La dynamique enclenchée peut nous servir à conclure un accord robuste sur les changements climatiques en décembre, à Paris. On voit poindre des changements considérables visant à réduire les émissions nocives de gaz à effet de serre. J'ai visité de grandes installations solaires, prélude à un nouvel avenir énergétique. L'action climatique a le vent en poupe.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29266(F)



Document adapté

Merci de recycler



Cela étant, il est clair que les objectifs nationaux présentés par les États Membres ne suffiront pas. Le choix qui s'offre à nous est le suivant : revoir nos ambitions à la hausse ou, en ce qui concerne le réchauffement climatique, risquer de dépasser le seuil de 2°C que les scientifiques nous demandent de ne pas franchir. Nous n'atteindrons les objectifs de développement durable qu'en nous organisant mieux. Faisons tomber les murs. Soyons créatifs. Engageons les ministères et les autres organisations à cesser de poursuivre des objectifs contradictoires. Ne restons pas chacun dans notre coin mais unissons nos forces, faisons bon usage de l'information dont nous disposons, planifions à long terme et ayons la volonté de faire les choses autrement.

(l'orateur reprend en anglais)

Le financement sera un test décisif. Je me félicite du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'engagement renouvelé des pays développés de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. L'aide fonctionne, mais trop peu de pays ont atteint cet objectif. Je salue ceux qui y sont parvenus et j'exhorte les autres à suivre leur exemple. Le financement de l'action climatique sera crucial. J'exhorte les pays développés à atteindre l'objectif convenu de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Nous devons veiller également à ce que le Fonds vert pour le climat soit opérationnel. Le monde continue de dilapider des milliards dans des dépenses militaires inutiles. Pourquoi est-il plus facile de trouver de l'argent pour détruire des gens et la planète que pour les protéger? Les générations futures comptent sur nous pour que nous arrêtions les bonnes priorités.

Les souffrances ont atteint aujourd'hui des sommets que nous n'avons pas vus depuis une génération; 100 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire immédiate. Au moins 60 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer ou leur pays. L'ONU a lancé un appel de fonds de près de 20 milliards de dollars pour répondre aux besoins de cette année, soit six fois le montant d'il y a dix ans. Les institutions humanitaires des Nations Unies et nos partenaires affrontent des situations difficiles pour atteindre ces personnes. Les États Membres se sont montrés généreux, mais les demandes dépassent les financements. Le Sommet mondial sur l'aide humanitaire, qui se tiendra en 2016 à Istanbul, sera un moment clef pour réaffirmer notre solidarité et envisager

les moyens de renforcer la résilience et de remédier aux situations d'urgence.

Le système humanitaire mondial n'est pas à bout de forces, il est à cours de ressources. Nous ne recevons pas suffisamment de moyens financiers pour sauver suffisamment de vies. Nous avons rassemblé à peine la moitié du budget nécessaire pour venir en aide aux populations d'Iraq, du Soudan du Sud et du Yémen, et un tiers seulement pour la Syrie. Notre plan d'action pour l'Ukraine n'est financé qu'à 39 %. Et l'appel en faveur de la Gambie, où un enfant sur quatre souffre de retard de croissance, est resté sans réponse. Des chiffres aussi faibles signifient que la souffrance va atteindre de nouveaux sommets. Ces populations ont certes besoin d'une aide d'urgence, mais elles ont surtout besoin de solutions durables. Elles peuvent se contenter d'un abri de toile, mais elles méritent, de bon droit, de rentrer chez elles.

Notre objectif n'est pas seulement de garder les gens en vie, mais de leur offrir une vie, une vie décente. Le Liban, la Jordanie et la Turquie accueillent avec générosité des millions de réfugiés syriens et iraqiens. Des pays du monde en développement continuent d'accueillir un grand nombre de réfugiés et ce, malgré des moyens limités. Des personnes se déplacent comme jamais auparavant – dans les Amériques et le Sahel, dans les mers Méditerranée et d'Andaman. Ces flux soulèvent des questions complexes et déchaînent les passions. Certains critères doivent guider notre réponse : droit international, droits de l'homme et la simple compassion.

Chaque pays doit faire davantage pour assumer ses responsabilités. Je salue les pays d'Europe qui respectent les valeurs de l'Union européenne et offrent l'asile. En même temps, j'exhorte l'Europe à faire davantage. Après la Seconde Guerre mondiale, ce sont les Européens qui ont recherché l'aide du monde.

Le 30 septembre, j'organiserai une réunion de haut niveau, afin de promouvoir une approche globale de la crise des réfugiés et des migrants. Nous devons lutter contre les trafiquants et remédier aux pressions auxquelles se heurtent les pays de destination. Nous devons combattre la discrimination. Au XXI^e siècle, l'on ne doit ériger ni barrières ni murs. Et surtout, nous devons nous pencher sur les causes profondes du problème dans les pays d'origine.

Les Syriens fuient leur pays et leurs foyers à cause de l'oppression, de l'extrémisme, des destructions

et de la peur. Quatre années de paralysie diplomatique au sein du Conseil de sécurité et ailleurs ont rendu cette situation incontrôlable. La responsabilité de mettre fin à ce conflit incombe au premier chef aux parties syriennes en conflit. Ce sont elles qui ont mené leur pays à la ruine. Mais la solution ne doit pas être recherchée à l'intérieur seulement de la Syrie. En effet, ce combat est alimenté également par les puissances régionales et les rivalités au sein de la région. Les armes et l'argent qui affluent dans ce pays ne font qu'exacerber la violence.

Mon Envoyé spécial met tout en œuvre pour réunir les conditions d'un règlement pacifique. Le moment est à présent venu pour les autres, en premier lieu pour le Conseil de sécurité et les principaux acteurs régionaux, de faire un pas en avant. Cinq pays en particulier détiennent la clef : la Fédération de Russie, les États-Unis, l'Arabie saoudite, l'Iran et la Turquie. Mais tant qu'une partie refusera tout compromis avec l'autre partie, il est illusoire d'espérer un changement sur le terrain. Or des Syriens innocents paient le prix de toujours plus de barils d'explosifs et du terrorisme. Il ne peut y avoir d'impunité pour les crimes atroces. Notre attachement à la justice doit nous pousser à saisir la Cour pénale internationale de cette situation.

Au Yémen, 21 millions de personnes, soit 80 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire. Toutes les parties bafouent la vie humaine, mais la plupart des pertes humaines sont causées par les frappes aériennes. J'appelle à l'arrêt des bombardements, qui détruisent aussi les villes, l'infrastructure et le patrimoine du Yémen. Ici, encore, les guerres des autres menées par procuration alimentent la violence. J'exhorte à nouveau les parties à revenir à la table des négociations, pour débattre en toute bonne foi et régler cette crise grâce au dialogue facilité par mon Envoyé spécial. Que ce soit bien clair : il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit.

Nous devons également mettre en garde contre la dérive dangereuse du processus de paix au Moyen-Orient. Face à l'extension des colonies de peuplement et à l'augmentation des actes d'incitation à la violence et de provocation, il est essentiel pour les Israéliens et pour les Palestiniens de renouer des liens et pour la communauté internationale de faire pression sur les parties afin qu'elles agissent dans ce sens. Le monde ne peut attendre plus longtemps des dirigeants qu'ils se décident enfin à choisir la voie de la paix.

Daech, Boko Haram et les Chabab restent des menaces majeures, en particulier pour les femmes et les

filles qui sont systématiquement prises pour cibles. Le monde doit être uni face à la brutalité sans limite de ces groupes. Nous devons aussi lutter contre l'exclusion et le désespoir qui servent de terreau à l'extrémisme. En outre, les États ne doivent jamais porter atteinte aux droits de l'homme dans la lutte contre la terreur, de tels abus ne faisant qu'entretenir le cycle de la violence. Au début de l'année prochaine, je présenterai à l'Assemblée générale un plan d'action sur les moyens que nous pouvons mettre en œuvre pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme violents.

Je salue l'accord nucléaire historique conclu entre la République islamique d'Iran et les cinq plus un pays du P5+1. Le dialogue et une diplomatie patiente ont porté leurs fruits. J'espère que cet esprit de solidarité entre les membres permanents du Conseil de sécurité pourra se manifester dans d'autres situations de conflit, comme en Syrie, au Yémen et en Ukraine. Mettons à profit les accords récemment intervenus au Soudan du Sud, parachevons l'accord réalisé en Libye et épargnons à ces pays davantage de souffrances.

Le moment est venu de renouer le dialogue afin de remédier aux tensions sur la péninsule coréenne. J'appelle les parties à s'abstenir de tout acte susceptible d'accroître la méfiance et je les engage au contraire à promouvoir la réconciliation et à œuvrer en faveur de la dénucléarisation de la péninsule. Je suis prêt à appuyer la coopération intercoréenne. Nous devons également intensifier nos efforts en faveur du bien-être du peuple de la République populaire démocratique de Corée.

Je suis profondément préoccupé par les restrictions croissantes imposées à la liberté des médias et de la société civile à travers le monde. Ce n'est pas un crime pour des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et d'autres personnes d'exercer leurs droits fondamentaux. Nous devons préserver l'espace nécessaire à la société civile et à la presse pour qu'elles effectuent un travail indispensable, sans craindre d'être attaquées et emprisonnées.

Le recul de la démocratie représente une menace pour de trop nombreux pays, lorsque des dirigeants s'efforcent de rester en place au-delà des limites de leur mandat. Nous sommes témoins de rassemblements et de pétitions censés incarner la volonté spontanée du peuple. Ces mouvements de soutien fabriqués de toute pièce font le lit de l'instabilité. J'exhorte les dirigeants à respecter les limites constitutionnelles de leur mandat.

(l'orateur poursuit en français)

Prises ensemble, ces crises nous ont fait atteindre les limites des outils vitaux dont nous disposons pour la résolution des conflits. Plus tôt ce mois-ci, j'ai exposé ma vision pour le renforcement des opérations de paix des Nations Unies (A/70/357), en m'appuyant sur les recommandations d'un groupe indépendant. Nos opérations de maintien de la paix et les missions politiques ont besoin de capacités accrues et d'objectifs politiques clairs. Ce qu'il nous faut, c'est un engagement renouvelé en faveur de la prévention, de partenariats régionaux plus forts et d'un soutien plus résolu pour la conservation de la paix. Il nous faut aussi mettre plus en avant le potentiel des femmes dans la promotion de la paix, tel que l'envisage la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. J'espère que l'Assemblée générale agira promptement, témoignant ainsi de son engagement fort dans ce sens. Les gens aujourd'hui, ainsi que les générations qui leur succéderont, ont besoin que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour saisir cette occasion et accomplir des progrès globaux.

(l'orateur reprend en anglais)

L'Organisation des Nations Unies s'est bâtie sur les ruines d'un monde morcelé, pour apporter l'espoir que l'action collective permettrait d'éviter une autre catastrophe mondiale. Ces 70 dernières années, nous avons permis à des millions de personnes de se libérer du colonialisme et avons soutenu la lutte victorieuse contre l'apartheid. Nous avons vaincu des maladies mortelles, défendu les droits de l'homme et renforcé la primauté du droit.

Nous avons fait cela et bien plus, mais c'est loin d'être suffisant. Nous traversons une période très éprouvante, mais qui nous offre aussi de grandes possibilités. Aujourd'hui, nous sommes plus connectés que jamais, mieux informés que jamais et nous disposons d'instruments plus efficaces que jamais. Les recettes d'un changement positif sont connues; les clefs du succès sont entre nos mains. Nous poursuivons la réforme de l'ONU, même si nous savons qu'il faut faire davantage, tant au niveau administratif que politique. Nous pouvons puiser la force nécessaire dans l'autonomisation des femmes, mais nous devons encore faire progresser l'égalité des sexes pour atteindre l'objectif d'une planète 50-50.

La jeunesse est une source d'inspiration pour moi. Elle représente la moitié de la population mondiale et nous devons lui donner les moyens de faire entendre sa voix plus largement dans les prises de décision partout dans le monde. Je suis impressionné par la façon

dont nous pouvons ensemble unir nos efforts pour des causes, telles que le Programme 2030.

Il y a un an, alors que nous étions rassemblés pour le débat général, la crise du virus Ebola en Afrique de l'Ouest faisait chaque jour des victimes. Les familles étaient aux abois. La peur était omniprésente. Les prévisions annonçaient des pertes humaines effrayantes dans les mois à venir. Aujourd'hui, grâce à l'action collective des populations et de leurs gouvernements et d'autres associations à travers le monde, le nombre de cas d'Ebola a considérablement diminué. L'épidémie n'est pas terminée, et nous devons rester vigilants. Mais les efforts ont payé, et l'enseignement que nous en avons tiré présage d'un avenir plus sûr pour tous.

Lorsque nous agissons de concert, il n'y a pas de limite à ce que nous pouvons réaliser. Il y a trois jours, des jeunes de différentes nations se sont rassemblés sur le balcon de cette salle. Ils ont demandé une chose par-dessus tout : le changement. Il n'est rien que nous puissions dire aux enfants du monde qui les persuaderait que le monde doit rester tel qu'il est aujourd'hui. Cela signifie que nous devons combler le fossé entre le monde tel qu'il est et le monde tel qu'il devrait être. Telle est la mission de l'ONU.

Œuvrer ensemble afin de faire de ce monde un monde meilleur pour tous, où chacun puisse vivre dans la dignité et la prospérité. Je remercie tous ceux qui sont présents ici de leur rôle déterminant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Président de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

Vendredi dernier, les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), dans une décision historique, véritablement transformatrice par son analyse et révolutionnaire par son ambition, une décision qui démontre à nouveau la pertinence et la valeur universelles de l'ONU. Nous sommes désormais face à une tâche encore plus immense : traduire notre vision en actes.

Notre ambition ne se réalisera que dans un monde de paix, de sécurité et de respect des droits de l'homme, et non pas dans un monde où les investissements dans les armements et les guerres absorbent et détruisent de plus en plus une part considérable des ressources que nous nous sommes engagés à consacrer au développement durable. Elle ne se réalisera pas non plus dans un monde où la guerre, la pauvreté, la faim, les profondes inégalités et la malgouvernance sont à l'origine de vagues sans cesse croissantes de réfugiés et d'une migration humaine incontrôlée, et où tous ces éléments sont les principales causes des conflits, qui, à leur tour, frappent et déracinent encore plus de monde.

Les gouvernements ne parviendront également à mettre en œuvre cet ambitieux programme qu'avec une large et constante participation de toutes les parties prenantes – parlementaires, dirigeants de régions, de villes et de communautés locales, société civile, jeunesse, communautés religieuses et syndicats, entreprises et universités du monde entier. Et les grands objectifs de l'ONU ne seront atteints que lorsque l'on se rendra compte que l'interdépendance mondiale est plus marquée que jamais. Il en va de même de la nécessité tout aussi pressante d'une action mondiale conjointe.

Avec les objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons réduit de moitié, ces 15 dernières années, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Avec les objectifs du développement durable, nous prenons toutefois conscience que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes n'est possible que par une transformation beaucoup plus complexe de l'ensemble de l'économie, de l'environnement et des structures sociales du monde.

Nous nous rendons compte que nous ne pouvons dépendre seulement du modèle de croissance traditionnel des 15 dernières années, voire des 70 dernières années. Il faut remédier aux inégalités incroyables et insupportables en matière de revenu, de richesse, d'accès aux ressources, à une éducation de qualité et aux services de santé. Nous devons souligner, plus vigoureusement que jamais, que l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les filles constitue un préalable indispensable à un avenir durable partout dans le monde. Nous sommes conscients du fait que chaque individu peut légitimement prétendre à une vie décente. Mais étant donné que le nombre d'habitants de notre planète a triplé depuis que je suis né il y a presque 70 ans, nous devons satisfaire cette exigence sans puiser davantage dans les ressources naturelles

que nous allons transmettre aux générations suivantes. Nous pensons également que la population des pays développés ne peut pas continuer à consommer et à produire comme elle a l'habitude de le faire et que des milliards de travailleurs acharnés ailleurs dans le monde, sur le chemin de la prospérité, ne doivent pas adopter le même comportement que celui des pays riches d'aujourd'hui.

Pour mettre en place une infrastructure mondiale durable au cours des 15 prochaines années, des milliards de dollars devront être investis. Les pays les moins avancés n'y parviendront que lorsque les pays riches respecteront l'engagement de longue date de consacrer au moins 0,7% de leur produit intérieur brut à l'aide au développement. Les gouvernements nationaux ne peuvent participer à cet investissement indispensable qu'en luttant contre la corruption et en mettant en place une fiscalité efficace. Une coopération internationale plus dynamique doit veiller à ce que les grandes entreprises et les particuliers fortunés paient des impôts là où ils gagnent de l'argent et qu'ils ne puissent plus se soustraire à l'imposition par le biais des paradis fiscaux.

Enfin, nous devons comprendre qu'une part considérable de l'investissement en faveur d'un avenir meilleur doit provenir de sources privées, telles que les entreprises, les investisseurs en capital et les fonds de pension. Par conséquent, il est primordial que les gouvernements mettent en place au sein des marchés une structure chargée de procéder à des investissements verts, les plus sûrs et les plus efficaces, non seulement pour l'humanité et le long terme, mais aussi pour les entreprises dès maintenant.

Le moment est venu de prendre des décisions de grande portée pour mettre un terme aux conflits dévastateurs et commencer à investir des montants importants dans le développement durable. Il est désormais temps d'agir. Si nous échouons, nous courons le risque immense de porter atteinte de façon inéluctable et incontrôlable à l'équilibre politique, social, écologique et climatique de notre planète. Si nous échouons, les objectifs de développement durable resteront lettre morte, car les ressources nécessaires auront été englouties dans le règlement des crises et des conflits.

Si nous ne parvenons pas à faire cesser les changements climatiques, les conséquences en seront catastrophiques. Des centaines de millions de personnes supplémentaires devront quitter leurs foyers. Sur le plan historique, les migrations ont eu d'immenses avantages

pour la communauté mondiale. Mais les migrations non maîtrisées et à grande échelle risquent de déstabiliser les sociétés et de mener à des conflits beaucoup plus dévastateurs que ceux auxquels aujourd'hui nous ne sommes pas capables de faire face de manière ordonnée et humanitaire.

Nous vivons une époque paradoxale et porteuse de transformation. Jamais auparavant une partie aussi importante de l'humanité n'a bénéficié d'aussi bonnes conditions de vie. Pourtant, jamais auparavant nous n'avons couru un risque plus élevé de bouleversement profond des conditions de vie essentielles sur notre petite planète. Alors que la majeure partie de l'humanité vit dans la paix pendant des périodes plus longues qu'auparavant dans l'histoire humaine, la folie de la guerre et de l'autodestruction s'est intensifiée au Moyen-Orient, dans certaines parties de l'Afrique et à nouveau en Europe, engendrant des catastrophes humanitaires inimaginables et davantage de réfugiés qu'à aucun autre moment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les tensions entre les principales puissances se sont accrues, de même que les investissements dans tous les types d'armements. Il existe encore de vastes arsenaux d'armes nucléaires, chimiques et biologiques, et les négociations de Genève sur le désarmement sont au point mort depuis des années.

Alors que je me trouvais à Hiroshima, il y a quatre semaines, j'ai été une fois encore confronté à l'horreur de la guerre nucléaire. Nous devons nous rappeler qu'à cet instant même, beaucoup trop d'ogives nucléaires sont en état d'alerte avancée, et que nous n'avons pas éliminé le risque de conflits nucléaires par erreur. Par conséquent, nous devons, en tout premier lieu, restaurer la confiance et réduire ce risque.

Nous devons – ici à l'ONU, dans cette même salle – déployer un effort exceptionnel pour rompre tous les cercles vicieux. Nous devons agir conformément à l'accord convenu au titre du Programme 2030 en tenant compte du lien solide existant entre le développement, la paix et la sécurité, et le respect des droits de l'homme, et nous devons prendre des mesures concrètes pour progresser dans chacun de ces domaines. Tel sera le thème central de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale et de ma présidence. J'apporterai mon ferme appui aux idées nouvelles sur la manière de renforcer la paix et la sécurité au niveau mondial, depuis le rôle des femmes dans la prévention, la médiation et le règlement des conflits, des opérations de paix des Nations Unies

jusqu'à l'architecture globale de consolidation de la paix et à la réforme du Conseil de sécurité.

J'espère sincèrement que l'ONU jouera un rôle plus efficace en matière de réconciliation et de consolidation de la paix, notamment dans les conflits où nous avons jusqu'ici échoué, et que nous progresserons dans nos efforts communs pour prévenir la radicalisation brutale et lutter contre le fléau du terrorisme.

Si les parties tiennent leurs promesses, l'accord nucléaire conclu entre l'Iran et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'Allemagne et l'Union européenne peut apporter une contribution importante à la prévention de la prolifération nucléaire.

Nous attendons avec impatience le jour où les grandes puissances et les puissances régionales uniront leurs forces pour faire cesser l'absurde et horrible effusion de sang à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie et, ce faisant, s'attaqueront aux causes profondes de la crise des réfugiés. Je suis certain que nous souhaitons tous que ce jour advienne très bientôt et que nous voulons par tous les moyens à notre disposition contribuer à une telle issue.

Je suis convaincu que les États Membres, s'appuyant sur notre grand Programme 2030, intensifieront leurs efforts pour faire des droits de l'homme une réalité pour tous, sans discrimination. Cela va des droits fondamentaux, tels qu'un accès sûr à l'alimentation, à une eau saine, à des services de santé et d'éducation de qualité et à un travail décent, aux droits civiques et politiques, tels que la liberté d'expression et d'association; cela va des droits des migrants et des peuples autochtones aux droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées. Nous devons progresser également dans nos efforts visant à renforcer la bonne gouvernance et la primauté du droit.

En tant que président de l'Assemblée générale, j'appuierai les États Membres dans leurs ambitions en matière de revitalisation et de réforme, notamment un processus nouveau et plus transparent de désignation du prochain Secrétaire général.

Ce soixante-dixième anniversaire de l'ONU doit être l'occasion unique de confirmer et de revigorer les valeurs universelles dont nous, les peuples, sommes convenus dans la Charte. Personne ne sera laissé de côté, car, comme l'auteur norvégien, Nordahl Grieg, l'a écrit : « Noble est l'humanité, riche est la Terre. Si le besoin et la faim existent, c'est qu'il y a mensonge ».

Avant de donner la parole au premier orateur de la matinée, je rappelle aux membres que la liste des orateurs pour le débat général a été établie sur la base acceptée par tous que les déclarations ne dépasseront pas 15 minutes chacune afin de permettre à tous les orateurs inscrits pour une séance de prendre la parole. Je voudrais toutefois demander aux orateurs de prononcer leurs déclarations à un rythme normal pour que les services d'interprétation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies puissent être convenablement assurés.

J'appelle aussi l'attention des membres sur la décision prise par l'Assemblée générale aux sessions précédentes selon laquelle il est vivement déconseillé d'adresser les félicitations à l'intérieur de la salle de l'Assemblée générale après qu'une déclaration a été prononcée. À cet égard, après avoir fait leurs déclarations, les orateurs sont invités à quitter la salle de l'Assemblée en passant par la salle GA-200, située derrière la tribune, avant de regagner leurs sièges. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter la même procédure pendant le débat général de la soixante-dixième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Enfin, je tiens à appeler l'attention des membres sur le fait que, pendant le débat général, des photographies officielles de tous les orateurs sont prises par le Département de l'information. Les membres qui souhaitent se procurer ces photographies sont priés de contacter la photothèque des Nations Unies.

Allocution de M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République fédérative du Brésil.

M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Rousseff (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) :

C'est un privilège pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale en cette année de célébration du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Mes premières paroles seront pour vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir été choisi pour présider l'Assemblée. Je réitère en particulier le soutien que vous apportera le Brésil dans votre volonté de prendre des mesures qui renforceront le programme de développement de l'Organisation.

Soixante-dix années se sont écoulées depuis la Conférence de San Francisco. À cette occasion, la communauté internationale a cherché à bâtir un monde fondé sur le droit international et le règlement pacifique des conflits. Depuis lors, nous avons connu des progrès et des revers. Le processus de décolonisation a évolué de façon remarquable, comme en témoigne la composition de l'Assemblée.

L'ONU a depuis élargi ses initiatives en intégrant dans le programme de développement le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et les objectifs du développement durable. En d'autres termes, l'Organisation traite de questions liées à l'environnement, à l'élimination de la pauvreté, au développement économique et social et à l'accès à des services de qualité, tandis que les questions liées à la vie urbaine, à l'égalité des sexes, aux femmes et aux enfants et au racisme se voient accorder une plus grande priorité dans le programme.

L'Organisation n'a toutefois pas connu le même succès s'agissant des défis liés à la sécurité collective, alors même qu'ils étaient à l'origine de l'Organisation et au cœur de ses préoccupations. La prolifération des conflits régionaux, dont certains peuvent être hautement destructeurs, et la propagation du terrorisme, qui tue hommes, femmes et enfants, détruit notre patrimoine commun et déplace des millions de personnes de leurs communautés établies de longue date, montrent de toute évidence que l'ONU est confrontée à un défi de taille. On ne peut rester indifférent face à des actes barbares, tels que ceux perpétrés par le soi-disant État islamique et d'autres groupes associés. Cette situation explique, dans une large mesure, la crise des réfugiés que connaît aujourd'hui l'humanité.

Une proportion importante de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui, au péril de leur vie, franchissent les eaux de la Méditerranée et arpentent péniblement les routes d'Europe, vient du Moyen-Orient

et d'Afrique du Nord, de pays dont les institutions d'État ont été démantelées à la suite d'opérations militaires contraires au droit international, ouvrant par là une brèche pour la prolifération du terrorisme. Le sentiment profond d'indignation suscité par l'image d'un enfant syrien mort sur une plage de Turquie et par les nouvelles faisant état de 71 personnes asphyxiées à l'intérieur d'un camion en Autriche doit se traduire par des actes concrets de solidarité.

Dans un monde où les marchandises, les capitaux, l'information et les idées circulent librement, il est absurde d'empêcher la libre circulation des migrants. Le Brésil est un pays d'accueil, un pays d'hospitalité qui, à l'origine, est composé de personnes venues du monde entier. Nous avons reçu des Syriens, des Haïtiens, femmes et hommes, de même que nous avons offert l'asile pendant plus d'un siècle à des millions d'Européens, d'Arabes et d'Asiatiques. Nous sommes une société ouverte. Nous accueillons des réfugiés. Nous sommes un pays multiethnique, où coexistent les différences. Nous savons parfaitement l'importance des différences, qui, au bout du compte, nous rendent plus forts, plus riches et plus divers sur les plans culturel, social et économique.

Le sombre tableau que je viens de dépeindre exige que nous réfléchissions à l'avenir de l'Organisation et que nous agissions de façon décisive et rapide. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies à même de promouvoir une paix internationale durable, d'agir avec rapidité et efficacité aux situations de crise, aux conflits régionaux et locaux, de réagir aux crimes commis contre l'humanité. On ne peut retarder davantage, par exemple, la création d'un État palestinien coexistant de façon pacifique et harmonieuse avec Israël. De même, l'extension des colonies de peuplement dans les territoires occupés n'est pas acceptable.

Afin de redonner à l'ONU le rôle central qui lui revient de droit, une réforme d'ensemble de ses structures doit être entreprise. Le Conseil de sécurité doit être élargi tant en ce qui concerne les membres permanents que les membres non permanents, afin qu'il soit plus représentatif, légitime et efficace. La plupart des États Membres ne souhaitent pas qu'une décision sur ce sujet soit retardée indéfiniment. Nous espérons que la présente session restera dans l'histoire comme un tournant dans l'évolution de l'ONU et qu'elle aboutira à des résultats concrets s'agissant du long processus de réforme de l'Organisation, jusqu'ici peu concluant.

Dans notre région du monde, où règnent la paix et la sécurité, nous nous félicitons du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, qui met fin à un différend remontant à la guerre froide. Nous espérons que ce processus s'achèvera par la levée de l'embargo actuellement imposé à Cuba. Nous saluons également l'accord récemment conclu avec l'Iran, qui permettra à ce pays de développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et qui fait renaître un espoir de paix pour toute une région. Les pays du groupe BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – ont mis sur pied une nouvelle banque de développement, qui permettra de développer les échanges commerciaux et l'investissement et qui nous aidera également à atteindre les objectifs de développement durable.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) décrit l'avenir que nous voulons. Les 17 objectifs de développement durable réaffirment les éléments fondamentaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à savoir qu'il est possible de croître, d'intégrer, de préserver et de protéger. Ils fixent des cibles universelles et soulignent la nécessité d'une coopération entre les peuples et d'une voie commune pour l'humanité. Le Programme 2030 exige une solidarité mondiale, la détermination de chacun d'entre nous et l'engagement de lutter contre les changements climatiques, de vaincre l'extrême pauvreté et d'offrir des possibilités à tous.

À Paris, en décembre prochain, nous devons renforcer la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en veillant à la mise en œuvre de ses dispositions et au respect de ses principes. Les engagements que nous prendrons à Paris devront être ambitieux par leur portée et leur nature et prévoir un appui financier et technologique aux pays en développement et aux petits États insulaires, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées.

Le Brésil déploie des efforts considérables pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre sans compromettre son développement. Nous continuons à diversifier les sources renouvelables dans notre bouquet énergétique, qui est l'un des plus propres du monde. Nous investissons également, actuellement, dans l'agriculture à faibles émissions de carbone. Nous avons réduit de 82 % la déforestation dans la région amazonienne. Nous continuerons d'être portés par un sentiment d'ambition. Dans cet esprit, j'ai annoncé hier, à l'Organisation des Nations Unies, la contribution nationale du Brésil, à

savoir la réduction de 43 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, avec 2005 comme année de référence. Pendant cette période, le Brésil entend mettre un terme à la déforestation illégale, reboiser 12 millions d'hectares, remettre en état 15 millions d'hectares de pâturages dégradés et créer 5 millions d'hectares de culture agricole et de zones d'élevage et forestières.

Dans un monde où la part des énergies renouvelables ne représente que 13 % du bouquet énergétique mondial, nous entendons faire en sorte que les sources d'énergie renouvelables représentent 45 % de notre bouquet énergétique intérieur. À cette fin, nous veillerons à ce que l'énergie hydroélectrique représente 66 % de notre production d'électricité et que les énergies renouvelables – énergie éolienne, énergie solaire et sources de biomasse – représentent 23 % de la production d'énergie électrique. Nous visons également une augmentation de 10 % de notre taux d'efficacité énergétique et comptons sur la production d'éthanol et d'autres sources de biomasse dérivées de la canne à sucre pour fournir 16 % de notre bouquet énergétique total. Le Brésil contribue ainsi efficacement aux efforts mondiaux visant à appliquer les recommandations du Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques, qui a fixé une limite maximale de 2°C pour l'augmentation des températures au siècle actuel.

Nous sommes l'un des rares pays en développement à avoir fixé un objectif précis en termes de réduction des émissions. Notre contribution au niveau national comprend des mesures visant à renforcer la résilience environnementale et réduire les risques liés aux conséquences néfastes des changements climatiques pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, en mettant l'accent sur les questions liées à l'égalité des sexes, aux droits des travailleurs et aux droits des populations autochtones, aux anciens esclaves noirs et aux communautés traditionnelles.

Nous rappelons l'importance de la coopération Sud-Sud dans les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques. J'aimerais insister sur le fait que, depuis 2003, des politiques sociales et de transfert de revenus ont permis de sortir 36 millions de personnes de l'extrême pauvreté. Depuis l'année dernière, le Brésil ne figure plus officiellement sur la carte de la faim dans le monde. Cela témoigne de l'efficacité de notre politique « Faim Zéro », qui est devenue l'objectif de développement durable 2.

Dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, il importe de garantir aux

travailleurs des conditions de travail dignes et décentes. Le développement durable exige que nous nous engageons à promouvoir le travail décent, la création d'emplois de qualité et de véritables chances pour tous.

Nos efforts pour éliminer la pauvreté et promouvoir le développement doivent être collectifs et de portée mondiale. Dans mon pays, nous savons toutefois que mettre fin à l'extrême pauvreté n'est que le début d'un long voyage marqué par de nouveaux acquis. Pendant six ans, nous nous sommes employés à faire en sorte que notre économie et notre société échappent aux incidences de la crise mondiale, qui a débuté en 2008 dans le monde développé. Durant ces six années, nous avons adopté une panoplie complète de mesures – baisse des impôts, élargissement du crédit, renforcement de l'investissement et relance de la consommation des ménages. Nous avons augmenté l'offre d'emplois et le niveau des salaires pendant cette période. Aujourd'hui, pour des raisons de contraintes fiscales intérieures et de conditions extérieures, cet effort est arrivé à son terme. Le lent redressement de l'économie mondiale et la fin du « supercycle des matières premières » ont eu une incidence négative sur notre croissance économique. La dévaluation de la monnaie et les pressions imposées par la récession ont entraîné un regain d'inflation et une diminution importante des recettes fiscales, ce qui a conduit à des restrictions au niveau des finances publiques.

Le Brésil ne connaît cependant pas de problèmes structurels graves. Les problèmes que nous rencontrons se limitent aux circonstances présentes. Afin de remédier à cette situation, nous sommes en train de rééquilibrer notre budget et avons sensiblement réduit nos dépenses publiques, y compris nos investissements. Nous avons réaligné les prix. Nous prenons des mesures pour réduire les dépenses de façon permanente. Nous avons proposé des coupes drastiques dans les dépenses et nous redéfinissons nos sources de revenus. Toutes ces initiatives visent à réorganiser le cadre fiscal, réduire l'inflation, consolider la stabilité macroéconomique, restaurer la confiance dans l'économie et permettre la reprise de la croissance économique avec une répartition des revenus.

L'économie brésilienne est aujourd'hui plus forte, plus solide et plus résiliente qu'il y a quelques années. Nous sommes en mesure de surmonter les difficultés actuelles et de progresser sur la voie du développement. Nous nous trouvons dans une phase de transition vers un autre cycle d'expansion économique, qui sera plus

profond, plus solide et plus durable. Outre les mesures de rééquilibrage fiscal et financier et d'incitation en faveur des exportations, nous avons également pris des mesures destinées à encourager l'investissement dans les infrastructures et l'énergie.

Au Brésil, le processus d'inclusion sociale n'a pas été interrompu. Nous espérons que la maîtrise de l'inflation et le retour de la croissance économique et de l'offre de crédit permettront de relancer davantage la consommation des ménages. Telle est la base d'un nouveau cycle de développement, qui repose sur une augmentation de la productivité, des possibilités d'investissement pour les entreprises et des débouchés sur le marché de l'emploi pour les citoyens.

Nous devons ces réalisations obtenues au fil des ans à une démocratie solide et renforcée. Grâce à la mise en place d'un cadre juridique efficace et d'institutions démocratiques vigoureuses, le fonctionnement de l'État fait l'objet d'un examen précis et impartial par les organes judiciaires et gouvernementaux chargés d'investir, d'évaluer et de sanctionner toute faute commise.

Le Gouvernement brésilien et la société brésilienne ne tolèrent pas la corruption. La démocratie brésilienne est plus forte lorsque les autorités reconnaissent les limites imposées par la loi comme leurs propres limites. Les Brésiliens veulent un pays dans lequel la loi représente la limite. Nombre d'entre nous se sont battus pour cela, notamment lorsque les lois et les droits étaient bafoués par la dictature militaire. Nous voulons un pays dans lequel les autorités de l'État aient un comportement rigoureux conforme à leurs obligations, sans jamais tomber dans l'excès; un pays dans lequel les juges travaillent en toute liberté et en toute impartialité, sans subir de pressions de quelque nature que ce soit, et soient à l'abri des passions politiques, sans jamais remettre en cause la présomption d'innocence de tout citoyen.

Nous voulons un pays dans lequel le débat d'idées se déroule dans un climat civilisé et respectueux. Nous voulons un pays dans lequel la liberté de la presse constitue l'une des pierres angulaires de la liberté de parole et de l'expression d'opinions différentes, autant de droits qui appartiennent à tous les Brésiliens. Des sanctions pénales doivent être appliquées contre tous ceux qui commettent des actes illicites, en tenant compte de la nécessité de respecter le principe d'une procédure équitable. Tels sont les fondements de notre démocratie. À ce propos, j'aimerais citer cette phrase de

mon ami José Mujica, ancien Président de l'Uruguay : « La démocratie n'est pas parfaite, car nous ne sommes pas parfaits. Nous devons cependant la défendre afin de l'améliorer et ne pas la contester ». Je tiens à dire clairement que le Brésil poursuivra sur la voie de la démocratie et ne renoncera jamais aux réalisations pour lesquelles il a tant combattu.

J'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte pour réitérer que le Brésil est prêt à accueillir les citoyens du monde entier à bras ouverts à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de l'été 2016, qui auront lieu à Rio de Janeiro. Nous serons heureux d'accueillir tout le monde. Ces Jeux offriront une chance unique de promouvoir le sport en tant qu'instrument de paix, d'intégration sociale et de tolérance dans la lutte contre la discrimination raciale, ethnique et fondée sur le genre. Ces Jeux seront aussi l'occasion de promouvoir les droits et l'intégration des personnes handicapées, une des priorités principales de mon gouvernement.

Un dernier point pour signaler qu'il y a quelques jours, ici même au Siège de l'ONU, la peinture murale, intitulée « Guerre et Paix », de l'artiste brésilien Candido Portinari, offerte à l'Organisation des Nations Unies par le Gouvernement de mon pays en 1957, vient d'être présentée à nouveau au public. Cette œuvre d'art dénonce la violence et la pauvreté et exhorte les peuples du monde à faire preuve de compréhension et de tolérance. Elle symbolise la responsabilité suprême de l'ONU, à savoir : prévenir les conflits armés, promouvoir la paix et la justice sociale et éliminer la faim et la pauvreté. Portinari a souvent déclaré : « Il n'est pas de grande œuvre d'art à laquelle les gens ne puissent s'identifier ». Le message de cette peinture murale est aussi essentiel que brûlant d'actualité. Cette peinture fait référence non seulement aux victimes de la guerre, mais aussi aux réfugiés qui risquent leur vie sur de fragiles embarcations pour traverser la Méditerranée et à tous les anonymes qui se tournent vers l'ONU pour obtenir protection, paix et bien-être.

Nous formons le vœu qu'en pénétrant à l'intérieur de l'ONU et en découvrant ces peintures murales situées dans l'entrée, nous puissions entendre la voix des peuples que nous représentons et œuvrer sans relâche pour faire en sorte que leurs appels à la paix et au progrès soient entendus. Car tels furent les idéaux qui présidèrent, il y a 70 ans, à la création de l'Organisation des Nations Unies, réalisation majeure de l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente

de la République fédérative du Brésil de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis d'Amérique.

M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obama (*parle en anglais*) : Soixante-dix ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, il convient de réfléchir à ce que les membres de cette instance, travaillant ensemble, ont permis de réaliser. Sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale, après avoir constaté le pouvoir inimaginable de l'ère atomique, les États-Unis ont coopéré avec de nombreuses nations représentées dans cette Assemblée afin de prévenir une troisième guerre mondiale, en nouant des alliances avec d'anciens adversaires, en appuyant la naissance régulière de démocraties solides, responsables à l'égard de leur peuple et non pas d'une puissance étrangère, et en construisant un système international qui impose un tribut à ceux qui choisissent le conflit à la coopération, un ordre qui reconnaît la dignité et l'égale valeur de tous les peuples.

Telle a été notre tâche au cours de ces sept décennies. Tel est l'idéal que cette instance a poursuivi du mieux qu'elle a pu. Bien sûr, à de trop nombreuses reprises, nous avons été, collectivement, en deçà de ces idéaux. Au cours de ces 70 années, de terribles conflits ont causé d'immenses pertes humaines. Mais nous avons continué de progresser, à pas lents mais réguliers, vers un système fondé sur des règles et des normes internationales qui soient meilleures, plus solides et plus cohérentes.

C'est cet ordre international qui a permis des avancées sans précédent en matière de liberté humaine

et de prospérité. C'est cette entreprise collective qui a permis la mise en place d'une coopération diplomatique entre les grandes puissances du monde et renforcé une économie mondiale qui a arraché plus d'un milliard d'individus à la pauvreté. Ce sont ces principes internationaux qui ont permis d'empêcher que des pays plus grands imposent leur volonté à des pays plus petits et fait progresser la démocratie, le développement et les libertés individuelles sur tous les continents.

Ces progrès sont bien réels. On peut compter le nombre de vies sauvées, d'accords scellés, de maladies vaincues et de personnes nourries. Et pourtant nous nous réunissons aujourd'hui en sachant que la voie menant au progrès humain n'est jamais droite, que notre travail est loin d'être achevé et que de dangereux courants risquent de nous faire retomber dans un monde plus sombre, plus chaotique.

Nous assistons aujourd'hui à la chute d'hommes forts et d'États fragiles, ce qui alimente les conflits et contraint des hommes, des femmes et des enfants innocents à traverser des frontières à une échelle sans précédent. Des réseaux de terreur ont brutalement rempli le vide ainsi laissé. Les technologies qui autonomisent les personnes sont désormais exploitées par ceux qui propagent la désinformation, répriment la dissidence ou radicalisent notre jeunesse. Les flux mondiaux de capitaux ont favorisé la croissance et l'investissement, mais ils ont augmenté aussi le risque de contagion, affaibli le pouvoir de négociation des travailleurs et accru les inégalités.

Comment devons-nous réagir face à ces menaces? Certains prétendent que les idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies sont irréalisables ou dépassés, qu'ils sont un legs de la période de l'après-guerre qui ne serait plus adapté à la nôtre. Ils plaident en fait pour un retour aux règles qui se sont appliquées pendant la majeure partie de l'histoire humaine et qui ont précédé cette institution – la croyance selon laquelle le pouvoir est un jeu à somme nulle, que la force fait la loi, que les États forts doivent imposer leur volonté aux plus faibles, que les droits des individus ne comptent pas et que dans une période de changement rapide, l'ordre doit être imposé par la force.

Partant de là, nous voyons de grandes puissances recourir à des moyens qui contreviennent au droit international. Nous assistons à une érosion des principes démocratiques et des droits de l'homme qui sont indispensables à la mission de cette institution. L'information est strictement contrôlée et l'espace de la

société civile est restreint. On nous dit qu'un tel recul est nécessaire pour vaincre le désordre, qu'il n'existe pas d'autre moyen d'éliminer le terrorisme ou d'empêcher l'ingérence étrangère. Conformément à cette logique, nous devrions appuyer des tyrans comme Bachar el-Assad, qui largue des barils d'explosifs pour massacrer des enfants sans défense, au motif qu'un autre scénario serait pire.

Ce scepticisme croissant à l'égard de notre ordre international se vérifie également dans les démocraties les plus avancées. Nous observons une polarisation plus marquée, des situations d'impasse plus fréquentes, avec des mouvements d'extrême droite et parfois d'extrême gauche, qui réclament l'arrêt des échanges commerciaux qui nous unissent aux autres nations ou qui appellent à la construction de murs pour refouler les migrants. Plus inquiétant encore, nous voyons la peur des gens ordinaires que l'on exploite par des appels au sectarisme, au tribalisme, au racisme ou à l'antisémitisme, des appels à un passé glorieux ayant existé avant que le corps politique ne soit infecté par ceux qui sont différents ou qui célèbrent Dieu de manière différente – la politique du « nous contre eux ».

Les États-Unis ne sont pas à l'abri de ces menaces. Bien que notre économie renoue avec la croissance et que la majeure partie de nos troupes soit rentrée d'Iraq et d'Afghanistan, nous voyons apparaître dans les débats sur le rôle de l'Amérique dans le monde une notion de puissance qui est définie par opposition aux ennemis d'hier, perçus comme des adversaires – une Chine montante, une Russie naissante, un Iran révolutionnaire ou un islam incompatible avec la paix. Nous entendons dire que la seule puissance qui compte pour les États-Unis est celle qui s'exprime au travers d'un discours belliqueux mettant en valeur la puissance militaire, et que cette coopération et cette diplomatie ne fonctionneront pas.

En tant que Président des États-Unis, je suis attentif aux dangers qui nous menacent. Ils font partie de mon quotidien. Je dirige l'armée la plus puissante qu'ait jamais connue le monde, et je n'hésiterai jamais à protéger mon pays ou nos alliés, de façon unilatérale et par la force s'il le faut. Mais je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée avec la profonde conviction que nous, les nations du monde, ne pouvons revenir aux anciennes formes de conflit ou de coercition. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Nous vivons dans un monde ouvert, dans lequel nous avons tous une part dans le succès de l'autre.

Nous ne pouvons pas refuser cette puissance d'ouverture. Aucune nation, ici, à l'Assemblée, ne peut s'isoler face à la menace du terrorisme, au risque de contagion financière, aux flux migratoires ou au danger de réchauffement de la planète. Le désordre auquel nous assistons ne résulte pas seulement de la compétition entre les nations ou d'une quelconque idéologie. Si nous ne parvenons pas à travailler ensemble de façon plus efficace, nous en subissons tous les conséquences.

Cela vaut aussi pour les États-Unis. Aussi puissante soit notre armée, aussi forte soit notre économie, nous savons que les États-Unis ne peuvent régler seuls les problèmes du monde. En Iraq, les États-Unis ont appris une dure leçon, à savoir que même avec des centaines de milliers de troupes courageuses et efficaces et des milliards de dollars du Trésor, ils ne sont pas parvenus à imposer la stabilité à un pays étranger. Si nous ne travaillons pas avec d'autres nations conformément aux normes, règles et principes internationaux qui garantissent la légitimité de nos efforts, nous échouons. Et si nous ne travaillons pas ensemble pour faire échec aux idées qui poussent au conflit les différentes communautés dans un pays comme l'Iraq, tout ordre que nos militaires peuvent imposer ne sera que provisoire.

De même que la force ne peut à elle seule imposer l'ordre au niveau international, j'ai la profonde conviction que la répression ne peut forger la cohésion sociale dont les nations ont besoin pour réussir. L'histoire des deux dernières décennies montre que dans le monde d'aujourd'hui, les dictatures sont instables. Les hommes forts d'aujourd'hui suscitent les révolutions de demain. On peut emprisonner les opposants, on ne peut pas emprisonner les idées. On peut essayer de contrôler l'accès à l'information, on ne peut pas faire d'un mensonge une vérité. Ce n'est pas une conspiration d'organisations non gouvernementales appuyées par les États-Unis qui dénonce la corruption et suscite les attentes des gens du monde entier, ce sont les technologies, les réseaux sociaux et le souhait irrésistible des peuples du monde entier de choisir eux-mêmes la façon dont ils seront gouvernés.

Je crois en effet que dans le monde d'aujourd'hui, la force ne se mesure plus au contrôle d'un territoire. La prospérité durable ne découle pas seulement de la capacité d'avoir accès aux matières premières et de les extraire. La force des nations dépend du succès de leur peuple – leur savoir, leur esprit d'innovation, leur imagination, leur créativité, leur énergie et leurs

atouts – lesquels, en retour, dépendent des droits individuels, de la bonne gouvernance et de la sécurité personnelle. La répression interne et l'agression extérieure sont les symptômes d'une incapacité d'offrir de telles bases.

Les politiques et la solidarité qui se fondent sur la diabolisation des autres, qui mènent au sectarisme religieux, au tribalisme primaire ou au chauvinisme, peuvent parfois ressembler à de la force dans l'instant présent, mais elles montrent tôt ou tard leur faiblesse. Et l'histoire nous enseigne que les forces obscures libérées par ce type de politiques réduisent à coup sûr notre sécurité à tous. Notre monde en a déjà fait l'expérience. Il n'y a rien de positif à attendre d'un retour en arrière.

Je crois au contraire que nous devons aller de l'avant dans la quête de nos idéaux, ne pas y renoncer en cette période critique. Nous devons donner corps à nos plus grands espoirs, et non à nos craintes les plus profondes. Cette institution a été créée parce que les hommes et les femmes qui nous ont précédés ont été suffisamment clairvoyants pour comprendre que nos nations sont plus sûres lorsque nous respectons les règles et les normes fondamentales et que nous recherchons la voie de la coopération et non celle du conflit. Et c'est aux nations fortes qu'incombe, par-dessus tout, la responsabilité de défendre cet ordre international.

J'aimerais donner un exemple concret. Après ma prise de fonctions, j'ai indiqué clairement que l'une des principales réalisations de l'ONU – le régime de non-prolifération nucléaire – était en danger du fait de la violation par l'Iran du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Partant, le Conseil de sécurité a renforcé les sanctions contre le Gouvernement iranien, et de nombreuses nations se sont jointes à nous pour les mettre en œuvre. Ensemble, nous avons montré que les lois et les accords ont un sens. Mais nous avons aussi compris que les sanctions n'avaient pas pour seul objectif de punir l'Iran. Notre objectif était de voir si l'Iran pouvait changer de cap, accepter les contraintes et permettre au monde de vérifier si son programme nucléaire était pacifique. Pendant deux ans, les États-Unis et nos partenaires, y compris la Russie et la Chine, ont fait preuve de solidarité durant de difficiles négociations. Le résultat en est un accord durable et global qui empêche l'Iran de se doter de l'arme nucléaire tout en lui permettant d'avoir accès à l'énergie à des fins pacifiques. Si cet accord est pleinement mis en œuvre, l'interdiction des armes nucléaires sera renforcée, une guerre potentielle sera évitée et notre monde sera plus

sûr. Telle est la force du système international lorsqu'il fonctionne comme il convient.

Cette même fidélité à l'égard de l'ordre international guide nos réponses aux autres défis que nous lance le monde. Prenons l'annexion de la Crimée par la Russie et l'agression de l'est de l'Ukraine. L'Amérique a peu d'intérêts économiques en Ukraine, et nous connaissons la profondeur des liens historiques complexes qui relient la Russie et l'Ukraine. Mais nous ne pouvons rester inertes lorsque la souveraineté et l'intégrité territoriale d'une nation sont l'objet d'une violation flagrante. Si ce qui s'est produit en Ukraine est sans conséquence, cela peut se produire dans n'importe laquelle des nations représentées, ici, aujourd'hui. Telle est la base des sanctions imposées à la Russie par les États-Unis et leurs partenaires. Il ne s'agit en aucune façon d'une volonté de revenir à la guerre froide.

Aujourd'hui, en Russie, les médias contrôlés par l'État peuvent décrire ces événements comme l'exemple d'une Russie renaissante – un point de vue d'ailleurs partagé par de nombreux politiciens et commentateurs aux États-Unis qui se sont toujours montrés sceptiques à l'égard de la Russie et qui semblent convaincus qu'une nouvelle guerre froide est devant nous. Mais regardons les faits. Le peuple ukrainien souhaite plus que jamais s'associer à l'Europe plutôt qu'à la Russie. Les sanctions ont entraîné une fuite des capitaux, une contraction de l'économie, la chute du rouble et l'émigration de Russes d'un bon niveau d'éducation.

Imaginons, au contraire, ce qu'il serait advenu si la Russie s'était engagée dans une véritable diplomatie et avait coopéré avec l'Ukraine et la communauté internationale pour garantir la protection de ses intérêts. Cela aurait été préférable pour l'Ukraine, mais aussi pour la Russie et pour le monde, et c'est pourquoi nous insistons pour que cette crise soit résolue d'une façon qui permette à une Ukraine souveraine et démocratique de décider de son avenir et de contrôler son territoire. Ce n'est pas parce que nous voulons isoler la Russie – nous ne le voulons pas – mais parce que nous voulons une Russie forte qui coopère avec nous au renforcement de l'ensemble du système international.

De même, en mer de Chine méridionale, les États-Unis ne revendiquent aucun territoire dans cette région. Nous n'avons pas de revendications. Mais comme toute nation représentée ici, nous nous devons de défendre les principes fondamentaux de la liberté de navigation, de la liberté du commerce, et du règlement des différends par la voie du droit international, et non

par la force. Aussi allons-nous défendre ces principes, tout en encourageant la Chine et d'autres requérants à régler leurs différends de façon pacifique. Je dis cela tout en reconnaissant que la diplomatie est complexe, que ses résultats sont parfois décevants et qu'elle est rarement populaire sur le plan politique. Mais je crois que les dirigeants des grandes nations ont en particulier l'obligation de prendre ce risque, précisément parce qu'ils sont suffisamment forts pour protéger leurs intérêts lorsque la diplomatie échoue.

Je crois aussi que pour progresser dans cette ère nouvelle, nous devons être suffisamment forts pour admettre que ce que nous faisons ne marche pas. Pendant 50 ans, les États-Unis ont mené une politique à l'égard de Cuba qui n'a pas permis d'améliorer la vie du peuple cubain. Nous avons changé cela. Nous continuons d'avoir des divergences avec le Gouvernement cubain. Nous continuerons à défendre les droits de l'homme. Mais nous abordons ces questions par la voie des relations diplomatiques, d'un resserrement de nos liens commerciaux, de nos liens de peuple à peuple. Alors que ces contacts ont déjà permis de progresser, je suis convaincu que notre congrès lèvera à terme un embargo qui n'a plus lieu d'être. La vie à Cuba ne changera pas du jour au lendemain, mais je suis convaincu que l'ouverture, et non la coercition, appuiera les réformes et améliorera la vie de la population cubaine, car elle y a droit, de même que je suis convaincu que Cuba réussira s'il continue de coopérer avec les autres nations.

S'il est dans l'intérêt des grandes puissances de respecter les normes internationales, cela est encore plus vrai pour le reste de la communauté des nations. Examinons la situation dans le monde. De Singapour à la Colombie et au Sénégal, les faits montrent que les nations réussissent lorsqu'elles recherchent la paix et la prospérité pour tous, à l'intérieur de leurs frontières, et lorsqu'elles travaillent en coopération avec les autres pays au-delà de ces frontières.

Cette voie est désormais possible pour une nation comme l'Iran, qui, en ce moment, continue de déployer ses sbires pour défendre ses intérêts. Cette démarche pourrait lui donner davantage de poids dans les différends qui l'opposent à ses voisins, mais elle ne fait qu'alimenter les conflits sectaires qui mettent en péril toute une région et excluent l'Iran d'un avenir promis aux échanges et au commerce. Le peuple iranien peut être fier de son histoire et de son potentiel exceptionnel. Mais crier « Mort à l'Amérique » ne crée pas d'emplois ni ne rend l'Iran plus sûr. Si l'Iran choisit une voie

différente, ce choix sera bénéfique pour la sécurité de la région, bénéfique pour le peuple iranien, bénéfique pour le monde.

Bien sûr, partout dans le monde, nous continuerons d'être confrontés à des nations qui rejettent ces leçons de l'histoire – des lieux où les guerres civiles, les différends frontaliers et les guerres sectaires ont pour conséquence des enclaves terroristes et des catastrophes humanitaires. Là où l'ordre s'est totalement effondré, nous devons agir, mais nous serons plus forts si nous agissons ensemble.

Les États-Unis prendront toujours leur part de ces efforts. Nous le ferons en nous inspirant des leçons du passé, non seulement des leçons de la guerre en Iraq, mais aussi de l'exemple de la Libye, où nous nous sommes joints à une coalition internationale, conformément à un mandat de l'ONU, pour empêcher un massacre. Bien qu'elle ait permis au peuple libyen de mettre fin au règne d'un tyran, notre coalition aurait pu et aurait dû faire davantage pour combler le vide laissé derrière elle. Nous sommes reconnaissants aux Nations Unies de leurs efforts pour mettre en place un Gouvernement d'unité. Nous apporterons notre aide à tout Gouvernement libyen légitime œuvrant au rassemblement du pays.

Nous devons prendre conscience également de la nécessité de travailler plus efficacement dans l'avenir, en tant que communauté internationale, pour renforcer les capacités des États qui connaissent une situation de détresse avant qu'ils ne s'effondrent. C'est la raison pour laquelle nous devons célébrer le fait que, plus tard dans la journée, les États-Unis se joindront à plus de 50 pays pour mobiliser de nouvelles capacités – infanterie, renseignement, hélicoptères, hôpitaux et des dizaines de milliers de troupes – pour renforcer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Ces nouvelles capacités peuvent empêcher des massacres de masse et garantir que les accords de paix soient bien plus que des mots couchés sur un papier. Mais nous devons le faire ensemble. Ensemble, nous devons renforcer nos capacités collectives afin de rétablir la sécurité là où l'ordre a disparu et venir en aide à ceux qui aspirent à une paix juste et durable.

Nulle part ailleurs notre engagement n'a été autant mis à l'épreuve qu'en Syrie. Lorsqu'un dictateur massacre des dizaines de milliers de ses citoyens, il ne s'agit pas simplement d'une question d'affaires intérieures d'une nation. Lorsque la souffrance humaine atteint un tel niveau, chacun d'entre nous en est bouleversé. De la

même façon, lorsqu'un groupe terroriste décapite des captifs, massacre des innocents et réduit des femmes à l'esclavage, il ne s'agit pas simplement d'un problème de sécurité nationale. C'est l'humanité tout entière qui est attaquée.

Je l'ai dit et je le répète : il ne saurait être question de tolérer une secte apocalyptique comme l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), et les États-Unis n'ont aucun scrupule à utiliser leurs forces militaires, dans le cadre d'une vaste coalition, pour les pourchasser. Nous sommes résolus à faire en sorte qu'il n'y ait jamais de lieu sûr pour les terroristes qui commettent de tels crimes. Pendant plus d'une décennie de traque sans relâche d'Al-Qaida, nous avons démontré que nous ne céderons jamais face aux extrémistes.

La puissance militaire est certes nécessaire, mais elle est insuffisante pour régler la situation en Syrie. Il n'y aura de stabilité durable que lorsque le peuple syrien parviendra à un accord lui permettant de vivre dans l'unité et de façon pacifique. Les États-Unis sont prêts à travailler avec tout le monde, y compris avec la Russie et l'Iran, pour régler ce conflit. Mais force est d'admettre qu'après tant de sang et de massacres, on ne pourra revenir à la situation qui prévalait avant la guerre.

Rappelons-nous comment on en est arrivé là. Assad a réagi aux manifestations pacifiques par une escalade de la répression et des meurtres, lesquels, en retour, ont créé un climat propice au conflit actuel. Aussi, Assad et ses alliés ne sont simplement pas capables d'apaiser une population qui, dans sa grande majorité, a été la victime d'armes chimiques et de bombardements aveugles. Certes, le réalisme impose qu'un compromis soit trouvé pour mettre un terme aux combats et éradiquer l'EIIL. Mais le réalisme exige aussi une transition ordonnée sans Assad et avec un nouveau leader, et la mise en place d'un gouvernement d'ouverture qui reconnaisse la nécessité de mettre fin au chaos afin que le peuple syrien puisse se reconstruire.

Nous savons que l'EIIL, qui est né du chaos en Iraq et en Syrie, dépend pour sa survie d'une guerre permanente, mais nous savons aussi qu'il attire de nouveaux adeptes grâce à une idéologie toxique. Une partie de notre travail, ensemble, consiste à rejeter cet extrémisme qui contamine tant de nos jeunes. Une partie de cet effort doit passer par le rejet constant par les musulmans de ceux qui détournent l'islam, prêchent l'intolérance et encouragent la violence. Il doit impliquer

aussi un rejet par les non-musulmans de cette ignorance qui met sur un pied d'égalité islam et terreur.

Ce travail prendra du temps. Il n'existe pas de réponses faciles concernant la Syrie, et il n'existe pas de réponses simples aux changements qui se produisent dans une grande partie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Mais tant de familles ont besoin d'aide immédiatement. Elles ne peuvent plus attendre. C'est la raison pour laquelle les États-Unis augmentent le nombre de réfugiés qu'ils accueillent à leurs frontières. C'est la raison pour laquelle nous continuerons d'être le plus gros donateur d'aide en faveur de ces réfugiés. Aujourd'hui, nous déployons de nouveaux efforts pour faire en sorte que notre peuple et nos entreprises, nos universités et nos organisations non gouvernementales puissent apporter également leur aide, car notre nation d'immigrants se retrouve dans la souffrance de ces familles.

Bien sûr, dans les anciens modes de pensée, le sort des démunis, le sort des réfugiés, le sort des exclus ne comptait pas. Ils étaient en marge des préoccupations du monde. Aujourd'hui, nos préoccupations à l'égard de ces personnes ne sont pas dictées seulement par notre conscience, elles doivent l'être aussi par un intérêt bien compris. Aider les personnes qui ont été exclues de notre monde ne relève pas de la simple charité, il s'agit d'une question de sécurité collective. Cette institution n'a pas pour seul objectif d'éviter les conflits, elle vise aussi à galvaniser l'action collective qui permet d'améliorer la vie sur cette planète.

Les engagements que nous avons pris à l'égard des objectifs de développement durable vont dans ce sens. Je crois que le capitalisme a été le plus grand créateur de richesses et de possibilités qu'ait jamais connu le monde. Mais, des grandes villes jusqu'aux villages ruraux partout dans le monde, nous savons tous que cette prospérité est malheureusement encore hors de portée pour beaucoup. Comme S. S. le pape François nous l'a rappelé, nous sommes plus forts lorsque nous protégeons les plus faibles, lorsque nous les considérons comme égaux dans la dignité à nous-mêmes, à nos fils et à nos filles.

Nous pouvons faire reculer les maladies évitables et mettre fin au fléau du VIH/sida. Nous pouvons éliminer les pandémies qui ne connaissent pas de frontières. Cela ne fait peut-être pas la une des télévisions, mais comme nous l'avons montré en jugulant l'épidémie d'Ebola, cette tâche peut sauver plus de vies que tout autre projet. Ensemble, nous pouvons éliminer l'extrême

pauvreté et supprimer ce qui compromet nos chances. Mais cela exige l'engagement sans faille de nos peuples afin que les agriculteurs puissent nourrir davantage de monde, que les entrepreneurs puissent créer leur affaire sans devoir verser de pot-de-vin, que les jeunes aient les compétences nécessaires pour réussir dans cette économie moderne, fondée sur les connaissances.

Nous pouvons promouvoir un commerce qui réponde aux normes les plus élevées, et c'est ce que nous faisons au travers du Partenariat transpacifique, un accord commercial qui représente près de 40 % de l'économie mondiale, un accord qui créera des marchés tout en préservant les droits des travailleurs et en protégeant l'environnement qui permet au développement d'être durable.

Nous pouvons lutter contre la pollution que nous avons nous-mêmes causée et aider les économies à tirer les personnes de la pauvreté sans condamner nos enfants aux ravages d'un réchauffement climatique continu. La même inventivité qui a produit l'ère industrielle et l'ère informatique nous permet d'exploiter le potentiel de l'énergie propre. Aucun pays ne peut échapper aux ravages des changements climatiques. Et il n'est pas d'expression plus forte de l'autorité que de privilégier les générations futures. Les États-Unis travailleront avec toutes les nations qui sont animées de la volonté de contribuer à cette tâche pour que lorsque nous serons réunis à Paris nous puissions affronter avec détermination ce défi.

Enfin, en ce qui concerne notre vision de l'avenir de l'Assemblée, ma conviction qu'il faut avancer plutôt que reculer nous fait obligation de défendre les principes démocratiques qui permettent à nos sociétés de réussir. Partons de ce simple postulat. Les catastrophes, comme celle à laquelle nous assistons en Syrie, ne se produisent pas dans les pays où existe une véritable démocratie, où sont respectées les valeurs universelles que cette institution est censée défendre.

Les démocraties peuvent revêtir des formes distinctes selon les régions du monde. L'idée même d'un peuple qui se gouvernerait lui-même dépend de l'aptitude de son gouvernement à laisser ce peuple exprimer sa propre culture, à nulle autre pareille, sa propre histoire, sa propre expérience. Mais certaines vérités universelles vont de soi. Personne ne souhaite être emprisonné pour la pratique pacifique de son culte. Aucune femme ne doit jamais être maltraitée en toute impunité, aucune fille ne doit être empêchée d'aller à l'école. Il doit être possible d'adresser des requêtes de

façon pacifique à ceux qui sont au pouvoir sans avoir à craindre des lois arbitraires. Ces idées ne s'appliquent pas à un pays seulement ou à une seule culture. Elles sont essentielles au progrès humain. Elles constituent la pierre angulaire de cette institution.

Dans de nombreuses régions du monde un point de vue différent s'exprime :- la croyance qu'un pouvoir fort ne saurait tolérer aucune contestation. J'entends cet argument non seulement chez mes adversaires en Amérique, mais aussi, en privé, de la part de certains de mes amis. Je ne suis pas d'accord. J'estime qu'un gouvernement qui étouffe la contestation pacifique n'est pas un gouvernement fort. Il montre sa faiblesse, il montre sa peur.

L'histoire enseigne que les régimes qui craignent leurs propres concitoyens finissent toujours par s'effondrer, alors que les institutions solides reposant sur le consentement des administrés durent plus longtemps que la vie d'un simple individu. C'est la raison pour laquelle nos dirigeants les plus puissants, de George Washington à Nelson Mandela, ont mis en avant la nécessité d'établir des institutions démocratiques solides plutôt que de céder à la soif effrénée du pouvoir. Les dirigeants qui amendent leur constitution pour rester en fonction témoignent simplement de leur incapacité de bâtir un pays conforme aux souhaits de leur peuple, car aucun d'entre eux ne dure éternellement. Ils s'accrochent au pouvoir non pas pour améliorer la vie de ceux qu'ils sont censés servir mais pour satisfaire leurs propres intérêts.

J'ai conscience que la démocratie est source de frustration. La démocratie aux États-Unis est certainement imparfaite. Elle peut parfois connaître des dysfonctionnements. Mais la démocratie – ce combat incessant pour accorder plus de droits à notre peuple, permettre à davantage de personnes de s'exprimer – est ce qui nous a permis de devenir la nation la plus puissante du monde. Ce n'est pas seulement une question de principe, ce n'est pas une abstraction. La démocratie, la démocratie inclusive, rend les pays plus forts. Lorsque des partis d'opposition peuvent accéder au pouvoir de façon pacifique par la voie des urnes, un pays peut s'enrichir d'idées nouvelles. Lorsqu'un média peut librement informer le public, la corruption et les abus sont dénoncés et peuvent être éliminés. Lorsque la société civile est florissante, les populations peuvent régler les problèmes que les gouvernements ne peuvent pas nécessairement régler seuls. Lorsque les immigrants sont bien accueillis, les pays sont plus productifs et plus

dynamiques. Lorsque les filles peuvent aller à l'école, obtenir un emploi et profiter de chances illimitées, c'est là qu'un pays tire pleinement parti de son potentiel.

C'est ce qui fait, je crois, toute la force des États-Unis. Cette opinion n'est pas partagée par tout le monde aux États-Unis. Cela fait partie de la démocratie. Le fait que l'on peut marcher dans les rues de cette ville et passer devant des églises, des synagogues, des temples et des mosquées où des gens pratiquent librement leur culte; le fait que notre nation d'immigrants reflète la diversité du monde – on peut rencontrer des gens de partout, ici, à New York – le fait que dans ce pays chacun peut apporter sa contribution, que chacun peut participer à la vie de la nation, peu importe ce qu'il est, son apparence ou ceux qu'il aime, voilà ce qui nous rend forts.

Ce qui est vrai pour l'Amérique l'est aussi pour toutes les démocraties mûres. Ce n'est pas le fruit du hasard. Nous pouvons être fiers de nos pays sans nous définir en opposition à d'autres groupes. Nous pouvons être patriotes sans diaboliser autrui. Nous pouvons chérir nos propres identités – notre religion, nos origines ethniques, nos traditions – sans dénigrer les autres. Nos systèmes se fondent sur le postulat que le pouvoir absolu corrompt, mais que les gens, les gens ordinaires, sont fondamentalement bons et apprécient la famille et l'amitié, la foi et la dignité d'un labeur acharné. Et grâce à des mécanismes régulateurs, les gouvernements peuvent refléter cette bonté. Je crois que c'est l'avenir que nous devons rechercher ensemble – croire en la dignité de chacun, croire que nous pouvons surmonter nos divergences et préférer la coopération au conflit. Ce n'est pas de la faiblesse, c'est de la force. C'est une nécessité concrète dans notre monde interconnecté.

Nos peuples comprennent cela. Songeons à ce médecin libérien qui est allé de porte en porte pour recenser les malades de l'Ebola et expliquer aux familles ce qu'il fallait faire en cas de symptômes. Songeons à ce commerçant iranien qui a déclaré après l'accord nucléaire : « Si Dieu le veut, désormais nous allons pouvoir offrir beaucoup plus d'articles à de meilleurs prix ». Songeons aux Américains qui ont mis en berne le drapeau qui flottait sur notre ambassade de la Havane en 1961, l'année de ma naissance, et qui y sont retournés cet été pour hisser à nouveau ce drapeau. L'un de ces hommes a dit des Cubains : « Nous pouvions faire des choses pour eux, et ils pouvaient faire des choses pour nous. Nous les aimions. » Pendant 50 ans nous avons méconnu ce fait. Songeons aux familles

qui laissent derrière elle tout ce qu'elles ont connu, et qui, au péril de leur vie, traversent des déserts arides et des eaux tumultueuses simplement pour trouver un abri, simplement pour sauver leurs enfants. Un réfugié syrien qui a été accueilli chaleureusement à Hambourg a déclaré : « Il existe encore des gens qui aiment leur prochain. »

Les peuples des Nations Unies ne sont pas aussi différents que ce que l'on a prétendu. Ils peuvent être des instruments de peur; ils peuvent être formés à la haine, mais ils peuvent aussi répondre à l'espérance. L'histoire est jalonnée de faux prophètes qui ont échoué et d'empires qui se sont effondrés croyant que la force fait la loi. Cela continuera d'être le cas. Soyons-en sûrs. Mais un exercice nouveau de l'autorité nous est demandé aujourd'hui, une autorité suffisamment forte pour comprendre que les nations partagent des intérêts communs et les peuples une humanité commune. Oui, certaines idées, certains principes sont universels. C'est ce qu'ont compris ceux qui ont créé, il y a 70 ans, l'Organisation des Nations Unies. Envisageons l'avenir, animés de cette foi, car il n'est pas d'autre manière de garantir un avenir meilleur, pour mes enfants et pour tous les enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis d'Amérique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Duda (*parle en polonais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je

tiens à féliciter le Président de de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, M. Mogens Lykketoft, pour son élection à ce poste éminent. Vous pourrez compter, Monsieur le Président, sur le plein appui de la Pologne dans l'accomplissement de votre tâche.

La paix et le droit sont les maîtres mots qui nous permettent de saisir l'importance de l'Organisation des Nations Unies au cours des 70 années de l'histoire mondiale. La paix et le droit, deux mots sans lesquels il est impossible d'imaginer la coexistence de nations, de groupes ethniques différents et de fidèles de différentes religions. La paix et le droit sont de belles et importantes notions mais extrêmement fragiles, dont il nous faut prendre soin et que nous devons cultiver sans relâche.

Nous, Polonais, savons mieux que quiconque que la paix ne doit pas être tenue pour acquise. Il y a moins d'un mois, il m'est revenu, en tant que Président de la République de Pologne, la tâche de prononcer un discours à l'occasion de la commémoration du soixante-seizième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. À l'aube du 1^{er} septembre 1939 débutait l'invasion de ma patrie par l'Allemagne nazie. Dix-sept jours plus tard, le 17 septembre 1939, nous avons subi un assaut venant de l'autre front, lorsque l'Union des républiques socialistes soviétiques a attaqué la Pologne, rayant ainsi la Pologne de la carte. Mais les Polonais sont une nation fière. Ils n'ont pas renoncé parce qu'ils aiment, par-dessus tout, la liberté. C'est pourquoi ils ont combattu, jusqu'à la fin, du côté du monde libre.

La Seconde Guerre mondiale a été la plus sanglante de l'histoire de l'humanité. L'Europe tout entière, l'Asie de l'Est et du Sud-Est, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et tous les océans ont sombré dans les abysses du crime, de la barbarie et de la souffrance. Le droit international a été la première victime de cette guerre. La victime suivante a été les droits de l'homme, qu'il s'agisse du droit fondamental à la vie ou des droits des soldats au combat, des droits des civils écrasés par les bombardements ou des droits des réfugiés. Par leur ampleur, la terreur, les destructions et les exactions commises pendant cette période ont mis à rude épreuve la communauté internationale. Il est apparu nécessaire d'intensifier nos efforts pour protéger la paix et la garantir pour l'avenir.

L'année 1945 ne marque pas seulement la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle est aussi l'année de la création de l'Organisation des Nations Unies, le mécanisme de coopération le plus fondamental pour la communauté internationale, pour la défense de la

paix et de la sécurité mondiales. En 1945, des cours pénales internationales ont été créées à Nuremberg et Tokyo. Enfin, les années 40 ont aussi été marquées par l'adoption de deux documents essentiels : la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, dont le concept a été élaboré en grande partie par Raphael Lemkin, grand Polonais d'origine juive, éminent juriste et conférencier, candidat au prix Nobel de la paix. Lemkin parlait couramment neuf langues, mais c'est le langage du droit qu'il maîtrisait le mieux. Il a remarqué l'absence d'un mot important. C'est Lemkin qui, pour la première fois, a inventé et introduit le terme de génocide dans le langage juridique. Ce juriste polonais avait fait l'expérience du génocide : presque toute sa famille avait péri, assassinée dans les camps d'extermination allemands.

L'accent mis sur le respect du droit international, ainsi que la répression sans condition des personnes coupables de crimes de guerre, se voulait être l'un des moyens de prévenir des conflits sanglants à l'avenir. Comme le pape Jean-Paul II l'a souligné : « La paix et le droit international sont étroitement liés; le droit contribue à la paix. » Hélas, les traités internationaux continuent de faire l'objet de violations, les engagements solennels ne sont pas respectés et les droits de l'homme sont régulièrement foulés aux pieds. Nous devons sans cesse rappeler cette réalité. On n'insistera jamais assez sur le fait que le droit international est une valeur fondamentale, un instrument fondamental pour l'instauration de la paix dans le monde et qu'aucune déclaration prononcée par les dirigeants des États, aucune promesse, aucune requête ne peut remplacer les traités, les conventions et les résolutions. Aucune négociation menée à huis clos ne peut conduire à la violation du droit et des résolutions au niveau international. Tous les États doivent pouvoir jouir sur un pied d'égalité des droits qui leur sont conférés, et tout acte contraire à ces règles doit être fermement condamné par la communauté internationale.

La Pologne, qui a été si durement touchée par la Seconde Guerre mondiale et par plus de 40 ans d'oppression sous un régime communiste, est particulièrement sensible au recours à la force dans les relations entre États, à l'agression armée et à la violation des droits de l'homme. La Pologne estime de son devoir de rappeler à chacun que de telles méthodes sont non seulement contraires à l'éthique et incompatibles avec la notion si largement répandue d'humanisme, mais qu'elles constituent en outre, par-dessus tout, une violation du droit international. C'est pourquoi je tiens

à rappeler avec force que lorsqu'un État commet un acte d'agression et fonde sa politique étrangère sur des faits accomplis, en recourant aux chars, aux missiles et aux bombes, la communauté internationale a l'obligation de condamner les faits créés par de tels moyens.

À cet égard, il est de la plus haute importance de continuer à œuvrer au renforcement de l'efficacité du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, l'organe chargé de protéger la paix internationale. Il convient de rappeler sans cesse que le privilège d'un siège permanent s'accompagne de l'obligation de prendre des mesures actives aux fins de la réalisation des buts fondamentaux des Nations Unies, tels qu'énoncés à l'Article 1 de la Charte. Ces dernières années, et à de nombreuses reprises, le droit de veto a fini par paralyser entièrement les travaux du Conseil, et ce, précisément sur les questions de sécurité les plus importantes. C'est pourquoi la Pologne appuie la proposition de la France d'adopter un code de conduite visant à ce que l'on s'abstienne d'utiliser le droit de veto lorsque des Membres sont confrontés aux crimes les plus graves au regard du droit international, notamment le crime de génocide.

Le monde d'aujourd'hui est en proie à d'innombrables difficultés. Face aux millions de personnes qui souffrent de la guerre, de la misère, de la famine et des persécutions religieuses, pouvons-nous nous permettre de contourner les principes inscrits à la Charte? Devrions-nous fermer les yeux sur des violations des engagements pris ou sur des actes posés en usant d'une position de force ou fondés sur des faits accomplis? Devrions-nous balayer d'un simple geste les manipulations du droit et les activités de propagande qui cherchent à justifier des actes méprisables et illégaux? La réponse est non, et c'est cette réponse que doit donner tout être humain et toute personnalité politique respectable et honnête.

Dans son allocution devant l'Assemblée, dans cette même salle, en 2009, l'ancien Président de la République de Pologne, Lech Kaczyński, avait affirmé que la violation du principe d'intégrité territoriale était toujours à l'origine de conflits dans le monde (voir A/64/PV.4). En ma qualité de Président de la Pologne et au nom de mon pays, je voudrais également dire mon opposition à un monde réparti en zones d'influence et ma condamnation des actes d'agression perpétrés par ceux qui, motivés par leurs intérêts et leurs ambitions, font fi des dispositions du droit international, allant ainsi à l'encontre des efforts collectifs consentis par les

Nations Unies au cours des 70 dernières années. Dans notre région d'Europe, nous ne connaissons que trop bien le coût de telles politiques, en particulier lorsque, aux premiers stades d'une agression, les autres États ne montrent ni réaction déterminée ni signes de solidarité.

Le mépris du droit international pourrait de fait se révéler contenir les germes de la guerre. Or, une fois que la guerre a éclaté, l'état de droit est caduc dans les territoires ravagés par le conflit. Nous le voyons au Moyen-Orient, où les institutions publiques ont été soit mises à rude épreuve soit remplacées par des armées privées, des milices terroristes et des tribunaux autoproclamés. C'est là un défi de plus que doivent relever aussi bien le monde que les Nations Unies. De plus en plus fréquemment surviennent des conflits dans lesquels il est presque impossible de déterminer les belligérants et au cours desquels les hostilités sont menées non pas par les États mais par des groupes armés aux caractéristiques floues au sein desquels il est difficile de distinguer un soldat d'un civil. Comment pouvons-nous adapter les réglementations en vigueur pour tenir compte de ces nouvelles conditions qui, aux yeux de nombreuses personnalités politiques et de nombreux spécialistes du droit international, n'ont pas encore été pleinement étudiées ni comprises?

Malheureusement, une chose n'a pas changé depuis des siècles : dans de multiples situations de conflit touchant diverses régions du monde, la liberté de conscience et de religion est systématiquement bafouée. Les membres des minorités religieuses – en particulier les chrétiens, de nos jours – sont exposés aux persécutions. Au Moyen-Orient, le nombre d'actes de violence visant les membres d'églises chrétiennes augmente à un rythme alarmant. Nous ne devons pas non plus oublier la difficile situation de la communauté yézidie, qui est massacrée et que l'on a chassée de son sol natal. La Pologne appelle la communauté internationale à prendre des mesures fermes pour protéger les droits des minorités religieuses.

Les conflits militaires au Moyen-Orient coûtent la vie à des milliers d'innocents et mettent à mal la stabilité socioéconomique de la région. Les militants du soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant continuent de piller les musées, de profaner les sanctuaires chrétiens et chiites, et de faire exploser les ruines de métropoles antiques. À la fin août, nous avons appris la destruction du temple Baalshamin à Palmyre, un monument riche de 2000 années de tradition. La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a déclaré que la destruction de

ce temple constituait rien moins qu'un crime de guerre. Face à ces actes barbares, la communauté internationale doit prendre des mesures plus déterminées pour mettre fin aux pratiques de pillage et de dévastation du patrimoine mondial de l'humanité.

Jamais, depuis la création de l'ONU, la communauté internationale n'avait eu à faire face à une crise humanitaire de l'ampleur de celle à laquelle elle est confrontée aujourd'hui. La Pologne s'efforce de renforcer le système humanitaire mondial en encourageant la coopération entre les institutions internationales, les gouvernements, les organes chargés du maintien de l'ordre et les organisations non gouvernementales. Parallèlement, il convient d'insister davantage sur le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement. À ce sujet, je voudrais évoquer avec une grande satisfaction la contribution des organisations humanitaires polonaises, qui apportent un appui actif aux populations dans le besoin. Elles ont construit des écoles et des centres d'aide sociale, creusé des puits, donné des vêtements et des couvertures, porté assistance aux victimes des conflits et sont intervenues après des catastrophes naturelles. Je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance la plus sincère à toutes les personnes de bonne volonté et de conscience qui apportent leur aide aux autres, et ce, souvent au péril de leur propre vie.

Le respect des droits de l'homme est un principe fondateur du maintien de la paix et de la justice dans les vies des États et des nations.

Pour la Pologne, la défense de la liberté de conscience, de culte et de parole revêt une importance particulière. Et la liberté de parole s'accompagne de l'obligation de dire la vérité. Rien n'empoisonne plus les relations entre les peuples et les États que la manipulation de la vérité ou la diffusion de mensonges et de stéréotypes avilissants. C'est pourquoi la vérité, notamment la vérité sur l'histoire, est une composante si indispensable des relations entre les États et les nations.

À cet égard, je voudrais mettre en exergue le sort de ceux qui, parce qu'ils ont défendu la vérité et la liberté de parole, ont souvent été punis d'une peine de prison ou même de mort aux mains de leurs oppresseurs : les courageux et intraitables dissidents, journalistes et blogueurs qui exposent les crimes des régimes totalitaires, les atrocités perpétrées par les terroristes dans diverses régions du monde et la brutalité des autorités chargées du maintien de l'ordre. Nous ne devons pas oublier leur dévouement. La communauté

internationale devrait leur offrir une protection adaptée, notamment juridique. Il y a un autre groupe social qui ne doit pas être oublié lorsque nous parlons des droits de l'homme ou des répercussions de la guerre et des migrations de masse. C'est aux femmes que je pense ici : les mères, les épouses et les filles de l'Asie, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Ukraine. Elles ont besoin qu'on leur accorde une attention particulière, parce qu'elles souffrent à double titre : d'abord lorsqu'elles ne se sentent plus en sécurité à cause de la guerre qui fait rage autour d'elles, et lorsqu'elles perdent leurs pères, leurs frères ou leurs fils, sans même pouvoir les enterrer parfois. Les larmes de ces femmes endeuillées, victimes de la guerre, sont la charge la plus grave à l'encontre de l'humanité au XXI^e siècle.

La défense de la démocratie, une croissance économique durable, l'élimination des inégalités sociales, un accès élargi à l'éducation et l'atténuation à long terme des effets des changements climatiques – toutes ces mesures contribuent à préserver la paix dans le monde. Dans ce contexte, je tiens à assurer l'Assemblée que mon pays est prêt à participer à la réalisation des objectifs de développement durable (résolution 70/1). La Pologne a, entre autres choses, pris une part active aux efforts internationaux qui sont actuellement déployés pour parvenir à un nouvel accord sur le climat. Nous considérons qu'il est nécessaire de parvenir à un accord permanent dans ce domaine, un accord auquel souscriront tous les États et à la réalisation duquel ils œuvreront tous en fonction de leurs capacités. La Pologne a, elle-même, enregistré des résultats impressionnants dans le domaine de la protection de l'environnement. Il suffit de dire que notre transformation économique a contribué à réduire de 30 % les émissions de dioxyde de carbone en Pologne depuis 1990.

Nous sommes également prêts à accroître notre contribution directe au maintien de la paix et de la sécurité. C'est dans cet esprit que nous avons présenté notre candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité. Gardant en mémoire la tragédie de la Seconde Guerre mondiale et de l'ère communiste, la Pologne s'engage à coopérer activement à l'édification d'un ordre international fondé sur l'état de droit. Le droit contribue au fonctionnement efficace des sociétés qui forment nos États et permet d'établir des arrangements efficaces et pacifiques entre les États eux-mêmes. Créons donc un monde fondé sur la force du droit, et non pas sur le droit de la force.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Pologne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République populaire de Chine.

M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Xi Jinping (*parle en chinois*) : Il y a tout juste 70 ans, une génération antérieure a combattu héroïquement et remporté la victoire dans la guerre contre le fascisme, fermant ainsi un sombre chapitre de l'histoire de l'humanité. Cette victoire a été remportée de haute lutte. Il y a 70 ans, l'humanité, agissant avec vision et clairvoyance, a créé l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation universelle et la plus représentative des organisations internationales faisant autorité a porté l'espoir de l'humanité en un avenir nouveau et a marqué le début d'une nouvelle ère de coopération. Il s'agissait d'une initiative pionnière. Il y a 70 ans, cette génération a fait preuve de sagesse et adopté la Charte des Nations Unies, posant la première pierre de l'ordre international contemporain et établissant les principes fondamentaux des relations internationales contemporaines. Il s'agit là d'une réalisation aux répercussions profondes.

Le 3 septembre, de concert avec d'autres peuples du monde, le peuple chinois a solennellement commémoré le soixante-dixième anniversaire de sa guerre de résistance contre l'agression japonaise et le fascisme durant la Seconde Guerre mondiale. Principal théâtre des opérations dans l'est, la Chine a perdu plus de 35 millions de ses citoyens dans la lutte contre les troupes plus nombreuses du militarisme japonais. Non seulement la Chine a sauvé elle-même et son peuple

de l'assujettissement, elle a également fourni un appui vigoureux aux forces luttant contre l'agression en Europe et dans le Pacifique, apportant ainsi une contribution historique à la victoire dans la guerre mondiale contre le fascisme.

L'histoire est un miroir. Ce n'est qu'en tirant les enseignements de l'histoire que le monde peut éviter la répétition des calamités du passé. Nous devons examiner l'histoire avec respect et une forte conscience humaine. Le passé ne peut être changé, mais l'avenir peut être façonné. Se rappeler l'histoire ne vise pas à perpétuer la haine, mais, au contraire, à faire en sorte que l'humanité n'en oublie pas les enseignements. Se rappeler l'histoire ne signifie pas être obsédé par le passé; au contraire, ce faisant, nous visons à créer un avenir meilleur et à transmettre le flambeau de la paix d'une génération à l'autre.

L'Organisation des Nations Unies a résisté à l'épreuve du temps. Au cours des sept dernières décennies, elle a été témoin des efforts que font tous les pays pour défendre la paix, édifier leur patrie et rechercher la coopération. Ayant atteint un nouveau point de départ historique, l'Organisation des Nations Unies doit se pencher sur la question fondamentale de savoir comment mieux promouvoir la paix mondiale et le développement au XXI^e siècle. Le monde connaît un processus historique d'évolution accélérée. Les rayons de la paix, du développement et du progrès seront suffisamment puissants pour pénétrer les nuages de la guerre, de la pauvreté et du sous-développement. L'évolution vers un monde multipolaire et la montée en puissance des pays émergents et des pays en développement sont devenues une tendance historique irréversible. La mondialisation de l'économie et l'avènement de l'ère de l'information ont libéré et grandement stimulé les forces productives sociales et créé des perspectives de développement sans précédent, mais ils ont également engendré de nouvelles menaces et de nouveaux défis auxquels nous devons faire face avec détermination.

Un vieux proverbe chinois dit : « Le plus grand idéal est de créer un monde vraiment partagé par tous ». La paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté sont les valeurs communes de l'humanité et les nobles objectifs de l'Organisation des Nations Unies. Pourtant, ces objectifs sont loin d'avoir été atteints, et nous devons poursuivre nos efforts pour les réaliser. Dans le monde d'aujourd'hui, tous les pays sont interdépendants et ont un avenir commun. Nous

devons renouveler notre engagement en faveur des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, instaurer un nouveau type de relations internationales fondées sur une coopération avantageuse pour tous et créer une communauté internationale œuvrant à un avenir partagé pour l'ensemble de l'humanité.

Pour atteindre cet objectif, nous devons déployer les efforts suivants. Nous devons mettre en place des partenariats dans lesquels les pays se traitent sur un pied d'égalité, se consultent et font preuve de compréhension mutuelle. L'égalité souveraine est un principe fondamental inscrit dans la Charte des Nations Unies. L'avenir du monde doit être façonné par tous les pays. Tous les pays sont égaux. Ceux qui sont grands, puissants et riches ne doivent pas intimider les petits, les faibles et les pauvres. Le principe de la souveraineté signifie non seulement que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays sont inviolables et que leurs affaires intérieures ne doivent pas faire l'objet d'ingérence. Cela signifie également qu'il faut respecter le droit de tous les pays de choisir en toute indépendance leur système social et leur voie de développement, tout comme les efforts déployés par tous les pays pour promouvoir le développement économique et social et améliorer la vie de leur population.

Nous devons nous attacher au multilatéralisme et rejeter l'unilatéralisme. Nous devons adopter une nouvelle vision pour obtenir des résultats avantageux pour tous et rejeter la mentalité archaïque fondée sur le principe selon lequel il faut qu'il y ait un gagnant et un perdant et qui veut que le « gagnant emporte toute la mise ». La concertation est un aspect important de la démocratie et doit être un outil important de la gouvernance internationale contemporaine. Il convient de préconiser le règlement des différends et des divergences par le dialogue et la concertation. Nous devons forger un partenariat mondial aux niveaux international et régional et adopter, en matière de relations entre États, une nouvelle approche qui privilégie le dialogue et le partenariat plutôt que les affrontements et les alliances.

Dans le cadre de leurs relations, les grands pays doivent éviter les conflits et les affrontements, se respecter mutuellement et établir une coopération où tout le monde est gagnant. Ils doivent traiter les petits pays sur un pied d'égalité et adopter une démarche judicieuse s'agissant de la justice et des intérêts en privilégiant la justice par rapport aux intérêts.

Nous devons créer une architecture de sécurité caractérisée par l'équité, la justice, l'engagement commun et le partage. À l'ère de la mondialisation économique, tous les pays sont également interdépendants s'agissant de leur sécurité. Aucun pays ne peut s'assurer à lui seul une sécurité absolue, et aucun pays ne peut parvenir à la stabilité en tirant parti de l'instabilité d'autres pays. La loi de la jungle veut que les faibles soient à la merci des plus forts, et ce n'est pas cette règle qui doit régir les relations entre États. Ceux qui utilisent la manière forte finiront par se rendre compte qu'ils ne font que se tirer une balle dans le pied.

Nous devons rejeter la mentalité de la guerre froide dans toutes ses manifestations et adopter une nouvelle vision d'une sécurité commune, globale, durable et fondée sur la coopération. Nous devons faire valoir pleinement le rôle central de l'ONU et du Conseil de sécurité dans le règlement des conflits et le maintien de la paix et privilégier à la fois le règlement pacifique des différends et les mesures nécessaires pour transformer l'hostilité en amitié.

Nous devons promouvoir la coopération internationale dans les domaines économique et social et apporter des solutions globales aux menaces de sécurité traditionnelles et non traditionnelles, afin de prévenir les conflits.

Nous devons promouvoir un développement ouvert, innovant, qui ne laisse personne de côté et qui profite à tous. La crise financière internationale de 2008 nous a appris que la recherche aveugle du profit ne peut que conduire à des crises et que la prospérité mondiale ne saurait reposer sur les bases fragiles d'un marché sans contraintes morales. L'écart croissant entre les riches et les pauvres n'est ni viable ni juste. Il faut utiliser efficacement la main invisible et la main visible pour créer des synergies entre les forces du marché et le rôle du Gouvernement et s'attacher à garantir l'efficacité et l'équité.

Le développement ne peut avoir de sens que s'il est partagé et durable. Pour parvenir au développement durable, il faut promouvoir l'esprit d'ouverture, la solidarité et une coopération avantageuse pour tous. Dans le monde d'aujourd'hui, près de 800 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté, près de 6 millions d'enfants meurent chaque année avant d'atteindre l'âge de 5 ans, et près de 60 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Le Sommet qui s'est achevé récemment a adopté le Programme de développement pour l'après-2015 (résolution 70/1). C'est

à nous qu'il incombe de traduire ces engagements en mesures concrètes pour permettre à tout le monde de vivre à l'abri du besoin et dans la dignité et avoir accès au développement.

Nous devons intensifier les échanges entre les civilisations pour promouvoir l'harmonie, l'ouverture et le respect des différences. La diversité culturelle enrichit le monde. De la diversité naissent les échanges; les échanges conduisent à l'intégration, et l'intégration ouvre la voie au progrès. La coexistence des civilisations repose sur le respect de la diversité. Seuls le respect mutuel, l'inspiration mutuelle et la coexistence harmonieuse contribuent à un monde dynamique et prospère. Toutes les civilisations sont le fruit de la sagesse et de la contribution de leurs peuples. Aucune civilisation n'est supérieure à une autre. Nous devons promouvoir le dialogue et les échanges entre les civilisations, au lieu de l'exclusion ou du remplacement d'une civilisation par une autre. En effet, l'histoire de l'humanité est marquée par les échanges, l'inspiration mutuelle et l'intégration entre les civilisations. Nous devons respecter toutes les civilisations et avoir des relations fondées sur l'égalité. Nous devons promouvoir un développement créatif de la civilisation humaine en nous inspirant les uns des autres.

Nous devons construire un écosystème respectueux de la nature et favorable au développement vert. L'homme peut exploiter la nature et la transformer, mais en fin de compte, l'homme fait partie de la nature. Il doit la préserver et non se considérer comme supérieur à elle. Nous devons concilier le développement et la nature et vivre en harmonie avec la nature, afin de réaliser le développement durable de la planète et l'épanouissement global de l'homme.

Une écologie saine est vitale pour l'avenir de l'humanité. Tous les membres de la communauté internationale doivent conjuguer leurs efforts pour construire une écologie mondiale saine. Nous devons respecter, accepter et protéger la nature, et continuer à avancer fermement sur la voie du développement vert, du développement à faible émission de carbone, du développement circulaire et du développement durable. La Chine ne se dérobera pas à ses responsabilités et continuera d'apporter sa contribution à cette entreprise commune. Dans le même temps, nous exhortons les pays développés à assumer leurs responsabilités historiques, à honorer leurs engagements en matière de réduction d'émissions et à accompagner les pays

en développement dans leurs efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets

Les Chinois – qui sont plus de 1,3 milliard – n'épargnent aucun effort pour réaliser le rêve chinois du grand renouveau de la nation. Le rêve du peuple chinois est étroitement lié aux rêves des autres peuples du monde. La Chine a besoin d'un environnement international pacifique, d'un ordre international stable, ainsi que de la compréhension, du soutien et de l'assistance des autres peuples pour réaliser son rêve. La réalisation du rêve chinois apportera plus de possibilités aux autres pays et contribuera à la paix et au développement dans le monde.

La Chine continuera d'œuvrer au renforcement de la paix mondiale. Nous sommes attachés à un développement pacifique. Quels que soient les aléas internationaux et son niveau de développement, la Chine ne prétendra jamais à l'hégémonie, à l'expansion ni à la conquête de sphères d'influence. Nous continuerons de contribuer au développement mondial et d'œuvrer au développement commun et à la mise en œuvre de la stratégie d'ouverture qui bénéficie à tous. Nous sommes prêts à partager notre expérience et nos possibilités en matière de développement avec d'autres pays, et nous invitons les autres pays à prendre le train express du développement chinois afin que nous puissions tous réaliser le développement commun.

La Chine continuera de défendre l'ordre international. Nous continuerons de promouvoir le développement pacifique coopératif. La Chine a été le premier pays à signer la Charte des Nations Unies. Elle continuera de défendre un ordre et un système internationaux fondés sur les buts et principes énoncés dans la Charte. La Chine continuera de venir en aide aux autres pays en développement. Nous appuyons fermement l'augmentation de la représentation et du droit à la parole des pays en développement, en particulier les pays d'Afrique, au sein du système de gouvernance international. Le vote de la Chine à l'ONU sera toujours en faveur des pays en développement.

Je saisis cette occasion pour annoncer la décision de la Chine de créer un fonds décennal pour la paix et le développement d'un milliard de dollars, pour appuyer les travaux de l'ONU, promouvoir la coopération multilatérale ainsi que la paix et le développement mondiaux. En outre, la Chine participera aux activités du système de préparation des moyens de maintien de la paix des Nations Unies, et elle a de ce fait décidé de montrer l'exemple en créant des unités

de police constituées permanentes pour le maintien de la paix et une force de maintien de la paix en attente qui comptera 8000 éléments. Par ailleurs, la Chine fournira 100 millions de dollars d'aide militaire sans contrepartie à l'Union africaine au cours des cinq prochaines années pour contribuer à la mise en place d'une force en attente et d'une capacité de déploiement rapide.

Alors que l'ONU entre dans une nouvelle décennie, travaillons la main dans la main pour créer un nouveau partenariat de coopération mutuellement bénéfique et construire un destin commun pour l'humanité. Laissons la vision d'un monde exempt de guerres et d'une paix durable prendre racine dans nos cœurs. Laissons les aspirations au développement, à la prospérité, à l'équité et à la justice se répandre dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République populaire de Chine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Royaume hachémite de Jordanie.

S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Abdullah II (*parle en anglais*) : C'est un honneur que d'être présent à l'Assemblée générale. Je suis venu représenter la Jordanie en tant qu'être humain auquel Dieu inspire à la fois crainte et amour. Je suis un père qui veut que ses enfants, comme tous les autres, vivent dans un monde empathique et plus pacifique.

Cet avenir est gravement menacé par les *khawarij*, ces hors-la-loi de l'islam qui opèrent aujourd'hui dans le monde entier. Ils ciblent les différends religieux, tentent

de tuer la coopération et la compassion qui unissent des milliards de personnes de toutes confessions et de toutes origines, qui cohabitent dans de nombreux pays. Ces groupes illégaux profitent de la suspicion et de l'ignorance pour élargir leur pouvoir. Pire encore, ils s'arrogent le droit de déformer la parole de Dieu pour justifier les crimes les plus atroces.

Nous tous qui sommes présents ici sommes unis dans notre conviction que ces forces doivent être vaincues. Toutefois, avant de nous demander comment réaliser cet objectif, posons-nous les questions suivantes. Qu'advierait-il si elles n'étaient pas vaincues? Que deviendrait notre monde? Pouvons-nous tolérer un avenir dans lequel les tueries de masse, les décapitations publiques, les enlèvements et l'esclavage seront des pratiques répandues? Pouvons-nous tolérer que la persécution de certaines communautés devienne légale? Et que les trésors culturels de l'humanité, qui sont préservés depuis des milliers d'années, soient systématiquement détruits?

J'ai qualifié cette crise de « troisième guerre mondiale », et j'estime que nous devons réagir avec la même intensité. Cela signifie qu'il faut mener une action mondiale collective sur tous les fronts. Ne nous y trompons cependant pas : la guerre la plus importante est celle que nous menons dans les cœurs, les âmes et les esprits. Et dans cette lutte, tous les pays et toutes les personnes doivent être unis.

La Jordanie est fière de collaborer avec les États Membres et leurs pays pour lancer des initiatives mondiales en faveur de la tolérance et du dialogue. Cela se reflète dans le message d'Amman et l'initiative « Une parole commune entre Nous et Vous », et, il y a quatre ans, nous avons contribué au lancement de la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle, événement annuel organisé par l'ONU pour sensibiliser l'ensemble de la population, en particulier les jeunes, aux valeurs essentiels de tolérance et de coexistence. Ces efforts doivent se poursuivre, et l'ONU a un rôle central à jouer. C'est cependant à nous tous, en tant qu'individus et dirigeants, qu'il incombe de montrer la voie. Je voudrais suggérer sept mesures essentielles.

Premièrement, revenons aux fondamentaux et à l'essence même et à l'esprit commun de nos croyances et confessions respectives. Il me semble que l'on a parfois tendance à perdre de vue la situation d'ensemble. Ce qui divise les êtres humains est minuscule en comparaison de ce que nous avons en commun, à savoir de profondes valeurs d'amour, de paix, de justice et de compassion.

(l'orateur poursuit en arabe)

« Et Ma miséricorde embrasse toute chose. »
(*Le Coran, VII :156*)

(l'orateur reprend en anglais)

Deuxièmement, changeons de ton. Il y a peu, au cours de l'un de mes voyages, j'ai aperçu un panneau le long de la route sur lequel était écrit « Craignez Dieu ». Quelques kilomètres plus loin, il y en avait un autre qui disait la même chose, puis encore un autre, et enfin un dernier sur lequel on lisait «...Ou vous irez en enfer », et je me suis alors demandé quand et comment la peur et l'intimidation étaient parvenues à s'immiscer aussi insidieusement dans nos conversations, alors qu'il y a tant à dire sur l'amour de Dieu. La plupart des gens pensent sans doute que cela n'a rien à voir avec la haine exprimée par les extrémistes. Mais notre monde est également menacé lorsque nos propos sont dominés par la violence, la peur et la colère, que ce soit dans ce que l'on apprend à l'école, dans les sermons hebdomadaires ou dans les affaires internationales.

Troisièmement, agissons selon nos convictions. Et ici, je ne parle pas seulement de la prière, du jeûne ou de la *zakat*, c'est-à-dire l'aumône. Je parle d'appliquer nos valeurs à chaque moment de notre vie quotidienne, chaque heure de chaque jour. En aimant notre prochain, en faisant montre de respect à l'égard de ceux qui sont différents de nous et en nous montrant aimants avec nos propres enfants, nous pouvons tous faire quelque chose pour traduire l'esprit du Créateur.

Quatrièmement, portons la voix de la modération. C'est l'un des plus grands paradoxes de notre temps que les voix de l'extrémisme utilisent les médias les plus évolués pour propager les idées de l'ignorance. Nous ne devons pas laisser nos écrans, nos ondes, nos bandes passantes et nos médias sociaux être monopolisés par ceux qui constituent le plus grave danger pour notre monde. Nous devons nous aussi occuper l'espace dans nos médias et, ce qui est plus important encore, dans l'esprit de nos jeunes, avec la pureté et le pouvoir de la modération.

Cinquièmement, il faut savoir repé la tromperie. Si l'on examine les motivations de ces hors-la-loi, les « kharijites », et évidemment des extrémistes de tous bords, nous constatons qu'ils sont avides de pouvoir et assoiffés de contrôle sur les populations, l'argent et les territoires. Ils utilisent la religion comme un masque. Existe-t-il un crime pire que de dévoyer la parole de Dieu pour servir sa propre cupidité? Existe-t-il un

acte plus méprisable que d'exploiter les plus faibles et les plus innocents en les enrôlant pour servir ses desseins? Le monde musulman compte 1,7 milliard de personnes, des hommes et des femmes bienveillants, soit un quart de l'humanité. Face à cela, ces bandes de hors-la-loi ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan. Malheureusement, même une goutte de poison est suffisante pour rendre l'eau d'un puits impropre à la consommation. Nous devons protéger la pureté et la sérénité de notre foi contre la contamination terrestre. C'est notre devoir, à nous les musulmans, et c'est aussi notre combat.

Sixièmement, il ne faut en aucun cas tolérer l'intolérance. Les extrémistes comptent sur l'apathie des modérés. Or, la modération ne consiste pas à accepter ceux qui écrasent les autres et rejettent tous ceux qui ne sont pas d'accord. Le combat qui est mené actuellement à l'échelle mondiale ne se joue pas entre les peuples, les communautés et les religions. Il se joue entre l'ensemble des modérés de toutes les confessions et l'ensemble des extrémistes, toutes religions confondues. Les chefs de chaque pays, de chaque croyance et de chaque quartier doivent afficher une position officielle claire contre l'intolérance, quelle qu'elle soit. Cela comprend le respect de tous les lieux où Dieu est adoré, qu'il s'agisse des églises, des mosquées, des synagogues ou des temples.

Or, rien ne saurait être plus important et mieux incarner l'expression de ce respect et de cette coexistence que Jérusalem. La protection hachémite des lieux saints islamiques et chrétiens de Jérusalem est un devoir sacré, et nous nous associons aux musulmans et chrétiens du monde entier pour dénoncer les menaces pesant sur les lieux saints et sur le caractère arabe de la Ville sainte.

Enfin, il y a l'hyperconnectivité. De nos jours, la connectivité définit la manière dont nous vivons et interagissons dans notre travail, au sein de notre collectivité, dans nos écoles et dans nos vies. Il y a quelques années à peine, nous faisons connaissance avec le réseau Internet des ordinateurs; à présent, nous parlons d'Internet des objets. Mais par-dessus tout, il doit y avoir un Internet de l'humanité – une hyperconnexion qui nous rassemble dans une conscience collective et au nom d'une cause commune. En nous réunissant ici aujourd'hui, nous prenons acte du fait que le pouvoir du travail collectif dépasse de loin tout effort individuel. L'Assemblée générale doit régler les problèmes mondiaux urgents, tels que le développement durable et sans exclusive permettant d'offrir davantage de

perspectives d'avenir, notamment aux jeunes, ainsi que des solutions politiques pacifiques aux crises régionales.

La communauté internationale a le devoir de trouver des solutions et de fournir de l'aide aux millions de réfugiés vivant dans ma région. À l'heure actuelle, certains programmes et organismes vitaux des Nations Unies, y compris l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial, continuent de devoir faire face à des pénuries, des réductions et à des menaces considérables.

Aujourd'hui, nous sommes hantés par les images de milliers de réfugiés sur les côtes et aux frontières de l'Europe, qui cherchent à retrouver l'espoir loin de leur patrie. En Jordanie, nous nous heurtons à ce problème depuis le début de la crise syrienne. Actuellement, les réfugiés syriens constituent à eux seuls 20 % de la population de mon pays.

Nous avons dès le début soulagé la communauté internationale d'une part importante du fardeau de cette catastrophe humanitaire. Or, les fonds mis à notre disposition n'ont représenté qu'une petite fraction des coûts que nous avons dû assumer. Il est grand temps que la communauté internationale agisse de concert pour faire face à cette crise humanitaire sans précédent, et fournisse un appui à des pays comme la Jordanie et le Liban, qui sont les premiers à en supporter le fardeau depuis quatre ans.

Dans tous ces domaines, nous devons agir, et agir collectivement, pour l'avenir de notre planète. Or, la connectivité est essentielle. Les valeurs que nous partageons – à savoir l'égalité, la compassion et l'espoir – doivent être reliés à tout ce que nous faisons. Et nous devons rester reliés entre nous, pour le bien de tous. Ces liens constituent le pouvoir et la promesse de l'ONU. Ici, tous ensemble, nous pouvons et devons créer l'avenir dont nos populations ont besoin, c'est-à-dire un monde plus sûr et plus fort de coexistence, d'ouverture, de prospérité partagée et de paix. Sept mesures peuvent nous rapprocher de notre destination. Si Dieu le veut, nos pays et nos peuples parviendront à mettre en oeuvre ces sept mesures, ainsi que bien d'autres.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S. M. le Roi du Royaume hachémite de Jordanie de l'allocation qu'il vient de présenter.

S. M. Le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Valdimir Poutine, Président de la Fédération de Russie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Fédération de Russie.

M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Poutine (*parle en russe*) : Le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est l'occasion de réfléchir au passé et de parler de notre avenir commun. En 1945, les pays vainqueurs du nazisme ont uni leurs forces pour poser les fondements solides de l'ordre mondial d'après-guerre. J'aimerais rappeler que les décisions majeures sur les principes de la coopération entre les États, les décisions sur la création de l'ONU, ont été prises dans notre pays, lors de la rencontre entre les dirigeants de la coalition anti-hitlérienne qui s'est tenue dans mon pays, en Crimée, à Yalta. Le système de Yalta a été obtenu après de nombreuses épreuves et au prix de dizaines de millions de vies et de deux guerres mondiales qui ont secoué la planète au XX^e siècle. Soyons objectifs, ce système a aidé l'humanité à traverser les événements tumultueux, parfois dramatiques, des 70 dernières années et a préservé le monde de bouleversements à grande échelle.

L'Organisation des Nations Unies est une structure sans égale en termes de légitimité, de représentativité et d'universalité. Oui, ces derniers temps, l'ONU fait l'objet de nombreuses critiques. Elle manquerait soi-disant d'efficacité et les décisions les plus importantes reposeraient sur des divergences irréconciliables, principalement entre les membres du Conseil de sécurité. Toutefois, j'aimerais souligner que les différends ont toujours existé à l'ONU, et ce au cours de ses 70 années d'existence. Et, de tout temps, le droit de veto y a été appliqué : y ont eu recours les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Chine, l'Union soviétique

et ensuite la Russie. C'est tout à fait naturel pour une organisation aussi hétéroclite et représentative. Les fondateurs de l'ONU ne partaient pas du principe que l'unanimité y régnerait. L'essence de l'Organisation réside précisément dans la recherche et l'élaboration de compromis, et sa force dans la prise en compte d'opinions et de points de vue divers. Les questions discutées à l'ONU donnent lieu à des accords sous la forme de résolutions ou ne donnent lieu à aucun accord. Comme le disent les diplomates : « elles passent ou elles ne passent pas ». Et toute action entreprise par un État afin de contourner ce principe est illégitime et contraire à la Charte des Nations Unies et au droit international.

Nous savons tous qu'après la fin de la guerre froide, un centre de domination unique est apparu dans le monde. Ceux qui se trouvaient au sommet de cette pyramide ont cédé à la tentation de croire que s'ils étaient aussi forts et exceptionnels, cela signifiait qu'ils savaient tout mieux que tout le monde, et, par conséquent, qu'ils n'avaient pas besoin de l'ONU qui, souvent, au lieu d'approuver automatiquement une décision, de la rendre légitime, ne faisait que leur mettre des bâtons dans les roues. Des discussions ont eu lieu sur le fait que l'Organisation telle qu'elle avait été créée était devenue obsolète et avait accompli sa mission historique.

Il est évident que le monde change et que l'ONU doit s'adapter à cette transformation naturelle. La Russie est prête, sur la base d'un consensus large, à œuvrer au développement futur de l'ONU avec tous ses partenaires, mais nous estimons que les tentatives visant à saper l'autorité et la légitimité de l'ONU sont extrêmement dangereuses. Elles pourraient conduire à l'effondrement de toute l'architecture des relations internationales. Auquel cas ne subsisterait plus aucune règle, si ce n'est la loi du plus fort. Ce serait un monde dans lequel l'égoïsme primerait sur le travail collectif; un monde dans lequel il y aurait de plus en plus de diktats et de moins en moins d'égalité, de démocratie réelle et de liberté; un monde dans lequel le nombre de protectorats dirigés de l'extérieur se multiplierait au détriment d'États véritablement indépendants.

Au fond, qu'est-ce que la souveraineté étatique déjà mentionnée ici par mes collègues? Il s'agit avant tout pour chaque être humain, pour chaque peuple, pour chaque État, d'être libre, de pouvoir décider librement de son avenir. Dans le même ordre d'idées, chers collègues, il y a ce qu'on appelle la légitimité des autorités étatiques. Nous ne pouvons pas jouer sur les mots à des fins de manipulation. En droit international

et dans les affaires internationales, chaque terme doit être compréhensible, transparent et univoque.

Nous sommes tous différents et nous devons le respecter. Personne ne doit s'accommoder d'un modèle de développement unique reconnu une fois pour toutes par certains comme le seul acceptable. Nous ne devons pas oublier le passé. En ce qui nous concerne par exemple, nous nous souvenons notamment de l'histoire de l'Union soviétique. L'exportation d'expériences sociales, les tentatives visant à provoquer des changements dans l'un ou l'autre pays en partant de ses propres orientations idéologiques, ont souvent eu des répercussions tragiques et ont été synonymes non de progrès, mais de dégradation.

Cependant, personne, semble-t-il, n'apprend des erreurs d'autrui, qui ne cessent d'être répétées. Et l'exportation de ce qu'on appelle désormais les révolutions démocratiques se poursuit. Il suffit d'examiner la situation au Proche-Orient et en Afrique du Nord, dont a parlé le précédent intervenant. Cela fait évidemment longtemps que les problèmes socio-politiques couvaient dans cette région et que les populations aspiraient à des changements.

Mais qu'ont-elles obtenu en réalité? L'intervention extérieure agressive à entraîné, au lieu de réformes, la destruction pure et simple des institutions étatiques et du mode de vie lui-même. En lieu et place du triomphe de la démocratie et du progrès règnent la violence, la misère et les catastrophes sociales, tandis que les droits de l'homme, y compris le droit à la vie, ne sont appliqués nulle part. J'aimerais demander aux responsables de cette situation : Avez-vous au moins conscience de ce que vous avez fait? Mais je crains que cette question ne reste en suspens, parce que ces gens n'ont pas renoncé à leur politique basée sur une confiance exagérée en soi et la conviction de son exceptionnalité et de son impunité.

Il est déjà manifeste que l'absence de pouvoir constatée dans une série de pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord a conduit à la formation de zones anarchiques, rapidement envahies par des extrémistes et des terroristes. Des dizaines de milliers de combattants se battent déjà sous les drapeaux de l'« État islamique ». On trouve parmi eux d'anciens soldats irakiens jetés à la rue suite à l'invasion de l'Iraq en 2003. Un autre pays fournisseur de recrues est la Libye, dont la structure étatique a été détruite après la violation grave de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, des membres de ce qu'on appelle l'opposition syrienne modérée, soutenue

par l'Occident, viennent également grossir les rangs des radicaux. Une fois armés et formés, ceux-ci passent du côté de l'État islamique. Ce dernier n'a lui-même pas surgi de nulle part : il a également été dans un premier temps choyé en tant qu'instrument de lutte contre des régimes laïques indésirables. Après avoir créé une tête de pont en Syrie et en Iraq, l'État islamique d'Iraq et du Levant poursuit activement son expansion dans d'autres régions et cherche à dominer le monde islamique – mais pas seulement. Il est clair que ses plans ne se limiteront pas à cette région.

La situation est on ne peut plus dangereuse. Dans ce contexte, il est hypocrite et irresponsable de faire de grandes déclarations sur la menace du terrorisme international tout en fermant les yeux sur les flux de financement et de soutien des terroristes, notamment le trafic de drogues, de pétrole et d'armes, ou d'essayer de manipuler des groupes extrémistes, de les utiliser pour atteindre ses propres objectifs politiques dans l'espoir de s'en débarrasser ensuite ou, plus simplement, de les éliminer. J'aimerais dire à ceux qui agissent et pensent réellement ainsi qu'ils ont bien sûr affaire à des individus extrêmement cruels, mais que ceux-ci ne sont absolument pas idiots ni primitifs, qu'ils ne sont pas plus bêtes qu'eux et qu'on ne sait pas encore qui manipule qui. Les dernières informations sur le transfert d'armes aux terroristes par cette même opposition modérée ne font que le confirmer.

Nous considérons que toute tentative visant à jouer avec les terroristes, et qui plus est à les armer, est non seulement irréfléchie mais également dangereuse. La menace terroriste mondiale pourrait s'en voir extrêmement accrue et peser sur de nouvelles régions de la planète, d'autant plus que des combattants de nombreux pays, y compris européens, sont entraînés dans les camps de l'« État islamique ». Malheureusement, je dois reconnaître que la Russie n'est pas ici une exception. Il est inadmissible que ces coupe-jarrets qui ont déjà senti l'odeur du sang retournent ensuite chez eux et y poursuivent leur sale besogne. Nous ne le voulons pas. Personne ne le veut, n'est-ce pas?

La Russie s'est toujours opposée avec fermeté et constance au terrorisme sous toutes ses formes. Aujourd'hui, nous apportons une aide militaro-technique à l'Iraq, à la Syrie et à d'autres pays de la région qui luttent contre les groupes terroristes. Nous estimons que refuser de coopérer avec les autorités syriennes, avec l'armée gouvernementale, avec ceux qui affrontent courageusement le terrorisme, est une grave

erreur. Il faut enfin reconnaître qu'hormis les troupes gouvernementales du président Bachar Al-Assad et les milices kurdes en Syrie, personne ne se bat réellement contre l'« État islamique » et les autres organisations terroristes. Nous connaissons tous les problèmes de la région, toutes ses contradictions, mais nous devons tout de même nous fonder sur la réalité.

Je ne peux que constater que, ces derniers temps, notre approche honnête et franche est utilisée comme prétexte pour accuser la Russie d'ambitions croissantes, comme si ceux qui en parlent n'avaient aucune ambition. Mais l'essentiel, ce ne sont pas les ambitions de la Russie, mais le fait que la situation actuelle est devenue intolérable. En réalité, ce que nous proposons, ce n'est pas de se laisser guider par ses ambitions mais par des valeurs et des intérêts communs sur la base du droit international, de joindre nos efforts pour résoudre les nouveaux problèmes auxquels nous sommes confrontés et de créer une véritable et large coalition antiterroriste internationale. À l'instar de la coalition antihitlérienne, celle-ci pourrait unir dans ses rangs les forces les plus diverses, prêtes à combattre de façon radicale ceux qui, comme les nazis, sèment le mal et la haine.

Les principaux membres de cette coalition doivent bien entendu être les pays musulmans. Car non seulement l'« État islamique » les menace directement mais, par ses crimes sanglants, il profane une des plus grandes religions du monde : l'islam. Les idéologues de ces combattants bafouent l'islam et dénaturent ses véritables valeurs humaines. J'aimerais m'adresser aux autorités spirituelles musulmanes : leur autorité et leurs enseignements sont plus que jamais cruciaux. Il faut mettre à l'abri d'actes inconsidérés ceux que les combattants essayent d'enrôler, et aider ceux qui ont été trompés et qui, pour diverses raisons, se sont retrouvés dans les rangs des terroristes, à trouver le chemin vers une vie normale, à déposer les armes et à cesser cette guerre fratricide.

Dans quelques jours, la Russie, en tant que présidente du Conseil de sécurité, convoquera une réunion ministérielle pour analyser en profondeur la menace qui pèse sur le Moyen-Orient. Nous proposons de discuter en particulier de la possibilité d'adopter une résolution sur la coordination de toutes les forces qui luttent contre l'« État islamique » et d'autres groupes terroristes. Je le répète, cette coopération doit reposer sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Nous comptons sur le fait que la communauté internationale parvienne à élaborer une stratégie globale de stabilisation politique et de rétablissement socioéconomique au Moyen-Orient. Alors, il ne sera plus nécessaire de construire des camps pour les réfugiés. Les personnes contraintes de quitter leur terre natale ont d'abord afflué dans les pays alentour et ensuite en Europe. Ils se comptent par centaines de milliers, voire par millions. Il s'agit au fond d'une nouvelle grande migration amère et d'une dure leçon pour nous tous, y compris pour l'Europe.

J'aimerais souligner que les réfugiés ont évidemment besoin de compassion et de soutien. Cependant, on ne pourra résoudre définitivement ce problème qu'en rétablissant la structure étatique là où elle a été détruite, en renforçant les institutions gouvernementales là où elles existent encore ou sont en train d'être reconstruites, et en fournissant une aide multiforme – militaire, économique et matérielle – aux pays en difficulté et, bien sûr, aux gens qui, malgré toutes les épreuves, ne sont pas partis de chez eux. Il va sans dire que toute aide aux États souverains ne doit pas être imposée mais proposée, et ce dans le strict respect de la Charte des Nations Unies. Tout ce qui est fait et sera fait dans ce domaine conformément aux normes du droit international doit être soutenu par l'Organisation, et tout ce qui contreviendra à la Charte devra être rejeté. Le plus important est, selon moi, de contribuer au rétablissement des structures étatiques en Libye, de soutenir le nouveau gouvernement iraquien, et d'apporter une aide multilatérale au Gouvernement syrien légitime.

La mission principale de la communauté internationale, guidée par l'ONU, reste de garantir la paix et la stabilité à l'échelle régionale et globale. Nous estimons qu'il nous faut former un espace de sécurité égale et indivisible qui ne soit pas uniquement réservé à un cercle d'élus mais accessible à tout le monde. Oui, c'est un travail complexe, difficile et de longue haleine, mais il n'y a pas d'alternative. Cependant, la mentalité de « bloc » héritée de la guerre froide et l'aspiration à conquérir de nouveaux espaces géopolitiques que partagent certains de nos collègues continuent malheureusement de prédominer. D'une part, ils poursuivent la politique d'élargissement de l'OTAN. À quoi bon, puisque le Pacte de Varsovie a cessé d'exister et que l'Union soviétique s'est effondrée? Toujours est-il que l'OTAN non seulement subsiste mais s'élargit, à l'instar de ses infrastructures militaires. D'autre part, ils ont placé les pays post-soviétiques devant un choix

erroné : l'Ouest ou l'Est? Tôt ou tard, cette logique de confrontation devait conduire à une crise géopolitique grave. C'est ce qui s'est produit en Ukraine, où ils ont utilisé le mécontentement d'une grande partie de la population envers les autorités en place et ont provoqué de l'extérieur une révolution armée, qui s'est transformée en guerre civile.

Nous sommes convaincus que seul le respect complet et scrupuleux des accords de Minsk du 12 février 2015 permettra de mettre un terme à l'effusion de sang et de sortir de l'impasse. On ne garantira pas l'intégrité de l'Ukraine par les menaces et la force des armes. Mais cette intégrité doit être garantie. Il faut réellement tenir compte des intérêts et des droits des populations du Donbass, respecter leur choix, s'entendre avec elles, comme le prévoient les accords de Minsk, sur les éléments clefs de la structure politique de l'État. C'est la condition du futur développement de l'Ukraine en tant qu'État civilisé, en tant que maillon essentiel dans la construction d'un espace commun de sécurité et de coopération économique tant en Europe qu'en Eurasie.

Ce n'est pas un hasard si je parle d'espace commun de coopération économique. Encore récemment, il semblait qu'en matière économique, régie par les lois objectives du marché, nous apprendrions à nous passer des lignes de démarcation, que nous suivrions des règles transparentes et fixées ensemble, notamment les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que sont le libre-échange, la liberté d'investissement et la libre concurrence. Toutefois, aujourd'hui, les sanctions unilatérales contournant la Charte de l'ONU sont quasi devenues la norme. Celles-ci poursuivent non seulement des objectifs politiques, mais servent également à éliminer des concurrents sur le marché.

J'aimerais relever un autre symptôme de l'égoïsme économique croissant. Une série de pays ont choisi de former des unions économiques exclusives et fermées. En outre, ces pays négocient en cachette et n'informent ni leurs citoyens, ni leurs cercles d'affaires, ni l'opinion publique, ni le reste du monde, de leurs pourparlers. Les autres États dont les intérêts peuvent être en jeu ne sont eux non plus au courant de rien. Il est probable qu'on souhaite tous nous mettre devant le fait accompli, une fois que les règles du jeu auront été réécrites dans l'intérêt d'un cercle étroit d'élus, et ce, sans consulter l'OMC. Avec pour conséquences le déséquilibre total du système commercial et le morcellement de l'espace

économique mondial. Ces problèmes touchent aux intérêts de tous les États et influent sur les perspectives de l'économie mondiale dans son ensemble. C'est pourquoi nous proposons d'en discuter dans le cadre de l'ONU, de l'OMC et du Groupe des Vingt.

Pour faire contrepoids à la politique d'exclusivité, la Russie propose d'harmoniser les projets économiques régionaux et de procéder à « l'intégration des intégrations » sur la base des principes universels et transparents du commerce international. À titre d'exemple, je peux vous citer le projet de coopération entre l'Union économique eurasiatique et l'initiative chinoise de créer une Ceinture économique de la Route de la soie. Par ailleurs, nous continuons à fonder de grands espoirs dans l'harmonisation des processus d'intégration dans le cadre de l'Union économique eurasiatique et de l'Union européenne.

Parmi les défis auxquels est confronté l'avenir de l'humanité entière, il y a également celui des changements climatiques. Il est dans notre intérêt de veiller au succès de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra au mois de décembre à Paris. Dans le cadre de notre contribution nationale, à l'horizon 2030, nous prévoyons de limiter nos émissions de gaz à effet de serre à 70-75 % par rapport au niveau de 1990. Néanmoins, je propose d'envisager ce problème de façon plus large. Certes, en instaurant des quotas sur les rejets nocifs et en recourant à d'autres mesures qui ne sont que tactiques, nous pourrions peut-être atténuer pour un temps le problème, mais il est évident que ce n'est pas ainsi que nous le réglerons une fois pour toutes.

Nous avons besoin d'approches fondamentalement différentes. Nous devons introduire de nouvelles technologies inspirées de la nature, ne nuisant pas à l'environnement mais coexistant harmonieusement avec lui et qui permettront de rétablir l'équilibre entre la biosphère et la technosphère perturbé par l'homme. Ce défi est effectivement planétaire, mais je suis persuadé que l'humanité a le potentiel intellectuel nécessaire pour le relever. Nous devons unir nos efforts, notamment ceux des États qui disposent d'une base scientifique solide et qui ont réalisé d'importantes avancées dans la recherche fondamentale. Nous proposons de convoquer sous l'égide de l'ONU un forum spécial où seront examinés en profondeur les problèmes liés à l'épuisement des ressources naturelles, à la destruction de l'habitat et aux changements climatiques. La Russie est prête à faire partie des pays organisateurs de ce forum.

M. Balói (Mozambique), Vice-Président, assume la présidence.

Le 10 janvier 1946 a marqué l'ouverture, à Londres, de la première séance de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans son discours d'ouverture, le diplomate colombien Eduardo Zuleta Ángel, Président de la Commission préparatoire de la session, a formulé, de façon très concise à mon sens, les principes qui doivent guider l'action de l'ONU. Il s'agit de la bonne volonté, du mépris des intrigues et des ruses, et de l'esprit de coopération. Aujourd'hui, ces mots résonnent en nous tous comme une recommandation. La Russie croit en l'énorme potentiel de l'ONU, qui doit nous aider à éviter une nouvelle confrontation mondiale pour lui préférer une stratégie de coopération. Aux côtés des autres pays, nous continuerons à œuvrer au renforcement du rôle central de coordination de l'ONU. Je suis convaincu qu'ensemble, nous rendrons le monde stable et sûr et que nous garantirons les conditions propices au développement de tous les États et de tous les peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Fédération de Russie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Park Geun-hye, Présidente de la République de Corée

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Corée.

M^{me} Park Geun-hye, Présidente de la République de Corée, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Park Geun-hye, Présidente de la République de Corée, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Park Geun-Hye (*parle en coréen; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord féliciter l'Organisation des Nations Unies à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa création, ainsi que M. Mogens Lykketoft, ancien Président du Parlement danois, pour son élection à la

présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session.

L'Organisation des Nations Unies, créée il y a 70 ans au lendemain des calamités de la guerre, est une source d'espoir pour les peuples du monde entier, grâce à la confiance et l'espoir suscités par l'esprit de l'ONU qui a placé les gens au cœur de son action, en dépit des contraintes de la *realpolitik*. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées et les critiques dirigées contre elle, l'ONU a apporté d'immenses contributions à la promotion du bien commun de l'humanité. À l'heure où nous parlons, les Casques bleus de ses opérations de maintien de la paix, qui sont eux aussi un symbole de paix, s'efforcent de maintenir la paix et la sécurité internationales.

L'adoption en 1948 de la Déclaration universelle des droits de l'homme a marqué un tournant dans l'histoire des droits de l'homme, tandis que la création du Conseil des droits de l'homme et de la Cour pénale internationale a marqué une avancée notable sur la voie de l'institutionnalisation de la protection des droits de l'homme. Les objectifs du Millénaire pour le développement, lancés en 2000, ont servi de base à la campagne d'élimination de la pauvreté la plus réussie de l'histoire de l'ONU, tirant des centaines de millions de personnes de la pauvreté extrême.

En outre, il est peu d'endroits au monde où les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies ont fait autant changer le cours des choses qu'en République de Corée. Cette année a également une signification particulière pour mon pays, car elle nous apporte à la fois la joie de la célébration du soixante-dixième anniversaire de notre libération et l'angoisse provoquée par la soixante-dixième année de notre division. Au cours des 70 dernières années, la République de Corée a surmonté les épreuves de la partition et de la guerre pour réaliser simultanément l'industrialisation et la démocratisation. L'Organisation des Nations Unies est aux côtés de la République de Corée depuis la fondation de notre gouvernement jusqu'à ce jour. Les valeurs et les idéaux défendus par l'Organisation des Nations Unies – la paix mondiale, la promotion des droits de l'homme et une prospérité commune – incarnent la vision de la République de Corée elle-même. En outre, l'avenir que la République de Corée envisage est en harmonie avec les aspirations de l'ONU. Les difficultés que nous avons surmontées et les succès que nous avons remportés au fil des ans montrent bien qu'il est

possible de réaliser l'objectif des Nations Unies, qui est d'instaurer un monde meilleur.

Malgré tous ces efforts de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, l'humanité est aujourd'hui confrontée simultanément à une multitude de problèmes aux quatre coins du monde. Aujourd'hui, on ne compte plus les conflits, à plus ou moins grande échelle, ainsi que les guerres civiles extrêmement violentes. La montée des groupes extrémistes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant est désormais un problème d'échelle mondiale auquel il faut s'attaquer d'urgence. La photo d'Aylan Kurdi illustre la façon dont cette instabilité a entraîné la plus grande crise humanitaire de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Les changements climatiques dans le monde menacent la vie même des générations futures; l'épidémie d'Ebola et d'autres maladies infectieuses ont provoqué d'innombrables victimes et nous ont fait prendre conscience de l'importance de la sécurité sanitaire.

Aujourd'hui, personne, dans notre village planétaire, n'est à l'abri de ces menaces et défis mondiaux et transnationaux. Alors que l'ordre international connaît ces bouleversements séismiques, il est temps, plus que jamais, que l'ONU redevienne le symbole d'espoir et le phare qui montre le chemin de la paix et de la sécurité internationales, des droits de l'homme et de la prospérité collective dans le monde entier. Avant toute chose, la communauté internationale doit faire bloc derrière l'ONU et revenir à l'esprit qui a présidé à l'élaboration de la Charte de l'Organisation, laquelle, dans son préambule, invoque la foi « dans la dignité et la valeur de la personne humaine ». Nous devons édifier une ONU forte; nous devons porter la bannière d'un multilatéralisme renouvelé, et nous devons garder à l'esprit que la valeur de la dignité humaine se fonde sur la liberté, les droits de l'homme, la justice et l'état de droit.

La Corée, qui met la paix et le bonheur de notre village planétaire au cœur de ses efforts diplomatiques, n'épargnera aucun effort pour appuyer l'ONU face aux défis que doit relever la communauté internationale et pour mettre l'accent sur les idéaux de l'humanisme et la nécessité de nous montrer à la hauteur de ces idéaux. La campagne de l'ONU en faveur de l'élaboration d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015 puise également à cette source, axée sur l'être humain. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), adopté il y a trois jours,

au Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 (voir A/70/PV.4), pose un jalon historique sur la voie d'un monde meilleur, sans laissés pour compte.

Il y a tout juste un demi-siècle, la République de Corée faisait partie des pays les plus pauvres du monde. Aujourd'hui, elle est l'une des 10 premières économies du monde. Dans le processus qui a conduit à ce « miracle du fleuve Han », nous avons tiré une immense force de l'aide de la communauté internationale et de la coopération pour le développement. À cet égard, je pense que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 peut constituer une étape vers un deuxième, puis un troisième miracles dans le monde entier.

La République de Corée, qui assure actuellement la présidence du Conseil économique et social, appelé à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de ce programme de développement, contribuera activement à la réalisation des objectifs de développement. Ce faisant, la République de Corée entend activement partager avec la communauté internationale son expérience et son savoir-faire en matière de développement. Nous avons déjà partagé avec les pays en développement notre expérience au sujet du modèle Saemaul Undong, qui a servi à mon pays de tremplin pour son grand bond en avant. J'estime que le modèle Saemaul Undong peut permettre d'optimiser le potentiel que recèle la coopération au service du développement pour les pays en développement, sachant qu'il suscite, au moyen de la concurrence et des mesures d'incitation, un sentiment de confiance et d'appropriation tout en jetant les fondements de l'autosuffisance au sein des communautés, grâce à la participation des populations locales.

Il y a deux jours, nous avons organisé, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques, une manifestation parallèle spéciale de haut niveau sur le modèle Saemaul Undong et sommes convenus de joindre nos efforts pour contribuer à l'élimination de la pauvreté et à l'édification dans les pays en développement de collectivités locales porteuses de transformation. Nous poursuivrons nos efforts pour que le modèle Saemaul Undong gagne du terrain comme nouveau paradigme de développement rural dans les pays en développement.

Un autre moteur important de notre développement économique est le talent humain, que nous entretenons et encourageons par un investissement

constant. L'éducation est un élément clef du programme de développement durable en ce qu'elle contribue à l'autonomisation des individus et aide les pays à parvenir au développement national. Nous avons participé activement à l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout, en qualité de pays champion. En mai dernier, en collaboration avec l'UNESCO, nous avons organisé le Forum mondial sur l'éducation de 2015, couronné par l'adoption de la Déclaration d'Incheon et où ont été définis les objectifs mondiaux en matière d'éducation à l'horizon 2030. À l'avenir, la République de Corée est déterminée à poursuivre ses efforts dans le domaine de l'éducation. Nous poursuivrons en particulier notre coopération avec l'UNESCO pour diffuser l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Ensuite, la Corée entend également jouer un rôle important dans le renforcement de la sécurité sanitaire à l'échelle mondiale. Non seulement nous avons dépêché une équipe d'intervention en Sierra Leone pour contribuer à la lutte contre l'épidémie d'Ebola à la fin de l'année dernière, mais la République de Corée a également annoncé, à la deuxième réunion de haut niveau du Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale qui s'est tenue à Séoul il y a trois semaines, qu'elle verserait au cours des cinq prochaines années la contribution de 100 millions de dollars pour aider au renforcement des capacités dans les pays en développement. En outre, pour aider les pays en développement au cours des cinq prochaines années nous envisageons de mettre en œuvre des projets d'une valeur de 200 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative « Meilleure vie, meilleur avenir ».

Tout en connaissant une industrialisation rapide, nous avons consacré énormément d'énergie à assurer une coexistence harmonieuse entre l'être humain et la nature. La proclamation le 5 avril de notre Journée nationale de l'arbre et nos efforts de promotion du reboisement ont permis de multiplier par 20 le nombre d'arbres par hectare au cours des 50 dernières années. Depuis 1972, nous avons délimité des zones vertes de ceinture pour limiter l'urbanisation des banlieues, ce qui a permis de réconcilier l'environnement et le développement. Aujourd'hui, nous entendons mettre à contribution notre action de sensibilisation en faveur de l'environnement au profit de l'action de lutte de la communauté internationale contre les changements climatiques.

La lutte contre les changements climatiques est une tâche urgente que nous ne pouvons plus nous

permettre de reporter à plus tard. Il est essentiel que la communauté internationale obtienne des résultats concrets et probants à la session de 2015 de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en décembre prochain. Nous estimons que la lutte contre les changements climatiques n'est pas un fardeau, mais une nouvelle occasion de créer de nouveaux moteurs de croissance grâce à l'innovation technologique.

Fort de cette conviction, la République de Corée a présenté en juin dernier une contribution nationale tournée vers l'avenir. Notre pays envisage les moyens de faire la transition vers une économie sobre en carbone et participe activement aux négociations sur le climat. En outre, la Corée, en tant que pays hôte du secrétariat du Fonds vert pour le climat et de l'Institut mondial de la croissance verte, continuera d'appuyer la lutte contre les changements climatiques en élaborant des modèles commerciaux pour les secteurs d'activités qui utilisent les nouvelles sources d'énergie et en les diffusant auprès des pays en développement.

Les examens récents des opérations de paix, du dispositif de consolidation de la paix et du programme « les femmes, et la paix et la sécurité » menés par les Nations Unies, dans le contexte d'un environnement de sécurité en pleine évolution, ne pouvaient pas mieux tomber. La République de Corée, qui a connu une guerre dévastatrice et reste à ce jour traumatisée par la partition, n'est que trop consciente de l'importance de la paix et appuie fermement les efforts des Nations Unies visant à la préserver.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Mon pays a déployé à ce jour 13 500 soldats de la paix dans 18 missions. Les Casques bleus coréens sont tenus en haute estime pour le caractère exemplaire de leurs activités de maintien de la paix et de reconstruction et leur respect des communautés concernées. À la suite de consultations avec les Nations Unies, la République de Corée prévoit de déployer dans un avenir proche des effectifs supplémentaires dans les missions de maintien de la paix. Nous avons également l'intention de renforcer sur le fond notre partenariat avec l'Union africaine.

Pour aider les réfugiés syriens qui fuient l'instabilité au Moyen-Orient, la République de Corée va accroître son aide humanitaire aux pays concernés. Elle s'emploie également à jeter les fondements de la paix en Asie du Nord-Est, région qui reste caractérisée par des tensions et des discordes persistantes entre

les pays. En Asie du Nord-Est, nous constatons une intensification du phénomène paradoxal observé en Asie, où la coopération sur le plan politique et de la sécurité est à la traîne par rapport à l'interdépendance économique élevée entre les pays de la région.

Récemment, des mesures qui pourraient avoir de profondes répercussions sur la sécurité en Asie du Nord-Est ont fait naître des appréhensions au sein des pays de la région. La nouvelle législation japonaise en matière de défense et de sécurité doit être mise en œuvre de manière transparente, propre au maintien de relations amicales entre les pays de la région ainsi qu'à la paix et à la stabilité régionales. À propos de l'Asie du Nord-Est, qui reste marquée par les tensions et la discorde, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a un jour décrit l'absence de mécanisme de coopération régionale comme un « chaînon manquant crucial ». J'ai proposé l'Initiative pour la paix et la coopération en Asie du Nord-Est afin de remédier à cette carence et de créer un cercle vertueux de renforcement de la confiance et de la coopération.

Des consultations sont en cours entre les pays de la région au sujet d'un ensemble de domaines de collaboration potentiels, dont la sécurité nucléaire, la gestion des catastrophes et la santé. L'expérience cumulée dans la région s'agissant de ces domaines contribuera à promouvoir la paix et la coopération mondiales. Ces efforts nous permettront également de contribuer au règlement de la question du nucléaire nord-coréen, qui fait peser une grave menace sur la paix en Asie du Nord-Est et au-delà. Le règlement de la question du nucléaire nord-coréen doit se voir accorder la plus haute priorité si nous voulons sauvegarder l'intégrité du régime international de non-prolifération nucléaire et satisfaire l'aspiration de l'humanité à un monde exempt d'armes nucléaires.

Un accord nucléaire a été conclu avec l'Iran en juillet. La communauté internationale doit maintenant consacrer ses efforts au règlement de la question du nucléaire nord-coréen, qui est le dernier problème persistant en matière de non-prolifération.

Ces dernières semaines, la République populaire démocratique de Corée a une fois de plus publiquement fait allusion à de nouveaux actes de provocation à venir de nature à contrevenir aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité. Non seulement ces actes gâcheraient le climat du dialogue intercoréen – dont l'instauration a pris tant de temps – mais ils remettraient également en question les efforts déployés par les pays

participant aux pourparlers à six en vue de relancer les pourparlers sur la dénucléarisation. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée ferait bien d'opter pour la réforme et l'ouverture, plutôt que de nouvelles provocations, et de s'employer à sortir la population de l'adversité. La poursuite de ces provocations, notamment de son programme de développement nucléaire, remettra en question les valeurs de paix mondiales embrassées par la communauté internationale et l'ONU. Si la République populaire démocratique de Corée abandonne fermement ses ambitions nucléaires et se prononce pour la voie de l'ouverture et de la coopération, la République de Corée collaborera avec la communauté internationale afin de fournir un soutien actif à la Corée du Nord dans le développement de son économie et l'amélioration de la qualité de vie de sa population.

Au cours des 10 dernières années, l'ONU a accompli d'importants progrès, tout spécialement dans le domaine de la protection des droits de l'homme et de la promotion de la liberté. Les États Membres ont officiellement adopté la notion de responsabilité de protéger au Sommet mondial de 2005, et la responsabilité juridique des personnes complices de génocide a été reconnue en droit avec la création du Tribunal pénal international pour le Rwanda, du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et de la Cour pénale internationale. J'estime qu'il faut continuer de renforcer la responsabilité de protéger pour empêcher que les crises humanitaires que connaît actuellement notre monde ne continuent de se détériorer.

L'année dernière, depuis cette tribune, j'ai souligné que les violences sexuelles commises à l'égard des femmes en période de conflit armé, quels que soient le lieu et le moment, constituent incontestablement une violation des droits de l'homme et des valeurs d'humanisme. Cette année marque le quinzième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. La communauté internationale doit marquer comme il se doit cette occasion en renforçant l'attention qu'elle porte à la violence sexuelle dont font l'objet les femmes en période de conflit. La raison la plus irréfutable en est le fait que seules quelques-unes des victimes des violences sexuelles brutales commises durant la Seconde Guerre mondiale sont en vie aujourd'hui. Des solutions propres à apporter un soulagement dans le cœur de celles qui vivent encore doivent être élaborées sans tarder. On ne doit pas permettre que les efforts déployés par le Haut-Commissaire des Nations Unies

aux droits de l'homme et les rapporteurs spéciaux sur la question restent lettre morte. On ne saurait faire place à l'avenir sans reconnaître le passé.

Nous espérons, désormais, que l'esprit de partenariat durable qu'incarne l'ONU vis-à-vis de l'humanité se répercutera dans le monde entier afin que les blessures du passé puissent être pansées et qu'un nouvel avenir soit possible. Une question ayant attiré une importante attention de la communauté internationale dans le domaine des droits de l'homme au cours de l'année écoulée est la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée. Le rapport de la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, paru en février 2014, appelle la communauté internationale à une riposte active en vue de régler la question des droits de l'homme dans ce pays. Suite à la publication du rapport, non seulement le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale ont adopté des résolutions en la matière, mais rien moins que le Conseil de sécurité s'est saisi de la question. Nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à répondre aux préoccupations de la communauté internationale et à prendre des mesures pour améliorer la situation des droits de l'homme sur son territoire.

L'année dernière à l'Assemblée générale (voir A/69/PV.6), j'ai proposé de construire un parc international *ecopeace* dans lequel il serait possible de rêver à la paix de l'intérieur même de la zone démilitarisée, symbole d'une péninsule coréenne divisée. Cependant, le récent incident faisant intervenir des mines antipersonnel dans la zone démilitarisée nous a fait comprendre à nouveau le fait incontournable que la paix sur la péninsule coréenne peut être mise en péril en un instant. Heureusement, les deux Corées ont réussi à conclure un accord le 25 août, à l'issue de pourparlers de haut niveau, et elles en sont maintenant à un stade où il devrait être possible d'entrer dans un cercle vertueux de confiance et de coopération. L'impulsion en faveur de cette dynamique vertueuse proviendra d'une fidèle mise en œuvre de l'accord du 25 août et du respect par les deux Corées de l'engagement qu'elles ont pris d'adopter des mesures concrètes dans le sens de la réconciliation et de la coopération. Nous ne devons plus invoquer de raisons politiques et militaires pour fermer les yeux sur les questions humanitaires, notamment celle de la réunion des familles séparées. J'espère que nous parviendrons à nous réengager dans la voie qui nous permettra de retrouver notre identité commune en

tant que nation, sur la base du dialogue officiel et des différents échanges prévus par l'accord du 25 août.

Sous peu, le 3 octobre, le peuple allemand célébrera le vingt-cinquième anniversaire de sa réunification. En 1948, l'ONU a béni la naissance de la République de Corée. Bientôt, je l'espère, le jour viendra où le monde entier célébrera la réunification de la Corée. La fin d'une histoire de division longue de sept décennies sur la péninsule coréenne, qui est le dernier vestige de la guerre froide, constituera rien moins qu'une contribution à la paix mondiale.

Il y a peu de temps, la République de Corée a affrété un train appelé l'Express Eurasie de l'amitié, qui a traversé la Russie pour arriver en Europe. Ceux qui ont participé au voyage en sont repartis profondément touchés et émus. Cependant, le train n'a pu traverser la République populaire démocratique de Corée parce que la voie était barrée. Je prie tous les acteurs de l'ONU de nous prêter main-forte pour éliminer les obstacles à l'unification et permettre à l'esprit de paix de se répandre sur la péninsule coréenne.

Une Corée unifiée et pacifique sera une nation démocratique épanouie, débarrassée des armes nucléaires et défendant fermement les droits de l'homme. Qui plus est, une péninsule coréenne unifiée, qui soit à la fois un symbole de paix, dans notre village mondial, et un nouveau moteur de croissance, contribuera largement à la paix et à la prospérité en Asie du Nord-Est et au-delà. J'espère que l'ONU et tous les pays épris de paix travailleront de concert pour que les idéaux de paix et de dignité humaine caressés par les fondateurs de l'ONU il y a 70 ans puissent être réalisés grâce à l'unification de la péninsule coréenne.

Dans ce voyage solennel vers un monde meilleur, les membres peuvent être assurés que la République de Corée sera un fidèle compagnon pour l'ONU et la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Corée de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Park Geun-hye, Présidente de la République de Corée, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rouhani (*parle en farsi; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je prends la parole au nom d'une grande nation, qui pleure la perte de milliers de pèlerins musulmans et de centaines de ses propres concitoyens. Des vieux, des jeunes, des hommes et des femmes, qui s'étaient rendus au rassemblement solennel et spirituel mondial du Hadj, se sont malheureusement retrouvés victimes de l'incompétence et de la mauvaise gestion des responsables des lieux. En raison de l'incompétence de ces derniers, même les personnes portées disparues ne peuvent être identifiées, et le prompt retour des dépouilles de ces personnes à leurs familles endeuillées a été empêché.

L'ampleur de cette calamité, au cours de laquelle des milliers d'innocents venus des quatre coins du monde ont été tués ou blessés, est telle qu'on ne saurait la traiter comme s'il s'agissait d'une catastrophe naturelle ou d'un problème local. La douleur et le choc émotionnel infligés à des millions de musulmans sont trop profonds pour être apaisés par des moyens uniquement matériels. L'opinion publique exige que les autorités saoudiennes s'acquittent sans délai de leurs obligations internationales et ménagent sur-le-champ aux autorités consulaires l'accès qui leur permettent de procéder rapidement à l'identification des victimes et de rapatrier les corps et les dépouilles de ceux qui nous sont chers. En outre, il faut prendre les dispositions nécessaires en vue de mener une enquête indépendante et exhaustive sur les causes de cette catastrophe, qui devra donner lieu à des propositions quant aux moyens d'empêcher que cela ne se reproduise à l'avenir.

Je prends la parole au nom d'une nation qui, il y a deux ans, a choisi par la voie des urnes de collaborer de manière constructive avec le monde entier, et c'est avec fierté que je puis maintenant annoncer l'avènement d'un nouveau chapitre dans les relations que l'Iran entretient

avec le monde actuel. Il y a deux ans, le peuple iranien, qui a exprimé ses suffrages au cours d'élections pluralistes, m'a donné pour mandat de consolider la paix et nos liens constructifs avec le reste du monde, tout en oeuvrant en faveur des droits, des intérêts et de la sécurité de son pays. Cette volonté nationale s'est traduite par un sérieux effort diplomatique, qui a débouché sur la conclusion du Plan d'action global commun entre la République islamique d'Iran, six grandes puissances mondiales et l'Union européenne. Le Plan d'action s'est mué en instrument international lorsque le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2231 (2015). Au regard du droit international, l'instrument constitue un précieux précédent, du fait que les deux parties, au lieu de s'affronter pour ensuite engager des négociations de paix, ont entamé un processus de dialogue et d'entente mutuelle avant qu'un conflit ne puisse éclater.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le rôle qu'ont joué tous les négociateurs dans la conclusion de cet accord. Nous avons fait le choix de mettre en place un environnement nouveau, tout en restant fidèles à nos principes, et nous y sommes parvenus. Quand cela était nécessaire, nous avançons et, quand cela a été nécessaire, nous avons eu le courage de faire montre de souplesse. Pour chaque point abordé, nous nous sommes largement appuyés sur le droit international et avons illustré par l'exemple le potentiel que recèle une démarche fondée sur un dialogue constructif.

La clef d'un dialogue réussi réside dans le fait que tout acteur du système international qui pose un maximum de conditions sans laisser de latitude à la partie adverse ne peut espérer parler de paix, de stabilité et de développement. Tout comme dans le commerce et en économie, et tout comme en politique et dans les relations internationales, les intérêts des deux parties doivent être pris en considération; le multilatéralisme et les solutions permettant à chacun d'y trouver son compte doivent constituer la base du dialogue.

L'ONU a été créée dans le but de maintenir la paix et la sécurité internationales au lendemain de deux guerres mondiales. Malheureusement, force est de constater que, dans la plupart des cas, cette importante institution internationale n'a eu ni succès ni efficacité. Cette fois-ci, pourtant, l'ONU a pris la bonne décision, et ce malgré le fait qu'elle avait antérieurement adopté des résolutions injustes à l'égard de la République islamique d'Iran et imposé des sanctions à la nation et au Gouvernement iraniens, en raison de malentendus et, parfois, de l'hostilité déclarée de certains pays. Mais nous

sommes convaincus que, comme le dit un vieux proverbe iranien, plus vite le mal s'arrête, mieux l'on s'en remet. C'est aujourd'hui que le mal vient de s'arrêter.

En dépit de plusieurs lacunes importantes, la résolution 2231 (2015) représente une avancée notable. Elle est la base de l'arrêt des sanctions et de la fin de l'adoption de résolutions hostiles à l'Iran. Nous considérons le comportement passé du Conseil de sécurité comme injuste, et soulignons le fait que l'Iran, compte tenu de l'importante fatwa de son dirigeant et de sa doctrine de défense, n'a jamais nourri la moindre intention de fabriquer d'arme nucléaire. C'est pourquoi les résolutions imposant des sanctions à l'encontre de l'Iran sont injustes et illégales. Les sanctions imposées par le Conseil de sécurité et les sanctions unilatérales imposées par certains pays étaient fondées sur des allégations erronées et sans fondement, et ont rendu les conditions difficiles pour notre peuple. Mais ces sanctions n'ont en aucune manière influé sur notre politique ou notre vision des négociations.

Nous avons prouvé au cours de ces négociations que l'Iran n'avait d'autre visée que la logique, la raison, la déontologie et, le cas échéant, la légitime défense – une défense résolue – contre tout type d'agression. En conséquence, les États-Unis d'Amérique n'ont eu d'autre solution que de choisir la négociation et la discussion plutôt que les pressions et les sanctions. Nos sept pays et l'Union européenne ont investi énormément de temps et de capital diplomatique dans ces négociations et doivent par conséquent absolument tout mettre en œuvre pour préserver et mettre en œuvre l'accord. Nous estimons que le respect par toutes les parties des engagements pris est un facteur fondamental pour le succès du processus de mise en œuvre de l'accord négocié.

Parallèlement à la mise en œuvre du Plan d'action global commun, nous attendons des États dotés de l'arme nucléaire qu'ils prennent les mesures nécessaires pour honorer leur engagement de parvenir au désarmement nucléaire complet, conformément à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous attendons aussi d'eux qu'ils jouent un rôle positif dans la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et qu'ils ne permettent pas au régime sioniste de continuer d'entraver la réalisation de cet important objectif.

L'accord sur le nucléaire conclu dernièrement, qui est un brillant exemple de « victoire sur la guerre », a permis de dissiper le climat d'hostilité et les tensions lourdes de conséquences au Moyen-Orient – et même

peut-être d'éloigner le spectre d'une autre guerre. L'accord peut et doit inaugurer une nouvelle ère et donner des résultats positifs pour ce qui est d'instaurer une paix et une stabilité durables dans la région. De notre point de vue, l'accord que nous avons conclu n'est pas une fin en soi mais un pas en avant qui peut et doit servir de base à d'autres accords à venir. Dans la mesure où il établit un cadre objectif de mise en œuvre et met en place un modèle à suivre, il peut parfaitement servir de point de départ à un changement radical dans la région.

Notre politique consiste à continuer d'œuvrer en faveur de la paix dans la région, toujours sur la base du principe gagnant-gagnant, et d'agir d'une manière qui permette à la région – et au monde – de tirer parti de cette nouvelle donne. Nous allons profiter de cette occasion pour regarder vers l'avenir et cesser de nous tourner vers le passé, et pour refonder nos relations avec les pays de la région, en particulier nos voisins, sur la base du respect mutuel et de notre intérêt commun.

Le Moyen-Orient et l'Afrique comptent malheureusement aujourd'hui parmi les régions les plus troublées au monde. Si la situation actuelle venait à persister voire à s'aggraver, les troubles pourraient se propager à d'autres régions du monde. Dans le monde interdépendant et sans frontières d'aujourd'hui, les pays et les régions ont beaucoup de mal à protéger leurs frontières et à empêcher l'insécurité et l'instabilité de se propager.

La menace la plus grave et la plus importante pour le monde aujourd'hui, c'est l'éventualité que des organisations terroristes deviennent des États terroristes. Nous estimons regrettable que les soulèvements nationaux dans notre région soient détournés par les terroristes et que le destin des nations soit déterminé par les armes et la terreur plutôt que par les urnes. Nous proposons que la lutte contre le terrorisme fasse l'objet d'un instrument international contraignant et qu'aucun pays ne soit autorisé à utiliser le terrorisme pour s'ingérer dans les affaires d'autres pays. Nous sommes disposés à contribuer à éliminer le terrorisme, à ouvrir la voie à la démocratie et à faire en sorte que ce ne soient pas les armes qui dictent le cours des événements dans la région.

De la même manière que nous avons aidé à instaurer la démocratie en Iraq et en Afghanistan, nous sommes prêts à concourir à l'instauration de la démocratie en Syrie et au Yémen. Nous sommes pour la consolidation du pouvoir par les élections, plutôt que

par les armes. Nous défendons le règne de la majorité qui respecte les droits des minorités.

Aujourd'hui, tout en sauvegardant son patrimoine historique et culturel, l'Iran regarde vers l'avenir – tant lointain que proche – avec de brillantes perspectives de coopération et de coexistence. Je dis à tous les pays et à tous les gouvernements que nous n'oublierons pas le passé, mais que nous ne voulons pas vivre dans le passé. Nous n'oublierons pas la guerre et les sanctions, mais nous voulons la paix et le développement. Avec le Plan d'action global commun, nous ne visions pas seulement un accord sur le nucléaire. Nous voulions aussi proposer une nouvelle façon constructive de recréer un ordre international, fondé sur le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres et une coopération et une coexistence durables entre États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Pour construire un avenir pacifique, nous devons tirer les enseignements d'un passé amer. Nous savons que le développement est la seule manière d'instaurer une paix durable. La paix sans le développement ne peut être qu'une pause durant laquelle le ressentiment et la suspicion grandissent. Mais la paix lorsqu'elle s'accompagne du développement permet de dissiper la colère et le ressentiment et de les remplacer par l'espoir et le respect d'autrui. Nous avons dit à maintes reprises que le seul moyen de combattre le terrorisme à la racine au Moyen-Orient est de s'attaquer aux causes sociales, économiques et culturelles qui le sous-tendent. Les échanges économiques peuvent amener dans leur sillage une sécurité durable et transformer la région en havre de paix et de développement.

Après le Plan d'action global commun, l'Iran est prêt à prouver que la voie concrète qui mène à la sécurité et à la stabilité passe par le développement né de la participation économique. Grâce à son potentiel économique et culturel, l'Iran est bien placé pour devenir un pôle pour l'investissement axé sur les exportations. L'Iran entend aussi montrer que nous pouvons tous opter pour une paix durable fondée sur le développement et nos intérêts communs et garante d'une sécurité à long terme, plutôt que pour une paix fragile basée sur les menaces.

Nous espérons entreprendre avec nos voisins un large éventail d'initiatives de coopération sociales et économiques, ce qui nous permettra de parvenir à un accord politique et de resserrer la coopération structurelle en matière de sécurité. Dans le système international d'aujourd'hui, les liens économiques

mutuels sont considérés comme les principaux facteurs de facilitation de la coopération politique et de règlement des problèmes de sécurité.

En 2013, de cette même tribune, j'avais appelé à lutter contre la violence et l'extrémisme (voir A/68/PV.6, p.17). Par la suite, les représentants de la communauté internationale ont unanimement souscrit à mon appel, ce qui s'est traduit par l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 68/127, sur un monde contre la violence et l'extrémisme violent. La mise en œuvre de cette résolution requiert de trouver des solutions bienveillantes et de mettre en pratique l'expérience acquise en matière de diplomatie. Il me plaît de voir qu'en combinant l'appui au Plan d'action global commun à celui, inestimable, apporté à la résolution sur un monde contre la violence et l'extrémisme violent, nous ayons désormais la possibilité d'élaborer un plan pour régler les problèmes d'un Moyen-Orient qui vole en éclats, pris dans les tenailles de la brutalité et de la sauvagerie.

Afin de lutter contre l'ignorance, la dictature, la pauvreté, la corruption, le terrorisme, la violence et leurs répercussions sociales, politiques, culturelles, économiques et sécuritaires, j'invite le monde entier, en particulier les pays de ma région, à mener campagne pour un plan d'action global commun destiné à faire front commun contre l'extrémisme et la violence. L'objectif d'un tel front doit être de créer un mouvement collectif et mondial pour s'attaquer sérieusement aux problèmes régionaux par le dialogue, empêcher le massacre d'innocents et les bombardements de civils, faire barrage à l'apologie de la violence et au meurtre d'autres êtres humains, garantir la stabilité en coopération avec les gouvernements centraux en place et une fois cette stabilité rétablie, ancrer la diplomatie et la bonne gouvernance dans la région du Moyen-Orient.

L'Iraq, la Syrie et le Yémen sont autant d'exemples de crises alimentées par la terreur, l'extrémisme, la violence, l'effusion de sang, les invasions et l'indifférence de la communauté internationale. La situation de ces pays montre également comment des personnes sont déplacées et perdent leurs maisons parce qu'elles fuient les horreurs de la guerre et des bombardements. Les problèmes rencontrés dans ces pays persistent car la communauté internationale a manqué à ses obligations et en raison des activités malveillantes de nouveaux venus dans la région et d'acteurs transrégionaux naïfs. En conséquence, la vague de destruction a déferlé au-delà du monde arabe et atteint les portes de l'Europe et des

États-Unis, provoquant la perte de biens inestimables du patrimoine mondial, y compris de précieux vestiges de civilisations très anciennes. De manière plus générale, elle entraîne l'anéantissement de l'humanité.

Nous ne devons pas oublier que les causes profondes des guerres, de la destruction et de la terreur actuelles résident dans les occupations, les invasions et les interventions militaires passées. Si l'invasion militaire de l'Afghanistan et de l'Iraq par les États-Unis n'avait pas eu lieu et si les États-Unis n'avaient pas appuyé de manière abusive les actions inhumaines du régime sioniste contre le peuple opprimé de Palestine, les terroristes ne pourraient nullement justifier leurs crimes aujourd'hui. Il est grand temps que le Gouvernement américain cesse de proclamer détenir la vérité en ce qui concerne notre région et de lancer des accusations infondées contre ses adversaires tout en poursuivant des politiques dangereuses au nom de ses alliés dans la région. Le comportement de ce gouvernement, qui ne fait qu'alimenter les dissensions et l'extrémisme, doit cesser, et son action doit être compatible avec les réalités de la région.

En dépit des nombreux problèmes auxquels notre région est confrontée aujourd'hui, nous croyons en un avenir prometteur. Nous ne doutons pas que les obstacles peuvent être surmontés grâce à la sagesse, à la prudence et à l'emploi de moyens nouveaux et puissants ainsi qu'en nous appuyant sur les racines de notre civilisation et sur notre ferme détermination. Éclairés par la révélation divine, nous avons foi en un avenir radieux pour l'humanité, dans lequel les peuples vivront en paix, dans la tranquillité et la spiritualité. Nous croyons en la volonté des peuples de choisir la voie du bien et de la pureté. Nous sommes convaincus que ceux dont la piété est bienveillante remporteront la victoire suprême.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. le cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de l'Émir de l'État du Qatar.

S. A. le cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. le cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le cheik Al-Thani (*parle en arabe*) : Il me plaît tout d'abord de féliciter S. E. M. Mogens Lykketoft de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Nous lui présentons tous nos vœux de succès. Je salue également les efforts déployés par S. E. M. Sam Kutesa, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, dans la conduite des travaux de l'Assemblée. Je saisis cette occasion pour saluer le travail accompli par le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, en vue de réaliser les objectifs de l'ONU.

Nous nous félicitons vivement de l'adoption par l'ONU du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Nous avons participé à son élaboration car nous sommes convaincus que le développement, quand on parvient à bien en répartir les fruits, est une condition nécessaire à la justice sociale, à la préservation de la dignité humaine et au renforcement de la cohésion des sociétés. Il est également indispensable pour le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans le monde. De la même façon qu'il n'y a pas de stabilité sans développement et justice sociale, le développement est impossible en situation de troubles et de guerre. Nous avons espéré que la présente session se tiendrait sur fond de progrès concernant certains conflits sanglants qui sévissent dans le monde, mais force est de constater que nous sommes confrontés à un nombre accru de défis et de crises menaçant la paix et la sécurité internationales.

L'absence de consensus international fait obstacle au règlement de questions importantes. L'application sélective de la justice et du droit international continue également de dominer la manière dont les questions régionales sont abordées, ce qui nuit à la notion de légitimité internationale ainsi qu'aux valeurs, us et principes inscrits dans la conscience humaine et que la communauté internationale a faits siens après que des millions de personnes ont payé un lourd tribut tout au long de l'histoire et que des crises humaines majeures, telles que l'esclavage, le génocide, le colonialisme,

le racisme et les guerres mondiales, ont laissé de profondes traces dans la mémoire des peuples. Il ne faut pas se jouer de ces valeurs émanant des souffrances des peuples, qui sont peut-être également le fondement de l'existence de l'Assemblée et sans lesquelles le présent rassemblement annuel n'a aucun sens.

Le conflit au Moyen-Orient va continuer de faire peser une menace permanente sur la paix et à la sécurité internationales car il a des effets directs sur de nombreuses crises auxquelles se heurtent la région et le monde. La question palestinienne demeure par essence celle d'un peuple arraché à ses terres, d'un peuple sous occupation, et on ne peut reporter à une prochaine génération son règlement juste et durable. Un règlement juste et durable qui mette fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et permette l'édification de l'État palestinien suppose qu'Israël soit un partenaire pour la paix. Or il n'y a actuellement pas de partenaire israélien pour une paix juste, pas même pour un règlement. Dans un tel contexte, la communauté internationale ne peut se dérober à son devoir de mettre un terme à la dernière question de colonisation non réglée de l'histoire moderne.

Tant qu'il n'aura pas été mis fin à l'occupation et aux tergiversations et autres manœuvres dilatoires, les prises de contact et déclarations vaines se poursuivront. Les activités de peuplement – bien que celles-ci soient réprouvées – se poursuivront au même rythme fébrile, de même que les profanations persistantes de la mosquée Al-Aqsa. Tout cela atteste clairement du fait qu'Israël n'a aucune volonté de réaliser la paix, mais également de la domination qu'exercent sur la politique israélienne les éléments nationalistes ultra-orthodoxes fondamentalistes. Il suffit de regarder ce qui se passe à Jérusalem. Des forces politico-religieuses extrémistes invoquent une interprétation littérale de textes vieux de plusieurs milliers d'années pour profaner les lieux saints d'autres peuples et occuper et coloniser leurs terres. Cela ne revient-il pas à du fondamentalisme religieux? Cette violence n'est-elle pas un acte de terrorisme perpétré par des forces religieuses radicales?

Je voudrais envoyer un message à tous les grands acteurs de la communauté internationale : l'incapacité persistante à trouver une solution juste et durable à la question palestinienne est une souillure sur la conscience de l'humanité. La communauté internationale ne parvient même pas à trouver un règlement moins qu'équitable; elle n'a même pas réussi à mener à bien la reconstruction de la bande de Gaza à la

suite de l'agression israélienne, alors même que, sur une initiative norvégienne, une conférence internationale a été convoquée spécifiquement dans ce but. Le Qatar s'est engagé à verser 1 milliard de dollars pour le processus de reconstruction, et nous continuons d'acheminer de l'aide à la bande de Gaza au titre de cette promesse. Mais nous nous demandons ce qu'il est advenu de la conférence et des décisions qui y ont été prises.

La communauté internationale, représentée au Conseil de sécurité, a le devoir d'assumer ses responsabilités en adoptant une position ferme qui obligerait Israël à honorer des engagements concrets en faveur de la paix : mettre fin à toutes les formes d'activités de peuplement dans les territoires palestiniens occupés; lever le siège inique de la bande de Gaza; et appliquer les résolutions de légitimité internationale qui prennent acte du droit du peuple palestinien à recouvrer ses droits nationaux légitimes et à créer un État palestinien indépendant sur la base des frontières d'avant 1967, conformément au principe de la solution des deux États.

Nous mettons en garde contre les occasions ratées, car si l'opinion publique en venait à la conclusion qu'il n'y a pas de solution pacifique à cette question, cela aurait des conséquences imprévisibles et tragiques pour la région et pour le monde entier.

La crise syrienne, dans toutes ses dimensions et avec ses innombrables répercussions, a des conséquences catastrophiques pour la région du Moyen-Orient et le monde dans son ensemble. Le fait que le régime continue de commettre des atrocités et d'horribles crimes contre le peuple syrien menace le statut de l'État et son peuple, et crée un terreau fertile pour l'extrémisme violent et le terrorisme, sous des prétextes religieux, sectaires et ethniques fallacieux, mettant ainsi en danger l'humanité et le patrimoine culturel de la Syrie et de la région.

Dans un tel contexte, le régime syrien a manipulé la notion de terrorisme en qualifiant de terroristes des manifestations pacifiques, alors même que c'est lui qui commet de véritables actes terroristes. C'est lorsque le pilonnage et le meurtre des civils ont poussé la population à s'armer pour riposter, et lorsque certaines entités qui n'ont que faire des exigences ou des principes de la révolution syrienne se sont immiscées sans autorisation dans la sphère de l'action politique que la Syrie est devenue une zone de guerre. Le régime a alors tenté d'instiller la peur dans l'esprit de la communauté internationale en guise d'alternative.

Il incombe à la communauté internationale de mettre fin aux massacres dans les plus brefs délais et de créer les conditions nécessaires pour que le peuple syrien puisse élaborer une alternative rationnelle, civile et juste au régime despotique. Mais quelle tyrannie au monde serait prête à accepter une alternative? Est-il envisageable qu'une tyrannie laisse une alternative croître et se développer dans son ombre?

Lorsqu'un peuple subit la guerre, le génocide et le déplacement forcé, il n'y a pas de pire décision que de ne prendre aucune décision, et il n'y a pas de pire danger que d'ignorer le danger. L'incapacité de la communauté internationale à prendre les décisions et mesures qui s'imposent pour mettre fin à ce désastre constitue un crime majeur. Elle met en évidence l'échec et l'inaptitude du système international et a entraîné une perte de confiance dans la légalité internationale et dans la communauté internationale.

Dans ce contexte, le rôle de l'Assemblée générale doit être promu et renforcé car celle-ci fournit un cadre élargi pour régler les problèmes auxquels les peuples sont confrontés, compte tenu de l'incapacité ou de l'échec du Conseil de sécurité à leur trouver des règlements justes.

Depuis cette tribune, j'appelle à une coopération visant à imposer un règlement politique en Syrie, pour mettre fin au règne de la tyrannie et le remplacer par un régime pluraliste fondé sur une citoyenneté égalitaire pour tous les Syriens; pour triompher du radicalisme et du terrorisme et en protéger la Syrie; pour permettre aux déplacés de rentrer chez eux; et pour que la reconstruction de la Syrie puisse avoir lieu. Il ne s'agit pas de savoir si c'est possible, mais bien de déterminer si certains États ont la volonté nécessaire pour ce faire.

La question est : la situation actuelle en Syrie peut-elle perdurer? Le conflit s'est transformé en génocide et a provoqué des déplacements massifs de population. Cela est lourd de conséquences pour la région et pour le monde entier – même pour les pays qui ne s'emploient pas à trouver rapidement une solution parce que ni le conflit ni les flux de déplacés ne les touchent directement.

Nous sommes alarmés par la manière dont les questions relatives au désarmement nucléaire sont gérées au niveau international. Ce dossier est marqué par des défaillances et le recours au deux poids, deux mesures, comme en atteste clairement l'échec de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à créer une

zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient; une déception qui sape la crédibilité du Traité.

L'accord entre l'Iran et les cinq plus un est une étape positive et importante. Nous espérons que cet accord nucléaire contribuera au maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. Nous souhaitons en outre voir toute la région libérée des armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

Dans ce contexte, et compte tenu de l'importance stratégique de la région du Golfe, instaurer la stabilité dans le Golfe est indispensable pour les pays de la région et pour la communauté internationale tout entière. À cet égard, nous réaffirmons avec force notre position : la région du Golfe doit être protégée des dangers et des menaces liés aux armes nucléaires, et le droit des pays de la région à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, conformément aux dispositions internationales pertinentes, doit être reconnu.

Je saisis cette occasion pour rappeler que l'Iran est un voisin important et qu'il convient de promouvoir la coopération entre lui et d'autres pays car cela va dans le sens des intérêts de la région.

Les relations bilatérales entre le Qatar et l'Iran s'étoffent et évoluent à un rythme régulier sur la base de nos intérêts communs et d'une relation de bon voisinage. Les relations bilatérales entre nos deux pays ne font l'objet d'aucun différend. Diverses confessions et religions sont représentées dans notre région mais, à mon sens, il n'y a aucun conflit entre chiites et sunnites – les seuls différends sont ceux provoqués par les intérêts politiques de certains pays ou les intérêts des éléments politiques et sociaux qui fomentent les préjugés sectaires en interne.

Je suis convaincu que les différends qui existent sont de nature politique et qu'ils relèvent de contentieux arabo-iraniens régionaux plutôt que d'un conflit entre sunnites et chiites. Ces différends pourraient être réglés par le dialogue et par un accord en amont sur les règles régissant les relations entre l'Iran et les États du Golfe, sur la base du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures. Il est grand temps d'entamer un dialogue constructif de ce type entre des pays qui seront éternellement voisins et qui n'ont pas besoin de la médiation de qui que ce soit. Nous sommes prêts, au Qatar, à accueillir un tel dialogue.

Nous réaffirmons notre attachement à l'unité du Yémen, à son intégrité territoriale et à sa souveraineté; nous appuyons la légitimité du processus politique

et appelons à le mener à son terme conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme de mise en oeuvre, aux conclusions de la Conférence de dialogue national yéménite, organisée en janvier 2014, à la Déclaration de Riyad de mai 2015 et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Il n'est pas raisonnable de créer un précédent selon lequel un grand parti politique accepte le résultat d'un dialogue national mais n'en tient pas compte et cherche au contraire à imposer sa propre vision des choses et à dominer l'ensemble du pays par la force.

En ce qui concerne l'Iraq, sa stabilité requiert un consensus général national sans ingérence extérieure ni discrimination confessionnelle ou ethnique. Nous espérons que le Gouvernement iraquien sera à même de répondre à la nécessité de promouvoir la concorde et la réconciliation entre les différentes factions iraquiennes. L'expérience de l'Iraq et du Yémen a montré que l'existence de milices opérant en dehors du cadre de la légitimité ne constitue pas seulement une menace pour l'État en vertu de la nature intrinsèque de ce dernier et de son droit exclusif à mettre en place des forces armées, mais équivaut également à un conflit interne latent qui pourrait se transformer, tôt ou tard, en une véritable guerre civile. Toute solution politique en Iraq, au Yémen, en Syrie et en Libye doit exclure l'existence de milices en dehors du cadre légitime des institutions de l'État. C'est un élément clef de tout règlement authentique, sans lequel il ne saurait y avoir de règlement permanent ni de solution réelle.

Les forces politiques de notre région doivent tenir compte du fait que des milliers de jeunes sont récemment descendus dans la rue dans plus d'un pays arabe pour demander que la citoyenneté soit le fondement d'un partenariat et pour refuser d'être représentés sur une base confessionnelle ou qu'une telle représentation puisse être utilisée pour dissimuler la corruption. Le terrorisme et ses conséquences désastreuses posent de graves problèmes politiques, sécuritaires et économiques aux pays et aux peuples. Les tensions et les conflits ont indéniablement contribué à l'apparition d'organisations terroristes. L'incapacité de la communauté internationale à s'attaquer aux foyers de tension et de conflit a également contribué à la création d'un terreau fertile pour les opérations terroristes.

Le terrorisme trouve son origine dans des idées radicales qui n'acceptent aucun compromis avec la réalité des individus et leur potentiel; il prospère dans

un climat de désespoir et de perspectives d'avenir bouchées. Le terrorisme n'existe pas dans les sociétés où les politiques garantissent aux citoyens la dignité et la liberté. Il naît dans l'ombre de la tyrannie et se nourrit de l'oppression et de l'humiliation, de la rancœur et de la haine qu'engendre la torture en prison, et il exploite la perte d'espoir en une action politique pacifique.

En outre, le comportement des puissances influentes au sein de la communauté internationale fausse les perceptions du grand public plutôt que de contribuer à les éclaircir. Certaines milices armées qui commettent des crimes à l'encontre de civils et d'institutions publiques sont qualifiées de terroristes, tandis que d'autres qui perpètrent également des actes de violence et d'intimidation contre les civils ne le sont pas pour des considérations qui n'ont rien à voir avec les communautés locales, mais qui tiennent aux puissances internationales et régionales ou à des alliances transitoires.

L'augmentation du nombre de victimes du terrorisme a nécessité le recours à la force armée pour lutter contre ce phénomène. Nous affirmons notre détermination à lutter contre le terrorisme, mais même dans les conditions les plus pénibles, nous ne devons pas fermer les yeux sur ses causes sous-jacentes. Si nous le faisons, le phénomène ne fera que s'exacerber et se propager plus encore. Nous tenons à souligner qu'il n'y a pas de foi qui prêche le terrorisme. Tous les textes religieux contiennent de nombreux enseignements qui appellent à la paix, à la tolérance et à la coexistence, mais les promoteurs et les chantres d'une lecture littérale des Écritures font fi des préceptes religieux fondamentaux qui prônent les nobles valeurs, la tolérance, la coopération et le dialogue constructif pour le bien de l'humanité. Les personnes simples, qui pratiquent leur foi dans son expression la plus pure, considèrent la religion d'abord et avant tout comme un ensemble de valeurs et de principes moraux. C'est ce sur quoi nous devons faire fond.

L'État du Qatar s'est attaché à mettre en œuvre une politique progressiste en matière de protection et de promotion des droits de l'homme et s'efforce de coopérer avec les organisations internationales dans le cadre du Conseil des droits de l'homme en vue de consolider les concepts et la culture des droits de l'homme grâce à une approche fondée sur l'état de droit, la transparence, la justice et la dignité humaine. Nous devons œuvrer de concert pour renforcer le système de sécurité collective en vue de faire face efficacement aux problèmes

internationaux et régionaux, et préserver les droits des peuples. Nous devons résolument nous opposer à toute tentative d'imposer des solutions temporaires aux effets secondaires des problèmes plutôt que de cibler leurs causes profondes.

M. Balói (Mozambique), Vice-Président, assume la présidence.

Enfin, l'État du Qatar ne ménagera aucun effort pour appuyer les efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre les objectifs auxquels nous aspirons tous, dans l'intérêt de nos peuples et du bien de l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier l'Émir de l'État du Qatar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Le cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. François Hollande, Président de la République française

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République française.

M. François Hollande, Président de la République française, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. François Hollande, Président de la République française, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Hollande : L'Organisation, l'ONU, célèbre son soixante-dixième anniversaire. Des progrès immenses ont été accomplis depuis cette création, celle d'une institution chargée de maintenir la paix. Elle y est parvenue dans de nombreuses occasions. Et pourtant, 70 ans après, il y a toujours des drames, des tragédies, des conflits et des guerres. Et le monde doit une fois encore relever des défis considérables. Lesquels aujourd'hui? Des centaines de milliers – des millions même – de réfugiés qui fuient au Moyen-Orient, en Afrique, dans l'espoir d'une protection ou tout simplement de sauver leur propre vie. Il y a le terrorisme qui frappe les populations civiles, et aucun pays n'est à l'abri de ce fléau. Et puis il y a des conflits qui demeurent sans règlement depuis des années et des années alors même

que l'on sait qu'ils sont susceptibles de dégénérer à tout instant – je pense au Proche-Orient.

Et puis, pendant ce temps-là, il y a des catastrophes, il y a des tsunamis, il y a des tremblements de terre, il y a des îles qui vont bientôt disparaître, il y a des côtes qui sont recouvertes, il y a des glaciers qui fondent. Ce sont les dérèglements climatiques.

Face à ces défis, chacun à son niveau doit prendre ses responsabilités. La France, dans beaucoup de domaines, ne refuse jamais son concours. Mais la France a voulu accueillir la Conférence sur le climat, sans doute parce qu'elle avait conscience qu'un échec terrible s'était produit à Copenhague et qu'il fallait cette fois-ci prendre la bonne décision, mais une décision qui ne peut être que celle de la communauté internationale dans son ensemble.

Alors nous devons, à Paris, nous poser une seule question : l'humanité – ce que nous sommes – est-elle capable de prendre la décision de préserver la vie sur la planète? Oui, rien que cette question-là nous place à une hauteur que l'on n'avait jamais pu imaginer dans notre génération. On me dira : « Mais, ça peut être plus tard, ça peut être à une autre conférence! » J'assure à l'Assemblée et je l'affirme tout net : si ce n'est pas à Paris, ce ne sera pas tard, ce sera trop tard pour le monde.

Les choses, depuis plusieurs mois, ont bien avancé et des déclarations très fortes ont été émises par les pays qui sont justement les plus responsables du réchauffement climatique – je pense notamment aux deux grands pays émetteurs, les États-Unis et la Chine, qui ont pris des engagements qui contribuent à changer la donne. Il y a eu aussi de nombreux appels venant de tous les continents pour insister sur la gravité, sur l'urgence, en donnant des témoignages précis de ce qu'était concrètement, aujourd'hui déjà, le réchauffement climatique. Il y a aussi des pays qui jusque-là étaient réticents – je pense aux pays en développement –, qui se posaient cette question : Est-ce vraiment utile de s'imposer ces contraintes alors que les pays les plus développés se sont affranchis de ces règles et de ces obligations?

Aujourd'hui, si l'on me demande un pronostic – et on me le demande souvent –, je dis que rien n'est gagné pour l'accord à Paris, rien, mais qu'en même temps, tout reste possible. Je vois trois conditions qui nous permettront de dire si la Conférence de Paris a été véritablement un succès, digne de nous, digne de ce qui

nous été confié lorsqu'on nous a demandé d'accueillir cette conférence.

La première condition, c'est de pouvoir conclure un accord universel, général pour le monde, contraignant et différencié pour que chacun puisse faire sa part et pas davantage. À ce jour, 90 États – la moitié donc de ceux qui siègent aux Nations Unies – ont remis leur contribution nationale, ce qui représente, et c'est déjà considérable, 80 % des émissions de gaz à effet de serre. Cela veut dire qu'une moitié du monde n'a pas encore répondu. J'invite donc ces pays à le faire et à le faire vite, pour que nous puissions mesurer déjà ce qu'avec les contributions de chaque État, nous pouvons assurer au monde comme limite au réchauffement climatique.

La deuxième condition qui dira notre succès ou notre échec, c'est d'être capables d'inscrire notre résolution, notre action, dans la durée. L'accord de Paris ne devra pas être un aboutissement, une conclusion, mais au contraire un point de départ, le début d'un processus. Nous pourrions nous en assurer à travers un mécanisme de révision qui sera intégré à l'accord, et qui permettra donc d'évaluer régulièrement, de mesurer périodiquement, et même de réviser tous les cinq ans, nos contributions nationales. C'est ça qui nous permettra d'être sûrs qu'à la fin du siècle, c'est-à-dire bien au-delà de nous, la planète ne se sera pas réchauffée de plus de 2° C.

La troisième condition qui marquera l'échec ou le succès, c'est que les pays développés auront à porter des engagements financiers. Je le sais bien, déjà à Copenhague, le chiffre avait été avancé : 100 milliards de dollars pour assurer le financement de la transition énergétique, l'adaptation et le transfert de technologies. Nous devons rassembler 100 milliards en 2020, mais il faut le dire dès aujourd'hui pour que les pays émergents et les pays en développement puissent être sûrs qu'ils pourront être accompagnés, soutenus, aidés, et qu'il pourra y avoir justement ce saut de technologies, ce partage de technologies.

Cent milliards. Aujourd'hui, c'est l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui est chargée de faire une première estimation. Elle sera produite à la réunion de Lima. Je remercie le Président du Pérou de poursuivre l'action qu'il avait engagée lors de la vingtième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Oui, l'OCDE fera une première estimation – nous ne sommes pas encore à 100 milliards. Alors, il va falloir d'ici à la Conférence

de Paris, dans deux mois, continuer à mobiliser la Banque mondiale, les grandes banques de développement, les institutions financières, les États et les acteurs privés, pour que nous puissions être à 100 milliards. Chacun doit montrer l'exemple, et la France n'échappe pas à cette règle qui veut que lorsqu'on est le pays hôte, on doit faire mieux que ses invités, ou en tout cas aussi bien.

J'annonce ici que nos financements annuels, les financements annuels de la France pour le climat, qui sont de 3 milliards d'euros aujourd'hui, dépasseront 5 milliards en 2020. Et l'augmentation de l'aide ne sera pas simplement des prêts, mais aussi des dons, parce que c'est par rapport aux dons – c'est-à-dire ce qui est transféré directement, ce qui n'est pas remboursé – que l'on pourra favoriser puissamment l'adaptation des pays en développement aux effets du dérèglement climatique.

Si nous sommes donc en mesure de répondre à ces trois exigences : un accord universel qui peut être révisé et qui le sera tous les cinq ans et avec des financements qui peuvent être à la hauteur de tout ce que nous avons à couvrir comme nouveaux besoins et à engager comme technologies d'avenir, alors oui, nous pourrions dire à Paris, dans deux mois : nous avons été au rendez-vous. Pas simplement au rendez-vous de l'histoire, mais au rendez-vous de l'avenir.

C'est bien que la communauté internationale puisse être capable de se projeter et de dire quel monde elle veut. Nous l'avons fait pour les objectifs du développement durable, nous devons le faire pour le climat. Mais ce que l'on attend des Nations unies, ce n'est pas simplement – et c'est déjà beaucoup – de faire que le monde soit vivable à la fin du siècle, c'est qu'il soit supportable déjà aujourd'hui, alors que des conflits et des guerres nous saisissent de tragédies que l'on n'imaginait plus voir, en 1945, quand fut fondé le système des Nations unies.

Aujourd'hui, c'est la Syrie, qui appelle une fois encore notre mobilisation, notre intervention. Beaucoup m'ont précédé à cette tribune pour en parler. Tous considèrent que c'est une tragédie qui frappe la population syrienne. Tous disent qu'il faut trouver une solution. Alors cherchons ensemble cette solution. Mais d'abord, mesurons ce qui n'a pas été fait.

Il y a trois ans, j'étais à cette même tribune et je m'adressais à l'Assemblée générale (voir A/67/PV.6). Il y avait déjà 30 000 victimes du drame syrien. Il y

en a aujourd'hui 250 000; 12.000 enfants sont morts, victimes du régime de Bashar Al-Assad. En effet, le drame syrien a commencé avec la révolution qui a voulu mettre en cause une dictature, celle de Bashar Al-Assad. À ce moment-là, il n'y avait pas de terroristes, il n'y avait pas de groupes fondamentalistes, il y avait une dictature qui massacrait un peuple. Et les réfugiés, ceux dont on parle aujourd'hui, ceux qui sont dans les camps, les déplacés, ils sont huit millions, cette masse de femmes et d'hommes, d'enfants, n'a pas fui simplement une guerre, elle fuit depuis plus de trois ans le régime de Bashar Al-Assad, et encore aujourd'hui, c'est ce même régime qui déverse des bombes sur des populations civiles innocentes.

Mais ce n'est pas parce qu'il y a un groupe terroriste qui lui-même massacre, tue, viole, détruit, y compris des patrimoines essentiels de l'humanité, qu'il y aurait pour autant une forme de pardon, d'amnistie pour le régime qui a créé cette situation, comme si le fait d'avoir un groupe terroriste qui commet le pire du mal serait une façon d'avoir une partie du bien. Non. Ils sont tous, ces femmes, ces hommes, ces enfants, victimes de cette tragédie qui est produite par l'alliance du terrorisme et de la dictature. Aucune solution ne pourra être trouvée hors d'un processus politique.

La France, de par son histoire et également de par les liens qui l'unissent à cette région du monde, entend prendre ses responsabilités. Elle les a prises, encore récemment, y compris par une action armée, une action de force. La France veut travailler avec tous et elle n'écarte aucun pays, les pays voisins qui sont les plus concernés, les pays du Golfe, mais aussi l'Iran, les pays du Conseil de sécurité membres permanents, mais les Européens également. Nous voulons travailler avec tous ceux qui le voudront.

On me parle d'une coalition. Cette large coalition, elle est possible, elle est même souhaitable, elle est nécessaire pour en terminer avec ce qui se passe en Syrie. Mais cette coalition doit avoir une base claire ou alors elle ne verra jamais le jour. Cette base a été donnée à Genève il y a plus de trois ans déjà. Et que disait l'Accord de Genève? Un gouvernement de transition doté de pleins pouvoirs, incluant des membres du Gouvernement actuel et de l'opposition, à partir d'un consentement mutuel. Voilà la base. Utilisons-la, avançons.

Par rapport à ce malheur qui frappe, j'en vois qui déploient tous leurs efforts diplomatiques pour incorporer Bashar Al-Assad dans ce processus. Mais

on ne peut pas faire travailler ensemble les victimes et le bourreau : Assad est à l'origine du problème; il ne peut pas faire partie de la solution. Nous devons donc mettre un terme aux souffrances du peuple syrien, mais nous devons aussi, au-delà de cette transition politique qui doit être recherchée, de cette large coalition qui doit être formée, de cette condition qui doit être posée – un nouveau gouvernement capable d'unir tous ceux qui se sont combattus, mais sans le dictateur – nous devons aussi penser à tous ces réfugiés.

Jusqu'à présent, ces réfugiés étaient dans les pays voisins. Là aussi, la communauté internationale fermait les yeux : c'était loin. Aujourd'hui, ces réfugiés qui n'en peuvent plus commencent une longue marche. Je rappelais hier, devant l'Assemblée, que 80 % des réfugiés dans le monde – réfugiés à cause des guerres, à cause des conflits, à cause du climat, à cause de la pauvreté – sont au Sud. C'est le Sud qui assure la solidarité du Sud. Ce sont souvent les plus démunis qui accueillent les plus pauvres. Alors, à un moment, les réfugiés se mettent en marche et on ne les arrête plus. Si l'on veut éviter ce que l'on a vu, hélas, des drames, des traversées au risque de la vie des passagers, si l'on veut éviter que les passeurs, les criminels utilisent le désarroi pour enrichir encore les caisses du terrorisme, alors il nous faut agir.

L'Europe a accueilli des réfugiés venant de Syrie, mais aussi d'Iraq, d'Érythrée et du Soudan. C'était son devoir, parce que l'Europe s'est fondée autour de valeurs, de principes, et le droit d'asile fait partie de ce socle commun qui unit tous les pays européens et qui doit continuer de les unir. Ou alors, ce n'est pas l'Europe telle que nous l'avons voulue.

Mais en même temps que l'Europe doit faire son devoir, c'est le monde qui doit aider les réfugiés. Qu'avons-nous appris ces derniers jours et ces dernières semaines? Que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) n'avait plus les moyens d'assurer, faute de crédits, le soutien et l'aide nécessaires aux populations concernées. Qu'avons-nous appris? Que le Programme alimentaire mondial n'avait pas les moyens d'assurer, là encore, à tous les réfugiés le niveau de subsistance et d'alimentation indispensable. Qu'avons-nous appris? Que dans certains pays voisins, les réfugiés ne pouvaient pas travailler.

À partir de là, c'était le cycle tel qu'on pouvait l'imaginer. Si l'on veut inverser, si je puis dire, les flux, si l'on veut retenir les réfugiés au plus près de leur pays d'origine, alors il nous faut doter davantage le HCR,

il nous faut aider les pays voisins tels que le Liban, la Jordanie, la Turquie, mais aussi en Afrique, aider les pays de transit, aider les pays qui évitent la migration. C'est un grand plan qu'il faut faire à cette occasion, puisque c'est le drame qui nous appelle, pour que nous puissions agir et éviter d'autres drames. Là aussi, la France fait ce qu'elle peut et doit faire ce qu'elle doit. Par rapport au Programme alimentaire mondial, la France a décidé d'augmenter immédiatement de 100 millions d'euros son appui aux organismes des Nations Unies dans les pays voisins de la Syrie.

Je voulais terminer mon propos en disant que la légitimité d'une organisation telle que l'ONU repose sur la crédibilité. S'il n'y a pas de capacité pour l'ONU de régler des conflits qui durent depuis trop longtemps, s'il n'y a pas de capacité pour l'ONU de régler des drames ou d'apaiser la situation de populations civiles, alors, c'est notre impuissance qui nous condamnera. Ceci m'amène à penser que si nous voulons que l'Organisation, qui fête donc son soixante-dixième anniversaire, puisse avoir un avenir digne de celui que les fondateurs avaient imaginé, nous n'échapperons pas à une réforme de l'ONU.

La France plaide pour l'élargissement du Conseil de sécurité. La France plaide pour une représentation différente au Conseil de sécurité. La France plaide pour que les continents se retrouvent clairement en responsabilité du monde dans le cadre du Conseil de sécurité. La France veut que les membres permanents du Conseil de sécurité ne puissent plus recourir au droit de veto en cas d'atrocités de masse. Comment admettre que l'ONU, encore aujourd'hui, puisse rester paralysée lorsque le pire se produit? Là aussi, montrons l'exemple. Je m'engage ici à ce que la France n'utilise jamais son droit de veto lorsqu'il y a des atrocités de masse. Le droit de veto, tel qu'il avait été introduit lors de la fondation de l'ONU, n'était pas le droit de bloquer. C'était le devoir d'agir. Nous devons agir. Nous pouvons agir. Nous l'avons montré depuis 70 ans. Là, aujourd'hui, nous pouvons agir pour régler les drames d'aujourd'hui et sauver la planète demain. Agissons.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République française de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. François Hollande, Président de la République française, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nyusi (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole, une fois de plus, au nom du peuple mozambicain et en mon nom propre, à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. À l'heure où nous célébrons les 70 ans de l'Organisation, nous sommes conscients du fait que nous ne sommes pas là simplement pour commémorer un simple événement. Nous célébrons également la réalisation de notre souhait de bâtir une organisation universelle menant des activités à l'échelle mondiale dans un cadre structuré et institutionnalisé, et dotée d'une capacité à évoluer et à s'adapter.

Nous célébrons l'une des plus sages décisions que l'humanité ait jamais prise, à savoir la création d'une organisation internationale chargée de garantir la paix et la sécurité ainsi que le développement des pays qui la composent, une organisation créée pour que l'humanité n'ait plus à souffrir d'une guerre mondiale et de conflits violents dont les effets sont ressentis à l'échelle mondiale. Nous célébrons un engagement mutuel à renforcer le droit international en tant qu'instrument permettant de régler et de normaliser les relations entre États et à l'intérieur des États. Ces relations se fondent sur le principe de l'égalité souveraine entre les États, du règlement pacifique des différends et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Ces idéaux positifs et prometteurs contrastent néanmoins avec les situations de conflit prévalant actuellement, et qui ne cessent de faire souffrir l'humanité. Nous ne serions pas justes envers nous-mêmes, nos peuples et les générations futures si l'on ne tenait pas compte des difficultés et des échecs qui doivent être surmontés.

L'ONU n'a pas réussi à garantir totalement la paix et la sécurité internationales. D'anciens et de nouveaux défis se sont fait jour, les conflits interétatiques et intra-étatiques se sont multipliés, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient. Le phénomène du terrorisme ne cesse de s'amplifier et est devenu la menace la plus grave de notre temps. La décolonisation n'est pas encore tout à fait achevée. Le sous-développement, exacerbé par le problème des réfugiés et de la migration illégale, est loin d'avoir été relégué au passé. Toutefois, ces échecs ne doivent pas être considérés comme des fatalités, mais comme des défis qui appellent en retour bien plus que de simples paroles. Plus important encore, ils requièrent une action concertée de la part de la communauté internationale. Sans l'ONU, la situation politique, économique et sociale que nous connaissons actuellement serait très probablement pire.

À l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, le thème de la présente session – « l'action au cœur d'un nouvel engagement » – est la réaffirmation de notre volonté de poursuivre notre objectif consistant à préserver les générations futures de la violence de la guerre et à garantir un développement social et économique pour tous en toute liberté. Il existe donc une seule réponse à ces phénomènes et tendances, qui consiste à traduire ce thème, « l'action au cœur d'un nouvel engagement », en actions concrètes, structurées et tangibles. Pour le Mozambique, la volonté d'agir dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales implique, entre autres, l'adoption et la mise en place de structures efficaces de prévention et de gestion des conflits, ainsi que la nécessité de conclure une convention contre le terrorisme. L'accent doit être mis sur la diplomatie préventive. La volonté d'agir que nous célébrons ici doit permettre de créer des plateformes de dialogue entre les cultures et les civilisations, outil essentiel de promotion de la tolérance, de la culture de paix et d'un monde digne et paisible.

Concernant le développement, nous nous félicitons de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 sous la forme du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui constitue notre nouveau cadre mondial de développement pour les 15 prochaines années. C'est un programme qui découle et s'inspire des objectifs du Millénaire pour le développement, qui nous ont guidés ces 15 dernières années. Par conséquent, toutes les mesures que nous prendrons à l'avenir devraient tenir compte des succès obtenus

et des enseignements qui en ont été tirés. À l'instar d'autres pays, le Mozambique a accompli des progrès remarquables dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons élargi l'accès à l'éducation, amélioré l'égalité des sexes s'agissant de l'accès à l'enseignement primaire, et avons atteint l'objectif fixé pour la réduction de la mortalité infantile.

Le nouveau programme de développement pour l'après-2015 incarne notre ambition collective de transformer le monde à l'horizon 2030. Le nouveau Programme restaure la dignité de l'homme en luttant contre la pauvreté et en protégeant les hommes et la planète. Au cœur du nouveau Programme se trouve l'aboutissement d'une série de processus de négociation menés au niveau mondial sur les changements climatiques. Le nouveau programme de développement pour l'après-2015 est tout à fait conforme au programme quinquennal de notre gouvernement. Il ne constitue pas une fin en soi, mais il présente l'avantage de mettre l'accent sur les personnes. Il se fonde sur ce que l'on appelle les piliers du développement durable, c'est-à-dire les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Nous formons le vœu de pouvoir nous réunir en 2030, à l'occasion d'un événement historique tel que celui-ci, afin de célébrer la mise en œuvre des objectifs et de la vision commune définis dans le nouveau Programme, dont le titre complet est : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Pour y parvenir, le Mozambique est d'avis que, entre autres choses, il importe au plus haut point que notre action tienne compte de la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires en temps voulu. D'importantes ressources seront requises pour la mise en œuvre du nouveau Programme afin qu'il puisse conserver durablement sa pertinence. À cet égard, nous devons respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées, et garder à l'esprit à quel point il importe que tous les partenaires respectent les engagements contractés et les objectifs de développement convenus au niveau international. Il importe également que les transferts de technologie idoines soient réalisés vers les pays en développement et que l'aide soit accordée sans conditionnalités politiques. Nous devons en outre nous attacher à renforcer les mécanismes de coopération bilatérale, multilatérale, Nord-Sud et Sud-Sud, conformément aux principes internationalement convenus et dans le respect des réalités nationales et des conditions locales.

Tout le monde sait que le Mozambique a été l'un des 50 pays retenus par l'ONU pour abriter des consultations nationales. Cet échantillon a contribué à l'élaboration de ce nouvel instrument directeur qu'est le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Ce processus a été élargi aux secteurs socio-professionnels les plus divers et, à notre satisfaction, ses résultats ont été pris en considération dans le rapport du Secrétaire général (A/70/1).

Pour que le programme de développement pour l'après-2015 soit réellement porteur de transformation et couronné de succès, il doit être intégré et pris en main par les organes exécutifs au niveau national et ses indicateurs et cibles clairement définis pour faciliter le suivi et l'évaluation des progrès. Le Mozambique a déjà pris d'importantes mesures pour intégrer l'approche tridimensionnelle du programme de développement pour l'après-2015 dans son Programme quinquennal de développement pour la période 2015-2019, qui définit cinq priorités, à savoir : consolidation de l'unité nationale, de la paix et de la souveraineté; mise en valeur du capital humain et social; promotion de l'emploi, de la productivité et de la compétitivité; développement des infrastructures économiques et sociales; et gestion durable et transparente des ressources naturelles et de l'environnement. Nous réaffirmons ici notre détermination à continuer de renforcer les capacités de mobilisation des ressources intérieures – qui sont passées de 13 % du produit intérieur brut en 2006 à 25 % en 2014.

L'incapacité de l'Organisation des Nations Unies à s'acquitter pleinement du rôle qui lui a été attribué à sa création est l'une des questions qui nous préoccupent. Il est difficile de comprendre les raisons qui font que l'ONU soit une entrave à la mise en œuvre de son propre mandat. Nous devrions être ici pour célébrer l'achèvement de la réforme du Conseil de sécurité et les nouvelles possibilités qu'elle donne de créer un monde où les personnes jouissent de leurs droits les plus fondamentaux, notamment le droit à la paix et au développement. On ne saurait sous-estimer le rôle d'appui sous-jacent de cette réforme au succès de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. C'est pourquoi nous devons traduire notre volonté mutuelle renouvelée de réformer le Conseil en résultats tangibles, et tirer parti des conditions créées par la présente session pour donner un plus grand élan au processus de réforme.

La célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU et l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 sont quelque peu assombries par une crise sans précédent au niveau international. Je veux parler de la crise humanitaire due à un flux de réfugiés et de migrants sans pareil dans l'histoire récente. Cette terrible situation est due à une succession de crises non réglées et de situations mal gérées dont les résultats sont loin de répondre aux attentes de la communauté internationale.

Aujourd'hui, nous sommes décidés à prendre des mesures pour atténuer la détresse de ces personnes. Mais nous n'arriverons pas à grand-chose si nous continuons de nous focaliser sur des mesures cosmétiques à court terme plutôt que de répondre à la nécessité d'endiguer le flot de réfugiés et de migrants à la source. Nous devons nous attaquer aux causes profondes de ce phénomène, qui expliquent les proportions humaines dramatiques prises par la crise. Nous ne serons pas en mesure d'identifier des actions efficaces tant que nous, la communauté internationale, n'aurons pas reconnu notre propre échec. Je veux parler de la prolifération des conflits, de l'exclusion politique, sociale et économique, de la pauvreté, de l'injustice et de la faim.

Nous prenons note de la façon dont le dialogue a été remplacé par les menaces et l'agression, de la façon dont la peur a remplacé la volonté de parvenir à un accord mutuel. Certaines des mesures susceptibles de remédier à cette situation sont pourtant connues depuis longtemps. À cet égard, nous appelons tous les dirigeants à redoubler d'efforts pour trouver un règlement durable à cette crise humanitaire. Nous avons suivi avec un vif intérêt et beaucoup de satisfaction la façon constructive dont la situation a évolué dernièrement s'agissant de la normalisation des relations bilatérales entre les États-Unis et Cuba. Nous continuons d'encourager les actions visant à lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba, sans préjudice des intérêts légitimes de toutes les parties concernées. Même si nous atteignons toutes les cibles figurant au programme de développement pour l'après-2015, notre mission en tant que communauté internationale n'aura pas pour autant accomplie, du moins tant que nous n'aurons pas fait preuve de sagesse dans la mise en œuvre du processus politique.

Comme chacun le sait, le Mozambique a été l'un des pays à avoir le plus pâti de la présence des mines terrestres. C'est conscient de l'importance du déminage pour la promotion d'un climat de paix, de sécurité et de

développement que le Mozambique est devenu partie à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Dès le début, nous avons tout fait pour nous conformer aux obligations découlant de la Convention d'Ottawa. À cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que le Mozambique a réussi à mener à terme son programme de déminage. Nous avons déminé toutes les zones à risque connues, soit un territoire d'une superficie totale de 500 millions de mètres carrés.

M. Waqa (Nauru), Vice-Président, assume la présidence.

À quoi aurait servi de libérer notre pays si nous ne pouvions pas y circuler librement, travailler la terre, développer le tourisme, exploiter nos mines de charbon et de graphite? C'est une victoire que nous célébrons aujourd'hui avec une intense émotion et nous voudrions exprimer à cet égard notre profonde reconnaissance à nos partenaires internationaux, aux organisations internationales de déminage, aux organismes des Nations Unies et à la société civile pour leur coopération et leur appui inestimable.

L'année 2015 revêt une importance particulière pour le Mozambique. Ce 25 juin, nous avons célébré le quarantième anniversaire de notre indépendance – ce qui fait que nous ne sommes plus un État adolescent – et le 16 septembre, nous avons célébré nos 40 ans de coopération avec l'ONU. C'est avec une joie débordante que je prends la parole ici aujourd'hui, à l'ONU, et je pense que l'Organisation doit s'enorgueillir de la stabilité et de la croissance de mon pays – croissance qu'il faut appuyer.

En conclusion, je voudrais réaffirmer que la quête de solutions durables aux problèmes mondiaux, aux côtés de l'Organisation et de ses États Membres, continuera d'être au cœur de l'engagement inconditionnel de mon gouvernement. Longue vie à l'humanité et au développement durable!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Willem-Alexander, Roi des Pays-Bas

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi des Pays-Bas.

S. M. le Roi Willem-Alexander, Roi des Pays-Bas, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Roi Willem-Alexander, Roi des Pays-Bas, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Willem-Alexander (*parle en anglais*) : C'est un privilège que de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Royaume des Pays-Bas, un Royaume composé de quatre pays autonomes – les Pays-Bas, Aruba, Curaçao et Saint-Martin – ancré à la fois en Europe et dans les Caraïbes.

En 1945, la Charte des Nations Unies a été signée par les représentants de 51 pays. Aujourd'hui, 70 ans plus tard, la population mondiale a triplé et le nombre d'États Membres quadruplé, avec toute la complexité que cela implique. Il n'en reste pas moins que l'ONU, en tant qu'organisation internationale, peut être fière. Ces 70 dernières années, le monde a connu d'énormes bouleversements et changements dans l'équilibre des pouvoirs. Les avancées technologiques ont modifié notre vie quotidienne plus rapidement et de manière plus spectaculaire qu'elle ne l'a jamais été auparavant, et pourtant l'ONU perdure. Nous avons assisté à l'opposition d'intérêts, à des conflits meurtriers et à des tragédies humaines, qui continuent d'ailleurs aujourd'hui. En ce moment même, la vie de millions de personnes est toujours dominée par la peur, l'oppression et le dénuement. Et pourtant, l'ONU reste un cadre légitime de dialogue international dans lequel les pays peuvent toujours se rassembler, peu importe l'ampleur de leurs divergences.

L'ONU est plus qu'une simple tribune. Il s'agit d'une organisation dont les activités contribuent à façonner et à améliorer notre monde. En partie grâce à l'ONU, l'extrême pauvreté a été réduite de moitié, de même que la mortalité infantile, 2,3 milliards de personnes ont pu avoir accès à l'eau potable, des maladies telles que le paludisme et la tuberculose ont reculé, et des opérations de paix ont permis de maîtriser des conflits violents dans de nombreuses régions. Tout cela a été possible grâce au travail de millions de personnes courageuses dans les États Membres et aux efforts inlassables du personnel de l'ONU et de

ses organes, ici à New York et partout ailleurs dans le monde. Je voudrais donc dire à l'ONU : félicitations! Je la remercie de ses 70 ans de combat contre le cynisme et le fatalisme.

Le Royaume des Pays-Bas considère que l'ONU est et restera la principale organisation mondiale pour la paix, la justice et le développement. C'est pourquoi le Royaume se porte candidat à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018.

Bien entendu, le monde est loin d'être parfait. De terribles injustices et souffrances humaines abondent toujours. Nous avons toutefois également fait des progrès considérables. À quoi ressemblerait aujourd'hui le monde sans l'ONU? Nul doute que nous serions moins bien lotis. Le Royaume des Pays-Bas est très attaché aux principes de l'ONU, tels qu'énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous comprenons l'importance de la diversité et du dialogue. Cela va de pair avec notre conviction que la coopération multilatérale peut contribuer au progrès et à rendre le monde plus fort.

Nous devons notre liberté à d'autres pays. Il y a 70 ans, nos alliés ont consenti d'énormes sacrifices pour libérer les Pays-Bas. Ils nous ont permis de nous relever et de devenir un royaume prospère. Nous n'oublierons jamais l'importance de la solidarité internationale. Le monde pourra toujours compter sur les Pays-Bas en tant que partenaire pour la paix, la justice et le développement.

Toutefois, de la même façon que notre détermination demeure extrêmement forte, nous considérons qu'il faut faire preuve d'un esprit critique lorsque cela s'impose. À l'occasion de ce soixante-dixième anniversaire, il convient que l'ONU examine de manière franche et honnête les résultats de son action, les objectifs qui n'ont pas été atteints et le chemin long et tortueux qu'il reste à parcourir. Notre royaume est extrêmement préoccupé par le refus de se plier à la loi, la terreur et le mépris des droits fondamentaux qui gagnent du terrain dans certaines régions. Des millions de personnes désespérées sont déplacées ou ont été contraintes de fuir la violence. Ce sont les victimes innocentes de l'intolérance et de l'ignoble comportement de tyrans qu'elles ne peuvent freiner. La situation de nombreux réfugiés est désespérée depuis trop longtemps. Les effets positifs d'années d'efforts en matière de développement durable sont menacés, et cela nous concerne tous. Nous ne pouvons pas détourner le regard.

Nous sommes tous extrêmement émus par les images dramatiques de familles qui ont dû tout laisser derrière elles pour aller chercher refuge. Tous les pays du monde doivent se montrer solidaires face à la crise des réfugiés. Le Royaume des Pays-Bas a de nouveau accru sa contribution à l'aide humanitaire, devenant un des principaux donateurs à l'échelle mondiale. Nous appelons les autres pays à faire de même et à appuyer davantage l'ONU afin qu'elle puisse fournir de la nourriture et un abri à ceux qui ont été contraints de fuir et leur donner une chance de reconstruire leur vie.

Nous devons absolument accroître l'efficacité de nos efforts conjoints en matière de paix et de sécurité. À cet égard, l'examen réalisé par le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix des Nations Unies est utile.

Depuis la création de l'ONU, le Royaume des Pays-Bas a participé à 63 missions des Nations Unies ou autorisées par l'ONU dans plus de 30 pays. Plus de 125 000 militaires et civils néerlandais y ont participé. Plus tôt cette année, j'ai rendu visite aux Néerlandais et Néerlandaises qui participent à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. La situation dans ce pays montre clairement à quel point, souvent, les problèmes rencontrés dans les zones de conflit sont complexes. On ne peut asseoir une paix durable uniquement par des moyens militaires. Il faut trouver une solution politique. Il est tout aussi important de renforcer les institutions qui garantissent le respect de l'état de droit et d'éliminer les causes profondes des conflits.

L'absence de véritables perspectives ou d'égalité des chances amène de nombreux jeunes à se jeter dans les bras d'organisations terroristes impitoyables. La discrimination et l'exclusion sont à l'origine d'une grande partie des maux du monde. C'est pourquoi nous avons besoin d'une approche tridimensionnelle combinant défense, développement et diplomatie, domaines dans lesquels les Pays-Bas ont de nombreuses années d'expérience. Nous accordons par exemple la priorité à la promotion de la création d'emplois en Afrique et à l'aide apportée aux jeunes entrepreneurs africains. Nous renforçons également notre appui aux programmes visant à promouvoir la stabilité dans les États fragiles.

Le Royaume des Pays-Bas est fier d'accueillir la Cour internationale de Justice, le seul organe principal de l'ONU qui ne soit pas situé à New York. La Haye est le lieu où la paix, la justice et la sécurité mondiales

sont défendues par toute une gamme d'organisations internationales, dont la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

L'une des composantes clés de tout ordre juridique réside dans l'absence d'impunité. La violence ne doit jamais être autorisée à prévaloir. Le non-droit ne doit jamais devenir la norme. Le Royaume se tiendra aux côtés de tous ceux qui cherchent à faire valoir la justice. L'injustice cause les mêmes souffrances qu'une plaie béante. Des centaines de familles venant de 10 pays, dont la Malaisie, l'Australie et les Pays-Bas, pleurent encore chaque jour les proches qu'elles ont perdus dans la catastrophe aérienne du vol MH17 de la Malaysia Airlines. Elles attendent que la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité porte ses fruits. Cette résolution est très claire : elle exige que l'on contraigne les responsables de l'incident à répondre de leurs actes et que tous les États s'associent pleinement aux efforts déployés pour établir les responsabilités. Aux côtés de tous les pays et organisations concernés, le Gouvernement néerlandais n'aura de cesse que justice soit rendue s'agissant de cette tragédie.

Paix, justice et développement sont étroitement liés. Ils constituent une triade, unis aussi intimement que les ailes d'un moulin à vent. Pour réaliser des progrès durables, ces trois composantes sont indispensables. C'est pourquoi le Royaume accueille très favorablement les objectifs de développement durable sur lesquels les efforts de la communauté internationale seront axés pendant les 15 prochaines années. Nous nous battons corps et âme pour contribuer à leur réussite.

L'attention accordée au rôle positif que peuvent jouer les femmes demeure insuffisante. Même dans les circonstances les plus dures et les plus désespérées, les femmes montrent souvent la force nécessaire pour aller de l'avant et trouver des moyens pratiques d'améliorer la vie de leurs familles et de leurs communautés. Promouvoir l'égalité des droits et des chances pour les femmes, voilà le développement durable en marche. Une organisation qui veut conserver sa pertinence doit s'adapter à l'évolution des époques et des situations. Il est particulièrement important que les institutions qui incarnent des valeurs communes et la continuité fassent un bilan critique de leur propre performance et se demandent si leurs méthodes de travail sont toujours adaptées. Si elles ne procèdent pas à ce type d'introspection, elles courent le risque de voir leur pertinence et leur efficacité s'éroder progressivement.

Pour l'ONU et pour le Conseil de sécurité, au terme de 70 années, cette question est désormais urgente. Le Conseil de sécurité doit être en mesure d'agir avec plus d'audace face à des atrocités de grande ampleur. Il serait donc utile que le droit de veto soit utilisé avec davantage de retenue. Nous accueillons très chaleureusement l'initiative de la France à cet égard. La légitimité du Conseil est aussi en jeu. Si toute une partie de la population mondiale a l'impression qu'il ne la représente pas adéquatement, alors le Conseil de sécurité ne peut s'acquitter correctement de la responsabilité principale qui lui incombe en tant qu'organe mondial chargé de préserver la paix et la sécurité et de régler les conflits. L'Afrique en particulier est insuffisamment représentée, mais d'autres régions et pays ne parviennent pas non plus à y faire vraiment entendre leur voix. Cette situation doit changer.

Le Royaume des Pays-Bas croit en la force de l'empathie et du dialogue. Ceux qui parlent le plus fort ne sont pas toujours ceux qui expriment les vérités les plus absolues. De fait, ce sont souvent les petits États Membres qui nous montrent la voie à suivre. Ainsi, cela fait bien longtemps que les petits États insulaires appellent à mettre en œuvre une démarche mondiale beaucoup plus active pour contrer les changements climatiques et la pollution marine. Personne n'en ressent plus l'urgence qu'eux. Heureusement, les pays de plus grande taille sont – enfin – de plus en plus nombreux à élaborer des plans d'action concrets.

Le Royaume des Pays-Bas sait à quel point cela est crucial. Trois de nos pays – Aruba, Curaçao et Saint-Martin – sont des petits États insulaires et trois autres îles des Caraïbes sont des municipalités des Pays-Bas à statut particulier. Forts de siècles d'expérience en gestion de l'eau, les Pays-Bas sont l'un des deltas les mieux protégés au monde et investissent des milliards pour aider à atténuer les effets des changements climatiques. C'est pourquoi nous entendons veiller à ce que notre voix soit entendue à la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris en fin d'année, et nous continuerons à militer pour des océans plus propres.

Notre principe directeur est simple – tenir compte des intérêts de tous les pays, petits et grands. L'adage selon lequel la force prime le droit n'a plus cours; nous sommes convaincus que c'est le droit qui prime la force. C'est également ce qui sous-tend notre candidature à un siège au Conseil de sécurité pour

la période 2017-2018. Nous avons à cœur de servir la communauté internationale tout entière au sein de l'ONU, en notre qualité de partenaire pour la paix, la justice et le développement.

Pour mon épouse et moi-même, cette candidature revêt une signification très personnelle. Pendant sept années, j'ai eu l'honneur de présider le Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général de l'ONU et mon épouse est toujours la Mandataire spéciale du Secrétaire général pour la promotion de services financiers accessibles à tous qui favorisent le développement. Il y a deux ans, lorsqu'il a pris la parole aux célébrations du centenaire du Palais de la Paix à La Haye, le Secrétaire général Ban Ki-moon a déclaré : « Ici, à La Haye, vous aidez à pérenniser et à développer la primauté du droit. Vous donnez vie à l'état de droit ». Ces paroles chaleureuses ont été pour nous bien plus qu'un formidable compliment, elles sont comme une véritable mission, une tâche solennelle dont nous entendons continuer à nous acquitter aux côtés de tous les États Membres – à La Haye, à New York et dans le monde entier.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Roi des Pays-Bas de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Willem-Alexander, Roi des Pays-Bas, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Kazakhstan.

M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nazarbayev (*parle en kazakh; texte anglais fourni par la délégation*) : Cette année, en ce soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il convient de réfléchir aux espoirs profonds que ses fondateurs nourrissaient à son égard.

L'Organisation universelle a déjà atteint des objectifs historiques d'une portée universelle. Premièrement, pendant sept décennies, notre planète a vécu sans guerres mondiales. Deuxièmement, nous avons été les témoins d'une décolonisation à grande échelle. Il y a 70 ans, l'ONU a été créée par 51 États à un moment où la majorité des pays du monde étaient des colonies et des territoires dépendants. Aujourd'hui, la communauté mondiale comprend 193 pays indépendants. Troisièmement, l'Organisation des Nations Unies est devenue une plate-forme universelle de dialogue essentielle à la sécurité et au développement. L'humanité reconnaît en l'ONU son unité dans la diversité et la nécessité d'une participation commune à la définition de l'avenir de notre planète. La génération qui a fondé l'ONU a eu la sagesse de voir loin dans l'avenir. Le monde aujourd'hui récolte les fruits de ses rêves et de son travail acharné.

Le Kazakhstan appuie toutes les initiatives visant à rétablir la confiance dans les relations internationales et à renforcer la paix et la sécurité sur la base du droit international. Pendant sept décennies, la communauté internationale a essayé de trouver une formule efficace pour le règlement des conflits militaires. Toutefois, le nombre de conflits n'a pas diminué. Bien au contraire, ils prennent souvent des formes plus sophistiquées et plus complexes, tel le terrorisme international, comme cela peut se produire lorsque l'État s'effondre.

L'humanité doit concentrer ses efforts, non plus sur la prévention systématique des conflits et le relèvement en période postconflictuelle, mais sur une nouvelle stratégie de développement qui rendrait ces conflits inutiles. À cette fin, nous devons faire preuve d'audace et regarder au-delà du présent pour envisager le moment où l'ONU célébrera son centenaire. Je pense qu'au cours des 30 prochaines années, le monde civilisé trouvera la sagesse et la volonté nécessaires pour couper le nœud gordien des guerres et des conflits. Notre tâche principale au XXI^e siècle doit être de mettre en œuvre une stratégie qui permettra, une fois pour toutes, d'éliminer la menace de la guerre et ses causes. À cette fin, je propose, pour le centenaire de l'Organisation des Nations Unies, de s'entendre sur un plan d'initiative stratégique mondiale à l'horizon 2045, dont l'idée fondamentale serait de lancer une nouvelle tendance de développement mondial reposant sur des conditions d'équité, dans le cadre de laquelle tous les pays auraient un accès égal aux infrastructures, aux ressources et aux marchés mondiaux, et la responsabilité

du développement humain serait assumée de manière globale.

Tout d'abord, je propose de transformer le Conseil économique et social en un conseil pour le développement mondial. Ce nouvel organe serait composé d'États Membres élus par l'Assemblée générale et des chefs de toutes les institutions spécialisées des Nations Unies, y compris le Fonds monétaire international. Ce nouveau conseil jouerait le rôle de régulateur de l'économie mondiale. Les projets mondiaux mis en œuvre par ce conseil viseraient à promouvoir la croissance économique dans le monde entier. Cela contribuerait considérablement à réduire les risques de crises mondiales et à s'assurer que les États agissent de façon responsable, tout en leur permettant de continuer à mener leurs politiques économiques et sociales nationales.

Nous estimons que l'idée d'un plan mondial anticrise, qui fait l'objet de débats intenses en marge du Forum économique d'Astana, est tout à fait pertinente. Les défis les plus urgents et les plus graves à l'échelle mondiale – le terrorisme, l'implosion des États, les migrations et d'autres problèmes – ont pour origine les crises économiques, la pauvreté, l'analphabétisme et le chômage.

Pour faire face à la crise mondiale, nous devons tout d'abord adopter des règles claires régissant l'émission et l'échange des monnaies de réserve dans le monde, parce que les règles actuelles ne répondent pas aux critères de la justice, de la démocratie, de la compétitivité, de l'efficacité et du contrôle international. Au XXI^e siècle, notre monde a besoin de nouveaux instruments financiers de grande qualité. Les États Membres doivent joindre leurs efforts afin de créer une nouvelle monnaie supranationale qui serait mieux indiquée pour les objectifs de développement durable et les activités y relatives, et la prospérité dans le monde.

Deuxièmement, alors que nous commémorons le soixante-dixième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, je souhaite vivement que l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires soit l'objectif principal de l'humanité au XXI^e siècle. Je propose que nous adoptions, sous l'égide de l'ONU, une déclaration universelle visant à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Le Kazakhstan a été le premier pays de l'histoire de l'humanité à fermer un site d'essais nucléaires et à renoncer à son arsenal nucléaire, qui était le quatrième du monde. Notre pays a également contribué à la création d'une zone exempte

d'armes nucléaires en Asie centrale. Il est essentiel de créer des zones exemptes d'armes nucléaires dans d'autres régions du monde, notamment au Moyen-Orient. Les puissances nucléaires doivent fournir des garanties de non-recours à la force à tous les pays qui renoncent à la détention d'armes nucléaires.

En 2013, nous avons été les instigateurs de deux séries de pourparlers sur le programme nucléaire iranien à Almaty. Nous nous félicitons de la signature du Plan d'action global commun relatif au programme nucléaire iranien. Il est essentiel aujourd'hui de garantir le droit des États à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et à l'accès au combustible nucléaire. C'est pour cette raison que nous avons proposé et signé un accord avec l'Agence internationale de l'énergie atomique concernant la création d'une banque d'uranium faiblement enrichi au Kazakhstan. Il s'agit d'un événement très important à l'échelle mondiale. Le monde doit saluer cette mesure importante pour l'utilisation sûre et pacifique de l'atome. Cela signifie que les pays souhaitant développer l'énergie nucléaire n'auront plus besoin d'enrichir eux-mêmes l'uranium. En outre, nous estimons que la création d'un mouvement mondial contre les armes nucléaires revêt la plus haute importance. Chaque individu dans le monde peut et doit contribuer à l'interdiction des essais nucléaires.

Troisièmement, nous estimons que la violation du droit international et l'affaiblissement du rôle des institutions mondiales constituent également une menace. Il importe de rappeler que la Charte des Nations Unies a été rédigée avec le sang des millions de victimes des guerres mondiales et des conflits armés. Toute violation de ses articles, en particulier concernant la garantie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, peut amener l'humanité à répéter les erreurs tragiques du passé.

Il est primordial d'éviter l'imposition arbitraire de sanctions, qui est contraire à la Charte et au droit international. Je suis convaincu que le droit d'imposer des sanctions internationales, qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur le bien-être de millions de personnes, doit rester une prérogative exclusive du Conseil de sécurité. Le non-respect de ce principe sape le fondement de l'ordre mondial contemporain et n'est rien d'autre qu'un vestige de la guerre froide. Je tiens à souligner qu'il n'y a pas de substitut possible à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'organisation universelle. Par ailleurs, le respect par les pays de leurs

obligations internationales reste la pierre angulaire de l'ordre mondial contemporain.

Le Kazakhstan a toujours préconisé un règlement pacifique de la crise ukrainienne et la mise en œuvre intégrale des Accords de Minsk par les parties au conflit. Aujourd'hui, il ne faut épargner aucun effort pour rétablir le dialogue, la compréhension mutuelle et la confiance dans les relations internationales. Par conséquent, je propose que soit convoquée en 2016 une conférence des Nations Unies au plus haut niveau, afin de réaffirmer les principes fondamentaux du droit international.

Quatrièmement, la menace du terrorisme et de l'extrémisme religieux a pris des proportions mondiales. Je propose qu'il soit créé, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, un réseau mondial de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme au niveau international. Pour atteindre cet objectif, il faudra élaborer et adopter un instrument global des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme.

Cinquièmement, afin d'appuyer l'initiative des Nations Unies « Énergie durable pour tous », nous allons organiser, en 2017 à Astana, une exposition internationale sur le thème de l'énergie de l'avenir. Nous invitons tous les États à participer activement à cette exposition. En pensant à l'avenir et en utilisant les infrastructures mises en place pour l'Expo 2017, je propose de créer à Astana un centre international pour le développement de technologies vertes et des projets d'investissement, sous l'égide de l'ONU.

La définition, sous les auspices de l'ONU, de la vision sur laquelle doit se fonder notre nouvel avenir serait une mesure importante en vue de la réalisation du plan stratégique mondial à l'horizon 2045. Soixante-dix ans après la création de l'ONU, nous devons définir clairement les objectifs de la prochaine étape de l'évolution de l'humanité. Je pense que ce nouvel avenir sera consacré à la recherche des moyens permettant de garantir l'accès à l'énergie nucléaire et à l'eau, d'assurer la sécurité alimentaire, de renforcer la confiance et la compréhension mutuelle et d'effectuer des réformes.

Le Kazakhstan va continuer de jouer un rôle de médiateur dans les efforts pour aider les parties en conflit en Eurasie à trouver une solution pacifique. Les orientations et les principes que je viens d'énoncer sont au cœur de notre campagne pour un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour l'exercice biennal 2017-18. Je demande à tous les participants à

la soixante-dixième session d'appuyer la candidature de notre pays.

Il y a 70 ans, lorsque l'ONU a été créée pour remplacer la défunte Société des Nations, située à Genève, il a été décidé d'établir son siège à New York. La raison en était qu'à l'époque, le rôle de l'hémisphère occidental dans les affaires internationales était toujours grandissant. En outre, le centre du développement économique ne se trouvait plus en Europe, dans l'Ancien Monde, mais plutôt dans le Nouveau Monde, aux États-Unis, à New York.

Notre monde a beaucoup changé depuis lors. Au XXI^e siècle, le centre de la croissance mondiale se déplace vers l'Asie, le plus grand continent du monde, où habitent les deux tiers de la population mondiale et où sont concentrées d'énormes ressources. La montée en puissance des économies asiatiques en développement représente une nouvelle réalité dans les processus mondiaux. Nous devons saisir l'occasion offerte par ces changements historiques pour donner un nouvel élan aux relations entre les États. Dans cet esprit, je propose que les États Membres examinent la possibilité de transférer le Siège de l'ONU en Asie. J'espère vivement que la communauté des nations accueillera favorablement cette proposition et les autres propositions faites par le Kazakhstan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Kazakhstan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Enrique Peña Nieto, Président des États-Unis du Mexique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

M. Enrique Peña Nieto, Président des États-Unis du Mexique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Enrique Peña Nieto, Président des États-Unis du Mexique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Peña Nieto (*parle en espagnol*) : Il y a 70 ans, l'Organisation des Nations Unies a été créée à titre de réponse collective face à l'horreur de la guerre. Depuis sept décennies, nous, peuples des Nations Unies, sommes déterminés à mettre en œuvre les idéaux les plus nobles tels que la paix et la sécurité internationales, les droits de l'homme et le progrès social.

Les efforts constants déployés par l'ONU pour réaliser ces nobles objectifs se reflètent dans les opérations de maintien de la paix et l'action menée par des organes aussi prestigieux que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour le développement. Il faut que cela soit clair : le monde ne serait pas le même sans l'Organisation des Nations Unies, symbole de solidarité et d'aspiration à un avenir meilleur.

Depuis 1945, les Mexicains sont profondément attachés à l'Organisation, principal mécanisme multilatéral chargé de promouvoir la paix, le désarmement nucléaire et les causes les plus nobles de l'humanité. Par exemple, suite à la crise des missiles, le Mexique a promu le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes. Grâce à cet accord, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont devenus la première zone densément peuplée exempte d'armes nucléaires.

Le Mexique a également une longue tradition de médiateur des conflits dans la région, promouvant toujours le règlement pacifique des différends. Sur la base de cette histoire diplomatique, nous saluons les progrès conséquents accomplis dans le cadre du processus de paix en Colombie, ainsi que le rétablissement récent des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis. En conséquence de cette nouvelle réalité géopolitique, nous réitérons notre appel à mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba depuis 1962.

Pour continuer de contribuer à la paix entre les sociétés du monde, le Mexique a récemment soutenu l'initiative du Traité sur le commerce des armes, qui est aujourd'hui une réalité. Le Traité constitue la base d'un régime international de maîtrise des armes classiques, qui empêche le trafic et renforce la transparence du commerce légal de ces armes.

Le Mexique est une nation profondément attachée au droit, aux droits de l'homme et à la paix. Nous

assumons pleinement l'importante responsabilité qui nous incombe en tant que membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016. Aujourd'hui, mon pays a une des législations les plus avancées en matière de droits de l'homme, et il s'efforce de la faire respecter sur l'ensemble de son territoire. En outre, je suis convaincu – et les faits le confirment – que l'expérience et les contributions de la communauté internationale enrichissent les efforts nationaux dans ce domaine. La visite qu'effectuera prochainement le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au Mexique est une preuve de notre engagement et de notre volonté de continuer à associer nos efforts à ceux du système international.

Une autre preuve évidente de notre responsabilité au niveau mondial est notre décision de participer aux opérations de maintien de la paix. Sa détermination historique fait que mon pays met au service de l'ONU son expérience en matière d'assistance humanitaire. Je n'ai mentionné que quelques exemples de la relation étroite et positive qu'entretient le Mexique avec l'ONU depuis 70 ans.

Du fait des inégalités croissantes, de la persistance de la crise économique mondiale et de la frustration sociale dont elle est à l'origine, le monde est aujourd'hui exposé à la menace des nouveaux populismes. Qu'ils soient de droite ou de gauche, ils sont tout aussi dangereux. Le XX^e siècle s'est écoulé et a été marqué par les conséquences des actes d'individus qui, par manque d'intelligence, de responsabilité et d'éthique, ont choisi de diviser leurs populations. Les sociétés doivent être vigilantes face à ceux qui exploitent leurs craintes et leurs préoccupations et sèment la haine et la rancœur dans l'unique but de servir leurs objectifs politiques et de satisfaire leurs ambitions personnelles.

En cette deuxième décennie du XXI^e siècle, nous ne devons pas répéter les erreurs qui ont causé tant de douleur au monde par le passé. Au contraire, il est temps de sauvegarder et de défendre les principes qui nous définissent en tant que personnes : les nobles valeurs qui ont donné naissance à l'ONU, notamment la paix, la solidarité et le respect des droits de l'homme - le respect des migrants et des femmes; le respect de toutes les races et de toutes les religions; le respect de la diversité et du pluralisme politique, mais surtout le respect de la dignité humaine. C'est ce que méritent nos sociétés.

Certes, le monde actuel est complexe, incertain et froid. La division n'est toutefois pas une solution. Nous devons rétablir pleinement la confiance – dans le

travail constructif, dans les autres personnes, dans les institutions, et surtout en nous-mêmes et entre nos pays.

Pour édifier, il faut ajouter; pour réaliser, il faut persévérer. Justement, 2015 est en train de nous montrer que les pays peuvent conclure des accords importants, novateurs et audacieux en faveur de la population mondiale. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et les activités entreprises en amont de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sont des décisions historiques qui promeuvent un nouveau paradigme – un changement dans la manière dont les pays pensent et agissent.

Le Programme 2030, et il convient de s'en féliciter, a été élaboré collectivement et à l'unanimité sur la base du dialogue et des propositions des États Membres. Le Programme d'action d'Addis-Abeba (Éthiopie) permettra de financer le développement durable, qui constitue le fondement d'un partenariat mondial revitalisé, comme l'a déclaré le Secrétaire général lui-même. Pour sa part, le Cadre de Sendai fournit des lignes directrices pour les 15 prochaines années permettant aux habitants de la planète de jouir de foyers plus sûrs.

Nous espérons vivement être en mesure de prendre des engagements contraignants à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu prochainement à Paris. Les changements climatiques constituent sans aucun doute l'un des plus grands enjeux de notre époque et, pour y remédier, chaque pays doit faire montre d'une volonté politique nette et ferme. C'est pourquoi le 27 mars le Mexique a présenté sa contribution prévue déterminée au niveau national, étant ainsi le premier pays en développement à le faire. De cette tribune, j'appelle une fois encore tous les pays du monde à agir avec détermination et une vision tournée vers l'avenir pour faire face au problème des changements climatiques.

Forts des accords majeurs conclus en 2015, nous sommes actuellement en train de progresser sur la voie de la réforme et de la modernisation du Conseil de sécurité. La conception de cet important organe, créé en 1945, a déjà affiché ses limites. Il est inacceptable que le droit de veto soit utilisé à des fins exclusivement nationales, freinant ainsi l'action internationale. Les membres permanents du Conseil de sécurité ont une

responsabilité spécifique en matière de paix et de sécurité internationales, qu'ils doivent assumer en tout temps, notamment lorsque les valeurs les plus élémentaires sont mises à mal. C'est avec cet objectif en tête que nous nous sommes joints à l'initiative française de restreindre le recours au droit de veto dans les cas de violations graves du droit international et des droits de l'homme, tels que les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide. L'objectif est de veiller à ce que les résolutions de l'ONU soient plus efficaces, plus responsables et, surtout, plus représentatives des idéaux de l'humanité.

En cette ère de mondialisation, aucun pays n'est étranger à ce qui se passe ailleurs dans le monde. Nous ne pouvons pas être indifférents à la souffrance de peuples entiers. C'est un fait établi que notre époque est marquée par les mouvements migratoires de millions de personnes en quête de meilleures conditions de vie. Malheureusement, sur tous les continents et sous toutes les latitudes, les migrants se heurtent aux risques, au rejet, à la discrimination et à la maltraitance. Ces conditions s'aggravent lorsque, par ignorance, mauvaise foi, racisme ou pur opportunisme politique, les migrants et leurs enfants sont stigmatisés et tenus pour responsable des problèmes propres aux pays de destination. Nous ne saurions laisser cette injustice se perpétuer. Nous ne saurions laisser quiconque tenter de déposséder les démocraties du monde entier de leur esprit pluraliste et ouvert. Face à ces images d'exclusion et de discrimination, nous devons unir nos efforts pour créer un cadre mondial de protection des droits des migrants afin de relever les défis auxquels nous sommes confrontés. À travers le monde, des millions de migrants ont besoin d'une intervention collective et efficace – une intervention à l'échelle mondiale qui doit émaner de l'ONU.

De même, compte tenu du peu de résultats obtenus pendant des décennies, l'humanité doit réévaluer sa vision du problème mondial de la drogue. Au Mexique, nous considérons qu'une action internationale plus efficace, plus juste et plus humaine est indispensable. L'année prochaine, en 2016, à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la drogue, la communauté internationale devra refléter la volonté collective de faire cesser l'inertie en élaborant des politiques qui mettent l'accent sur le bien-être et la dignité des personnes.

Veiller au respect des buts et principes qui ont donné naissance à l'ONU est une responsabilité qui

nous unit et nous engage tous. Le Mexique a exprimé publiquement sa reconnaissance au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le travail qu'il accomplit à la tête de l'Organisation. Le Programme 2030 est un exemple patent du leadership inclusif dont le monde a besoin.

En ce soixante-dixième anniversaire de l'ONU, le Mexique réaffirme son attachement indéfectible à l'Organisation qui rassemble et fait travailler ensemble les nations, car nous sommes convaincus que le multilatéralisme est le meilleur moyen de régler des problèmes mondiaux, et que le fait d'appuyer l'ONU permettra de bâtir un meilleur avenir pour l'humanité tout entière.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis du Mexique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Enrique Peña Nieto, Président des États-Unis du Mexique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Aníbal António Cavaco Silva, Président de la République portugaise

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République portugaise.

M. Aníbal António Cavaco Silva, Président de la République portugaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Aníbal António Cavaco Silva, Président de la République portugaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Cavaco Silva (parle en portugais, texte anglais fourni par la délégation) : D'emblée, je tiens à féliciter le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session de son élection et à lui adresser mes meilleurs vœux de succès dans ses travaux à l'Assemblée générale, à l'heure où l'ONU fête ses 70 ans. Je tiens en outre à exprimer ma profonde gratitude au Secrétaire général pour son travail. Comme toujours, il peut continuer de compter sur l'appui du Portugal.

La création de l'ONU a constitué un moment unique dans l'histoire collective de l'humanité. La quête d'une paix durable, le développement et le

respect des droits de l'homme constituent les buts et principes fondateurs de l'Organisation, que nous considérons encore aujourd'hui, soit 70 ans plus tard, comme d'importants acquis du monde contemporain. La Charte des Nations Unies et les principes et valeurs qui y sont énoncés demeurent une référence et une source d'espoir pour notre avenir à tous. Je me félicite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Il constitue une occasion exceptionnelle d'inaugurer une nouvelle ère où la pauvreté sera éliminée, ce qui permettra l'avènement d'un monde de justice et de dignité pour tous.

L'année 2015 est également déterminante pour les négociations sur les changements climatiques. Dix-sept ans après Kyoto, la communauté internationale doit se montrer ambitieuse dans la lutte contre cette menace particulière pour son développement durable. Il est impératif qu'à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de Paris, en décembre, nous parvenions à un accord durable qui soit global, juste et contraignant pour tous.

Étroitement liée aux changements climatiques, la question des océans revêt une importance cruciale pour le Portugal compte tenu de son histoire, de sa géographie et de son identité. En juin, mon pays a organisé une manifestation internationale sur l'utilisation des océans, intitulée la « Semaine bleue », qui a rassemblé des représentants de plus de 70 pays et institutions internationales. Cette manifestation a été l'occasion d'avoir un débat et une réflexion stratégique sur les défis liés à la gestion mondiale des océans et l'exploitation responsable de leur potentiel.

Nous continuons d'avoir à cœur d'approfondir le dialogue multilatéral sur la viabilité des océans et d'intensifier l'action d'ensemble menée par l'ONU. Le Portugal a eu l'honneur de coprésider le Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, chargé de mettre au point un système fiable et détaillé de notification sur l'état du milieu marin. La publication de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin (voir A/70/112) est un pas fait dans la bonne direction. Les Membres peuvent compter sur l'engagement du Portugal dans l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité

marine des zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale.

L'action du Portugal est entièrement tournée vers la défense du caractère universel et individuel de tous les droits de l'homme – non seulement les droits civils et politiques, mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels. Et il est clair que la lutte contre la violence à l'égard des femmes est une priorité à cet égard. J'appelle l'attention sur le nombre alarmant de cas de violences familiales dans les sociétés et les couches sociales les plus diverses. Ces violences ne peuvent rester impunies. J'invite tous les États à redoubler d'efforts pour mettre fin à ce fléau, et j'espère qu'il sera tenu compte de cet indicateur relatif dans l'évaluation générale de la réalisation des objectifs de développement durable. Je souligne aussi l'importance que nous attachons aux droits de l'enfant, notamment le droit à l'éducation, ainsi qu'aux politiques de la jeunesse.

Alors que nous assistons à une multiplication des affrontements violents dans nombre de régions, il convient de souligner qu'aucun conflit, aussi complexe soit-il, ne peut justifier les comportements barbares, que ce soit de la part de parties étatiques ou de celle d'acteurs non étatiques. Les droits de l'homme sont le patrimoine commun de l'humanité. Nous avons tous l'obligation de les défendre, indépendamment de la géographie. Le Conseil de sécurité joue un rôle essentiel à cet égard. Afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat de la façon la plus efficace possible, il doit refléter les réalités de notre monde, ce qui implique d'élargir sa composition dans ses deux catégories de membres et de revoir ses méthodes de travail.

La dramatique situation humanitaire en Syrie, en Iraq, en Libye et dans d'autres zones de conflit doit nous pousser à agir de façon responsable et secourable. Certaines de ces crises, particulièrement en Syrie, ont déjà causé la perte de plusieurs milliers de vies humaines et donné lieu à l'un des plus importants flux de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Le règlement de ces crises ne peut plus rester otage de blocages qui se prolongent et exacerbent la misère et les souffrances de populations entières. Conformément à sa tradition humanitaire de longue date, le Portugal a fait montre d'une généreuse solidarité dès le tout début, comme en témoigne sa disposition à accueillir plusieurs milliers de personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Haut-Commissariat pour les réfugiés, qui incarne les valeurs humanitaires énoncées dans la Charte. La dignité de

la vie humaine est une valeur absolue que nous avons l'obligation de respecter et de protéger. À l'inverse, nous sommes confrontés depuis quelques années à la menace du terrorisme, qui continue de prendre des formes de plus en plus barbares et inquiétantes. Cette menace et ses protagonistes appellent une riposte ferme et concertée de la part de la communauté internationale, qui doit mener une lutte résolue. Les actions entreprises doivent aussi s'attaquer aux causes sous-jacentes qui mènent à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Pour cela, il faut que les États, les organisations internationales, les communautés religieuses et les organisations de la société civile se mobilisent.

Je me dois aussi d'exprimer notre préoccupation face à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient. Il n'y aura pas de paix durable sans un règlement juste de la question palestinienne qui garantisse aussi la sécurité d'Israël. Nous exhortons les parties à reprendre les pourparlers de paix, car nous sommes convaincus que la seule solution au conflit c'est la solution des deux États, avec la création, sur la base des résolutions de l'ONU, d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël dans la démocratie, la paix et la sécurité.

Je me félicite de l'accord conclu sur le programme nucléaire iranien. Il incombe maintenant à toutes les parties concernées de veiller à sa pleine mise en œuvre.

L'Afrique occupe une place particulière dans la politique étrangère du Portugal. Mon pays a des partenaires clefs en Afrique, avec lesquels il maintient d'étroites relations dans les domaines les plus divers, qui vont du dialogue politique aux relations économiques, et de l'approche à adopter concernant les questions sécuritaires à l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques. Plusieurs pays africains où le portugais est la langue officielle – le Mozambique, Cabo Verde, Sao Tomé-et-Principe et l'Angola – célèbrent le quarantième anniversaire de leur indépendance cette année, et le Portugal et le peuple portugais s'associent à cet important événement historique.

La situation en Guinée-Bissau mérite une attention particulière. Je fais confiance à ses dirigeants politiques pour être capables de reconnaître la valeur fondamentale de la stabilité politique et savoir travailler ensemble pour mener à bien les réformes qui s'imposent, notamment dans le secteur de la sécurité, la lutte contre l'impunité et les projets de développement socioéconomique. Tel est le cadre requis pour que la communauté internationale puisse pleinement honorer

ses promesses de coopération faites en mars à la Conférence de Bruxelles. La maturité politique dont a fait montre le peuple bissau-guinéen est une raison suffisante pour que la communauté internationale reste unie et continue d'aider ce pays de façon coordonnée. Nous restons aussi attentifs aux questions relatives à la sécurité maritime, surtout dans le golfe de Guinée. Nous avons participé à l'élaboration de stratégies internationales d'appui et renforcé notre coopération bilatérale avec les États africains et les organisations régionales.

Le Portugal renforce ses relations avec les États d'Amérique latine. Nous sommes animés par une volonté mutuelle plus forte de nous connaître mieux et de resserrer nos relations politiques et économiques ainsi que nos liens historiques et culturels. Je me félicite vivement des évolutions positives concernant les négociations de paix en cours en Colombie et la normalisation des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique.

La langue portugaise est un moyen de communication mondial pertinent sur le plan économique. Environ 250 millions de personnes – de l'Asie à l'Europe, et de l'Afrique à l'Amérique latine – s'expriment en portugais dans leur vie quotidienne, dans les échanges commerciaux et les relations d'affaires, dans les échanges culturels ainsi que sur les réseaux sociaux. Il s'agit également d'une langue officielle ou d'une langue de travail dans plusieurs organisations internationales, y compris certaines institutions spécialisées des Nations Unies. L'ambition légitime de la Communauté des pays de langue portugaise est que le portugais soit reconnu comme une langue officielle de l'ONU.

Au moment où nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, je renouvelle l'engagement pris ici en 2008 (voir A/63/PV.7, p.11) : le Portugal, Membre de l'ONU depuis maintenant 60 ans, reste fermement déterminé à favoriser un multilatéralisme effectif. Il participe à de nombreuses opérations de maintien de la paix, a siégé à trois reprises au Conseil de sécurité, siège actuellement au Conseil des droits de l'homme et défend de manière inflexible les principes directeurs énoncés dans la Charte dans le cadre de ses activités internationales. À l'ère de la mondialisation et dans un monde interdépendant tel celui dans lequel nous vivons, seules des institutions multilatérales solides peuvent garantir les valeurs fondamentales que sont la paix, les droits de l'homme,

le développement durable, la démocratie et le respect du droit international.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République portugaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Aníbal António Cavaco Silva, Président de la République portugaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Lars Løkke Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Lars Løkke Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark.

S. E. M. Lars Løkke Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lars Løkke Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Rasmussen (Danemark) (*parle en anglais*) : Il y a 70 ans, l'Organisation des Nations Unies est née du chaos et des ruines de la Deuxième Guerre mondiale. Elle est née de l'espoir et de l'idée que l'avenir serait meilleur et plus pacifique que le passé. Des pays, petits et grands, ont signé la Charte des Nations Unies. Mon pays en fut le cinquantième signataire. C'était l'expression de la volonté de régler les problèmes communs par la coopération et le dialogue. En quoi le monde d'aujourd'hui est-il différent de celui de nos grands-parents? La réponse est simple : de nombreux progrès ont été faits.

Nous vivons dans un monde plus riche. Des millions de personnes sont sorties de la pauvreté. Le nombre d'enfants scolarisés – de filles en particulier – a connu une hausse spectaculaire. Nous continuons d'assister à de terribles conflits dans de nombreuses régions du monde, mais le nombre et l'ampleur des conflits interétatiques ont baissé. Notre lutte contre des maladies mortelles a permis de sauver des millions de vies. Voilà pour le côté face de la médaille. En effet,

nous vivons aussi dans un monde qui évolue. Les conflits représentent toujours la plus grande menace pour le développement humain. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées augmente à un rythme alarmant. L'extrémisme violent se propage. Les droits de l'homme sont violés. Notre planète est mise à rude épreuve en raison de l'épuisement des ressources et des changements climatiques. Et c'est le côté pile.

Le monde est complexe, comme il l'a toujours été. Il n'existe pas de solution simple et il n'y en a jamais eu. Nous devons agir et travailler en coopération étroite pour nous attaquer aux problèmes d'aujourd'hui, comme nous l'avons fait il y a 70 ans. Je considère que l'ONU devrait avoir trois grandes priorités dans les années à venir. La paix et la sécurité d'abord. Comme de nombreuses autres personnes de ma génération, ma vision politique du monde a pris forme en 1989. Le mur de Berlin est tombé. Le rideau de fer a disparu. Aujourd'hui, une nouvelle fois, le monde se trouve face à une situation dans laquelle la coopération et le dialogue cèdent trop souvent la place à la force et à la violence. Nous devons veiller à ce que l'ONU soit réellement en mesure d'assurer la sécurité face à des crises et menaces toujours plus complexes.

En Ukraine, nous avons été témoins de violations absolument inacceptables du droit international et des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale. En Syrie, les civils sont victimes de terribles violences commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), une organisation terroriste, et par le régime d'Al-Assad. Le Gouvernement danois continue d'appuyer les efforts visant un règlement politique de ce conflit, et nous sommes fiers de faire partie de la coalition internationale contre l'EIIL. Nous devons intervenir avec fermeté et de manière unie face à l'extrémisme violent et au terrorisme, non seulement en Syrie et en Iraq mais également dans les régions d'Afrique où l'extrémisme violent et les conflits armés se multiplient. Le Danemark jouera son rôle. Nous avons l'intention d'accroître notre contribution à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

L'afflux de réfugiés et les flux migratoires massifs sont une conséquence visible de ces conflits. Près de 60 millions de personnes fuient leur foyer. La communauté internationale est tenue de fournir aux réfugiés la protection nécessaire. Un grand nombre d'entre eux n'a ni nourriture, ni médicaments, ni école pour leurs enfants, ni espoir pour l'avenir. Ils ont besoin

de notre aide. Le Danemark prend cette responsabilité très au sérieux. L'année dernière, nous avons été le deuxième grand pays d'accueil de réfugiés syriens, par habitant, au sein de l'Union européenne.

Je salue également l'initiative du Secrétaire général de renforcer les opérations de paix des Nations Unies, toutefois les Casques bleus ne suffiront pas à garantir une paix durable. Il faut faire plus. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité qui soit prêt à prendre les mesures qui s'imposent pour maintenir la paix et la sécurité internationales et faire face aux conflits avec efficacité et en temps voulu, et qui soit le reflet du monde tel qu'il est aujourd'hui. La communauté internationale doit avoir les bons instruments pour s'attaquer comme il se doit à la situation, et nous devons faire preuve d'ouverture d'esprit au moment d'évaluer les outils à notre disposition.

Nombreux sont ceux qui migrent pour des motifs économiques, à la recherche d'une vie meilleure, et leurs espoirs sont tout à fait compréhensibles. Toutefois les migrations de masse posent manifestement un immense défi à nos sociétés, à notre coopération internationale et à notre solidarité. Les migrations de masse sont avant tout un problème mondial et nous devons nous attaquer à ses causes profondes. Les gens migrent parce qu'il ne leur reste aucun espoir dans leur pays. Une croissance économique pour tous dans les pays en développement doit être notre objectif commun, mais il n'y a pas de panacée.

L'ONU est une composante majeure de la réponse que nous devons apporter. Certes, c'est aux États Membres qu'incombe la responsabilité principale du développement et du progrès de leurs propres pays, mais nous devons tous jouer le rôle qui nous revient et apporter les contributions financières nécessaires pour garantir le succès. Le Danemark est prêt à s'acquitter de sa responsabilité, comme nous le faisons depuis 1978. Nous restons déterminés à honorer l'objectif fixé par les Nations Unies de consacrer 0,7 % de notre produit intérieur brut à l'aide au développement. Le Danemark est largement reconnu comme l'un des grands bailleurs de fonds en matière d'aide humanitaire, et c'est un domaine auquel nous continuerons d'accorder une haute priorité. La semaine dernière, mon gouvernement a décidé d'affecter 100 millions d'euros supplémentaires à l'assistance humanitaire ainsi qu'aux mesures à l'appui des efforts européens pour faire face aux migrations de masse en provenance de Syrie et de sa région. Je suis profondément préoccupé par la probabilité que les

besoins humanitaires à cet égard finissent par dépasser de très loin le financement disponible, et j'appelle tous les États à intensifier leurs efforts humanitaires. La communauté internationale doit trouver des solutions à cette situation d'exception.

Voilà qui m'amène à notre priorité suivante : les droits de l'homme et l'égalité des sexes. La Charte des Nations Unies proclame très clairement que l'égalité des droits inaliénables des hommes et des femmes est le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. La meilleure manière d'instaurer un monde meilleur est de laisser s'exprimer le pouvoir de l'individu au service du bien commun. Aujourd'hui, le nombre de personnes qui vivent en démocratie est plus élevé que jamais, mais la vie de nombreux êtres humains reste menacée à cause de ce qu'ils sont ou de ce en quoi ils croient. Le Danemark a toujours mené une politique active en matière de droits de l'homme, axée sur le dialogue, outil crucial pour progresser.

Mon gouvernement est un fervent partisan des droits de la femme. Les femmes sont des éléments clefs de nos efforts pour garantir le développement durable et éliminer la pauvreté. Le Danemark aura l'honneur d'accueillir la Conférence sur le thème Les femmes donnent la vie, en mai prochain, et j'espère que nombre des personnes présentes aujourd'hui se joindront à nous à Copenhague. Le Danemark participe également à la lutte mondiale contre la torture, et nous sommes fiers d'avoir rejoint l'Initiative sur la Convention contre la torture, qui cherche à faire en sorte que la Convention soit universellement ratifiée et mieux appliquée d'ici à 2024. Nous appelons tous les États à se rallier à notre effort en ce sens.

Pour être clair, le Danemark est totalement déterminé à faire respecter les valeurs fondamentales de l'ONU. C'est pourquoi nous avons décidé de nous porter candidats à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021. Notre candidature est appuyée par tous les pays nordiques, et j'espère que tous ici aujourd'hui nous jugeront dignes de leur vote. Je tiens à assurer les membres que nous aspirons à être un partenaire robuste de tous les efforts visant à promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Le troisième – et dernier – grand défi que doivent relever les Nations Unies est la mise en œuvre du programme de développement et le règlement effectif des problèmes liés aux changements climatiques. Ce week-end, j'ai eu le privilège et l'honneur de coprésider le Sommet sur le développement durable. Nous y avons

adopté le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), et il nous faut désormais agir, par le biais de nos politiques nationales et en appuyant les pays qui ont le plus besoin d'aide. Le coût des objectifs de développement durable est évalué à plusieurs billions de dollars, or ni les gouvernements individuels ni l'aide publique ne peuvent à eux seuls prendre en charge un tel montant. Nous avons besoin de l'appui de tous les acteurs – les entreprises privées, la société civile, les organisations non gouvernementales et les organisations internationales, et de nombreux autres. Nous devons trouver des moyens nouveaux et innovants de faire contribuer tous ces acteurs si nous voulons nous acquitter sérieusement de la mise en œuvre du programme de développement.

Cela est particulièrement vrai pour toutes les questions relatives aux changements climatiques. À titre de modeste exemple, le Danemark a créé un fonds d'investissement pour le climat afin de promouvoir les investissements privés dans les pays en développement et sur les marchés émergents. L'épargne-retraite danoise contribue aujourd'hui à financer la plus grande centrale éolienne d'Afrique, sur le lac Turkana, au Kenya. Il nous faut davantage de solutions de ce type si nous voulons concrétiser le programme du développement et parvenir, à Paris en fin d'année, à un accord ambitieux et contraignant sur le climat.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Jamais nous n'avons eu tant besoin d'une ONU efficace. Si nous ne parvenons pas à nous acquitter des tâches gigantesques qui nous attendent, nous courons le risque de fragiliser les valeurs et principes clefs consacrés par la Charte. Tout au long de l'histoire de l'ONU, le Danemark a été l'un des plus fervents partisans de cette organisation mondiale, et cela ne changera pas. C'est pour moi un honneur qu'un Danois ait été élu à la présidence de l'Assemblée générale, et mon gouvernement est pleinement déterminé à appuyer M. Lyksetoft dans cette charge importante.

Il y a 70 ans, nos grands-parents étaient animés par une vision audacieuse. Ils étaient convaincus qu'il était possible de forger un avenir meilleur pour les peuples du monde. Les résultats obtenus au fil de ces 70 années ont été remarquables. Cet anniversaire constitue une occasion historique de fixer des objectifs ambitieux pour l'avenir. Nous venons d'adopter un nouveau programme de développement. Désormais, nous devons agir pour prouver à nos petits-enfants

aujourd'hui, demain et dans 70 ans que nous sommes capables de tenir nos promesses.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Danemark de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Lars Løkke Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Dessalegn (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens pour commencer à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale en cette période cruciale de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Cette année revêt une grande importance. Non seulement c'est l'année au cours de laquelle nous commémorons le soixante-dixième anniversaire de la seule organisation universelle dont nous disposons, mais c'est également une année au cours de laquelle nous avons pris des mesures audacieuses dans l'intérêt de nos peuples et de notre planète.

Je voudrais également exprimer ma profonde gratitude à votre prédécesseur – notre frère africain – qui a dirigé avec succès les travaux de l'Assemblée pendant l'année écoulée, période qui a été marquée par de délicats processus de négociations intergouvernementales. La contribution qu'il a apportée pour faciliter ces processus et faire avancer le programme de l'Organisation des Nations Unies a, en effet, été importante, et nous lui sommes redevables des efforts inlassables qu'il a déployés. Je tiens également à rendre un hommage particulier au Secrétaire général pour son dévouement et son action infatigable au service des buts et objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

Ce que nous avons accompli jusqu'à présent cette année, à l'issue de négociations et de compromis difficiles, à savoir l'adoption d'un pacte pour un partenariat mondial dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba, en juillet, ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), au sommet historique qui vient de s'achever, met en évidence que nous nous trouvons peut-être à un tournant décisif dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes convaincus que les États Membres feront preuve de la même détermination collective, lorsque nous nous attaquerons au défi d'une transformation tout aussi radicale des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

La volonté et l'engagement politiques dont nous avons fait preuve en adoptant le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme 2030 nous remplissent d'espoir et d'optimisme quant à la possibilité de parvenir à un nouvel accord mondialement contraignant sur le climat à Paris en décembre sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. À cet égard, je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, du plein appui de ma délégation dans l'exercice de vos lourdes responsabilités au cours de cette année mémorable et historique.

L'Éthiopie est fière d'être l'un des membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Bien que, dans nos moments de détresse, nous n'ayons pas pu compter sur l'appui de la Société des Nations, dont nous étions également membre, il n'en reste pas moins que l'Éthiopie n'a jamais perdu confiance dans le multilatéralisme et reste un fervent partisan du principe de sécurité collective consacré par la Charte des Nations Unies. C'est forte de cette conviction que l'Éthiopie a contribué activement à l'avancement des principes et des buts de l'Organisation des Nations Unies, notamment en déployant ses forces dans le cadre des Casques bleus depuis les tout premiers jours de l'Organisation. Il nous plaît de constater que l'Éthiopie est maintenant le deuxième fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix, et je tiens à saisir cette occasion pour réaffirmer notre détermination sans faille à jouer un rôle actif pour aider l'Organisation des Nations Unies à renforcer son efficacité et sa légitimité.

Alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, il convient de faire le bilan des progrès accomplis et des difficultés rencontrées au cours des sept dernières décennies et de tirer les enseignements voulus de l'histoire afin d'aller

de l'avant. Il ne fait aucun doute que le monde a fait d'énormes progrès dans des domaines très divers, en poursuivant les nobles objectifs consacrés par la Charte des Nations Unies. L'Organisation a accompli un travail remarquable en vue d'encourager la coopération internationale au service du développement, de promouvoir le respect des droits de l'homme et de résoudre les problèmes humanitaires. Il n'en reste pas moins que ce qui a été réalisé jusqu'à présent est très loin de la tâche herculéenne à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui. Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence les nombreux échecs que nous avons essuyés en tant qu'organisation. Comme l'a fort bien souligné le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix, ces échecs sont particulièrement manifestes dans le domaine de la paix et de la sécurité, ainsi qu'en ce qui concerne l'instauration de règles du jeu équitables dans les relations économiques et commerciales internationales.

En dépit de tout cela, une chose est évidente. L'ONU est une organisation sans laquelle aucun d'entre nous ne peut se permettre de vivre. Malgré ses défauts, elle reste la seule organisation universelle dont nous disposons, que nous soyons petits ou grands, riches ou pauvres, et elle nous fournit un cadre unique en son genre pour faire avancer nos objectifs communs et aborder la myriade de problèmes auxquels nous devons collectivement faire face. Le défi que nous devons relever à ce stade de l'histoire de l'Organisation est plus ou moins évident, à savoir comment en assurer la pertinence et l'efficacité afin de répondre collectivement aux besoins et aux aspirations de nos peuples au XXI^e siècle. C'est, je crois, la substance de la célébration de cet anniversaire, que saisit fort bien le slogan « Une ONU forte pour un monde meilleur. » Mais l'ONU est, après tout, une organisation intergouvernementale dont les points forts et les points faibles ne peuvent se concevoir indépendamment du rôle joué par ses membres. C'est pourquoi il nous appartient de donner à l'Organisation les moyens d'honorer ses promesses dans cette ère nouvelle.

L'Organisation des Nations Unies est une création de l'ordre mondial d'après 1945 et de l'expérience dévastatrice de la Seconde Guerre mondiale et de la Grande dépression qui l'a précédée, lesquelles ont indéniablement influé sur la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies. Toutefois, le monde a considérablement changé depuis lors et les défis complexes et multiformes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – en particulier, cela va sans dire, la menace que font peser

le terrorisme et l'extrémisme violent, les conséquences dévastatrices des changements climatiques et autres nouveaux défis de notre temps – sont très différents de ceux que les fondateurs ont dû relever au lendemain de la guerre. Dans le même temps, ce n'est pas seulement la composition de l'Organisation des Nations Unies qui a considérablement changé, mais également les réalités géopolitiques et économiques de notre planète. Aujourd'hui, du fait de l'accélération de la mondialisation et de la révolution spectaculaire des technologies de l'information, nous vivons dans un monde plus interconnecté et interdépendant. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies doit se doter des outils qui lui permettent de faire face à ces problèmes et ces réalités, afin de mieux répondre aux besoins de nos peuples et nos pays dans une ère nouvelle et radicalement différente.

La nécessité d'une réforme du système des Nations Unies est reconnue depuis longtemps, mais il n'a pas été facile de trouver le compromis requis entre l'ensemble des Membres. Nous ne pouvons toutefois plus tergiverser. Il est évident que si nous n'effectuons pas les réformes qui s'imposent, nous ne serons pas en mesure de mettre en œuvre le programme de transformation que nous nous sommes fixé. C'est la raison pour laquelle il ne suffit pas d'adopter la prochaine génération d'objectifs de développement durable, qui sont certes historiques de par leurs ambitions et leurs aspirations révolutionnaires.

Il est également vital que l'Organisation des Nations Unies s'adapte pour la période d'après 2015. Une réforme globale du système des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, est en effet impérative si nous voulons traduire les réalités géopolitiques d'aujourd'hui et rendre l'ONU plus représentative, plus légitime et plus efficace. Dans ce contexte, il n'est que juste que nous saisissions cette occasion pour, une fois encore, nous faire l'écho de l'appel que lance l'Afrique aux fins d'être pleinement représentée dans tous les organes de décision de l'Organisation des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, comme elle l'a exprimé dans le consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

En Éthiopie, nous restons pleinement attachés aux buts et principes de l'Organisation des Nations

Unies. Nous sommes très reconnaissants de l'appui et du partenariat de l'ONU dans nos efforts de développement. Les progrès remarquables que nous avons accomplis au cours des 15 dernières années, notamment la réalisation de l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement, s'expliquent par le fait que nous avons pris en main notre destin, élaboré notre propre stratégie de développement et mobilisé des ressources internes pour leur mise en œuvre. Mais nous avons également fait le meilleur usage possible de la coopération au service du développement que nous avons entretenue avec l'ONU et nos autres partenaires.

L'Éthiopie s'est engagée dans un ambitieux programme de transformation, dans le but d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à l'an 2025. Nous comptons y parvenir sur la base d'une croissance sans effet net sur les émissions de dioxyde de carbone par le biais d'une stratégie d'« économie verte » résistante aux changements climatiques qui s'intègre pleinement à notre plan de développement national. Les résultats obtenus au cours des cinq dernières années sont tout à fait encourageants et nous motivent à faire encore davantage en mettant en œuvre un deuxième programme de croissance et de transformation que nous allons bientôt démarrer. C'est donc avec beaucoup d'optimisme que nous envisageons les perspectives qui s'ouvrent à nous, d'autant plus que nous voulons également croire que nous partageons tous la détermination d'honorer les engagements pris au Sommet qui s'est achevé hier.

C'est avec ce profond sentiment d'optimisme que je voudrais conclure en réaffirmant une fois de plus l'attachement de mon pays aux buts et aux principes de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que notre engagement de continuer à jouer un rôle actif et constructif en vue de la réalisation de ses nobles objectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 16 heures.